DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

9

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09 – 15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14143 – 5 F

MERCREDI 18 JUILLET 1990

L'accord Kohl-Gorbatchev sur l'appartenance du futur Etat à l'OTAN

Plus rien ne s'oppose à l'unification de l'Allemagne

L'Union soviétique a accepté lundi 16 juillet l'appartenance à l'alliance atlantique de la future Allemagne unifiée. Cette décision « historique », a dit le chancelier Kohl, est l'un des huit points d'un accord conclu entre Bonn et Moscou et annoncé par MM. Kohl et Gorbatchev au terme de la visite en URSS du chancelier ouest-allemand. Selon cet accord, l'Allemagne unie conclura un traité avec l'URSS pour le retrait « avant trois ou quatre ans » des troupes soviétiques de RDA et, en attendant cette échéance, les structures de l'OTAN ne s'appliqueront pas à l'actuel territoire est-allemand. Pendant cette période, les troupes des trois puissances occidentales pourront rester à Berlin. En outre, Bonn s'engage, en trois ou quatre ans, à réduire à 370 000 hommes les effectifs de la future armée allemande. L'accord a été bien accueilli en Occident. Le porte-parole du département d'Etat américain a estimé que « cette solution sert au mieux les intérêts de tous les pays d'Europe ».

Le triomphe de l'audace

ON aurait fait rire il y a un an en annonçant que M. Helmut Kohl, à l'époque contesté chez lui et manquant apparemment de l'envergure nécessaire pour imposer sa marque à l'Histoire, allait être le chancelier de la réunification. Il aura mené son affaire avec une grande habileté politique ainsi qu'avec une énergie qui ressembla parfois à de la précipitation.

Sa hâte en irrita plus d'un, même après que les élections de mars eurent montré les Allemands de l'Est préférant massivement se faire ainsi rudoyer plutôt que de voir différée la perspective qu'avait ouverte devant eux la brèche dans le mur de Berlin. Le pire de ces épisodes fut celui qui mit le chancelier aux prises avec Varsovie à propos de la frontière Oder-Neisse. M. Kohl, d'abord enferré dans des calculs électoraux à très courte vue, puis drapé dans un orgueil mal placé, n'acceptant pas que l'honnêteté de ses intentions soit mise en doute par ses plus proches alliés, aura mis en péril pendant plusieurs semaines l'ensemble du processus de la réunification.

POUSSÉ par son rêve d'être celui qui allait redonner à l'Allemagne souveraine sa place parmi les Grands, pressé par les événements – ces milliers d'Allemands de l'Est qui affluaient en RFA – aiguillonné surtout par l'apparente vulnérabilité de M. Gorbatchev et l'idée qu'on ferait l'unité de l'Allemagne avec l'homme de la perestroïka ou qu'on ne la ferait pas, M. Kohl sera finalement parvenu à ses fins en huit mois.

Il ne l'aurait pas pu sans le président George Bush. Cet « accord du Caucase » avec lequel il est revenu, triomphant, à Bonn lundi, est incontestablement le fruit de la parfaite entente germano-américaine qui s'est développée ces derniers mois. L'administration Bush sut en premier lieu faire preuve d'audace : on se souvient des réactions irritées et incrédules de Paris quand pour la première fois Washington exprima sa conviction que l'unité de l'Allemagne se ferait dans l'OTAN.

ELLE sut faire preuve aussi d'intelligence et d'adaptabilité, comme l'a montré surtout la façon dont M. Bush a personnellement mené le dernier sommet de l'OTAN à Londres et réussi à tendre la perche à Moscou sans rien céder sur l'essentiel. Il y allait évidemment pour les Etats-Unis de leurs intérêts propres : en jouant résolument l'unité de l'Allemagne, ils ont privé Moscou de la fameuse « carte allemande » qu'on croyait depuis toujours en possession de l'URSS ; ils se sont surtout préservé la confiance des Allemands, élément indispensable du maintien de leur présence en Europe.

La France aura joué pour sa part un jeu plus hésitant et plus subtil, intervenant surtout au sein de la CEE et soucieuse en permanence de maintenir de bonnes relations avec l'URSS. Ce jeu, dû aussi à la conviction que ses intérêts ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux des Etats-Unis, portera peut-être ses fruits à terme. Il ne la fait pas moins apparaître aujourd'hui comme légèrement en retrait par rapport à l'événement.

ÇA VA SE PASSER TRÈS VITE...

PANCHO

Un climat de fête

JELEDNOVODSK (Caucase)

de notre envoyé spécial

Jelednovodsk, qui signifie en russe « eau ferrugineuse », charmante station thermale, n'aura pas la chance d'entrer dans l'Histoire comme Yalta, sa presque voisine : difficilement prononçable par des palais non slaves, le nom de cette localité où a été annoncé, lundi 16 juillet l'accord historique entre Helmut Kohl et Mikhaïl Gorbatchev a tout de suite été supplanté par celui de la région où elle se trouve.

L'acceptation par Moscou de l'appartenance de la future Allemagne unifiée à l'OTAN est qualifiée par les observateurs allemands de *« percée historique du Caucase »*. Amorcé dimanche matin à Moscou, peaufiné à Archiz dans la datcha montagnarde (1 600 mètres d'altitude) de Mikhaïl Gorbatchev et annoncé à Jelednovodsk dans la maison de repos du comité central du Parti communiste d'URSS, cet accord était fêté à grand renfort de vin pétillant allemand dans l'avion qui ramenait la délégation allemande lundi soir à Bonn.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 5

Renaissance d'une souveraineté

par Daniel Vernet

Le 17 juillet 1945 s'ouvrait à Potsdam, dans la résidence d'été du Kronprinz Guillaume, la conférence des trois alliés de la guerre (Etats-Unis, Grande-Bretagne, URSS) qui allait fixer – officiellement jusqu'au traité de paix – la frontière orientale de l'Allemagne et marquer en fait la fin du Grand Reich. Quarante-cinq ans après, jour pour jour, s'ouvre à Paris la troisième série de négociations dites « 2 + 4 » qui devrait entériner cette frontière Oder-Neisse, symbole pour les Polonais du bon voisinage avec les Allemands.

Paradoxalement, cette « amputation » ne consacre pas une diminution du statut de l'Allemagne mais coïncide au contraire avec le recouvrement de sa souveraineté pleine et entière. Moscou y a consenti, la veille même, quand le chancelier Kohl a obtenu de M. Gorbatchev que le président soviétique lève son opposition, pourtant souvent réitérée au cours des derniers mois, à l'appartenance de l'Allemagne unie à l'alliance atlantique.

En quelques jours, bien des idées reçues ont basculé en URSS. M. Gorbatchev a vu sa position renforcée à la tête d'un parti dont beaucoup pensent qu'il tenait son dernier congrès, mais ce succès a suffi à l'homme de la perestroïka pour pouvoir assumer, face aux conservateurs et aux militaires, le plus grand retournement de la diplomatie soviétique de ces quarante dernières années.

Cette Allemagne que de fins analystes occidentaux voyaient, il n'y a encore pas si longtemps, tentée par une dérive à l'Est, par la compromission la plus éhontée avec les régimes communistes pour arracher, même pas son unité, mais l'établissement de rapports normaux avec les frères séparés de RDA, cette Allemagne, qui était soupçonnée de vendre son appartenance au « monde libre » pour le plat de lentilles des marchés de l'Est, va recouvrer son unité au sein de l'alliance occidentale.

« Nous avons fait de la Realpolitik *»* a dit M. Gorbatchev après ses entretiens avec M. Kohl, pour expliquer pourquoi il avait rompu avec toute la politique allemande du Kremlin depuis le blocus de Berlin en 1948.

Lire la suite page 4

Marchands d'armes en panne

La baisse des commandes du Pentagone oblige McDonnell Douglas à licencier massivement

NEW-YORK

de notre correspondant

L'un après l'autre, tous les fournisseurs du Pentagone tirent les leçons des économies dictées par M. Richard Cheney, secrétaire américain à la défense. General Electric, Lockheed, McDonnell Douglas ont déjà annoncé d'importants licenciements depuis fin avril, lorsque l'administration a fixé à 34 milliards de dollars les réductions de dépenses à réaliser avant 1997. Ce dernier groupe vient d'annoncer à nouveau des milliers de suppressions d'emplois, notamment en Californie, une région qui ne peut plus compter sur les dividendes de la guerre (*le Monde* du 17 juillet).

Longtemps placée en tête parmi les grands bénéficiaires des contrats d'armement, McDonnell Douglas est aussi la première à subir le contrecoup du marasme qui frappe l'ensemble de l'industrie militaire américaine. En 1989, la firme de Saint-Louis (Missouri) avait encore reçu 8,6 milliards de dollars de commandes du Pentagone, contre 7 milliards à General Dynamics.

Depuis, la situation financière s'est dégradée. Le groupe, qui figure au deuxième rang (derrière Boeing) parmi les grands noms de l'aéronautique, avait enregistré l'année dernière un bénéfice de 219 millions de dollars, en baisse de 37 % (sur un chiffre d'affaires de 14,6 milliards).

En prévision d'un horizon qui s'annonce de plus en plus bouché, la firme a présenté le 16 juillet un plan de restructuration visant à réduire les coûts de quelque 700 millions de dollars par an.

Cette restructuration s'accompagne d'un important « dégraissage ». D'ici à la fin de l'année, de 14 000 à 17 000 emplois (sur les 120 000 que compte le groupe) seront supprimés. Selon le président, M. John McDonnell, 4 500 postes seront éliminés à Saint-Louis, dont 3 000 chez McDonnell Aircraft Corp, qui fabrique les chasseurs F-15 Eagle, que la défense américaine a cessé d'acheter. Environ 2 000 emplois seront également supprimés sur les différents sites que le groupe occupe dans vingt-cinq Etats américains. En dehors de la Californie, qui subira un *« traitement spécial »*.

SERGE MARTI

Lire la suite page 18

L'autre ambition de M. Tapie

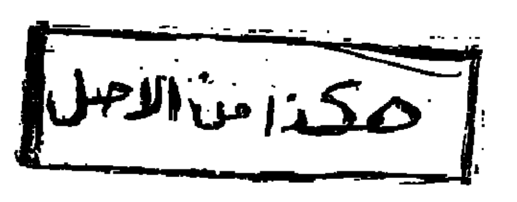
Exsangues en raison de leurs luttes fratricides, les socialistes marseillais se demandent comment ils pourraient reconquérir la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'ils ont perdue en 1986 au profit de M. Jean-Claude Gaudin (UDF). Or M. Bernard Tapie, le 12 juin à « L'heure de vérité », a exprimé son *« énorme envie »* de *« jouer un rôle »* dans la région.

Calculettes en mains, les socialistes locaux supputent les chances du président de l'OM, qui, de toute façon, paraît mieux placé pour l'emporter que n'importe lequel d'entre eux. Quelques-uns sont enthousiastes, comme M. Charles-Emile Loo, exclu du PS pour avoir soutenu M. Vigouroux aux municipales de 1989 à Marseille. D'autres – le plus grand nombre – se résignent par réalisme à une éventuelle candidature Tapie.

Lire page 7 l'article de PASCALE ROBERT-DIARD


M 0147 - 718 0 - 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux

Le papier-monnaie ruine l'or, les campagnes se vident, le lait tourne plus tôt que naguère... Le succès de Là-bas, *le roman de Huysmans, souligne le pessimisme d'une société névrotique qui n'en finit pas de recenser les signes de son déclin.*

2. Le spectre de la décadence

LE lundi 16 février 1891, les fidèles lecteurs de *l'Écho de Paris* tombèrent en arrêt sur l'annonce suivante : « Là-bas, *le nouveau roman de l'auteur d'*A rebours, *d'* En rade, *de* Certains, *dont nous allons commencer la publication, est la première étude qui ait été faite d'après nature et d'après documents authentiques, sur le satanisme contemporain. Tout en nous montrant la passion diabolique incarnée, au Moyen Age, dans la personne du maréchal de Rais, dit Barbe-Bleue, dont il nous raconte les effrayants forfaits, J.-K. Huysmans met en scène une femme moderne, bien connue dans le monde clérical, et il décrit et analyse ses amours sacrilèges et démoniaques. Si étranges que puissent paraître ces récits, M. Huysmans en garantit l'absolue véracité : il nous prie de déclarer aussi que les renseignements qu'il donne sur les sociétés sataniques contemporaines, sur les secrets et les formules du succubat, sur les pratiques et les recettes de l'envoûtement et de la messe noire, il les tient d'un ancien supérieur de communauté religieuse, d'un des prêtres les plus mystérieux de ce temps.* »

Le feuilleton puis le livre connurent un beau succès, même si la vertueuse Bibliothèque des chemins de fer refusa derechef qu'on fît transport de ce dernier sur les lignes. Car Huysmans avait vu juste. A un public lassé des sujets trop apprivoisés du roman moderne, l'adultère, l'amour ou l'ambition, indisposé par les naïvetés du naturalisme (Zola, malgré le bon accueil réservé à *la Bête humaine* en 1889, avoue être lui-même bien déçu par l'épopée minutieuse des Rougon-Macquart, dont il va bâcler la fin), il offrait le Christ en croix de Grünewald dont *« les chairs gonflaient, salpêtrées et bleuies, persillées de morsures de puces, mouchetées comme de coups d'aiguilles par les pointes des verges qui, brisées sous la peau, la lardaient encore, çà et là, d'échardes »*, l'horrible litanie des crimes de Gilles de Rais (*« Il avoua s'être vautré dans l'élastique tiédeur des intestins »* ...), la mystique blanche et la noire, le grouillement de l'occultisme, les fascinations du Mal pour propédeutique à l'amour échevelé du Bien, avec comme ponctuation l'humble commentaire de Carhaix, le sonneur de Saint-Sulpice tapi dans son clocher et testant l'équilibre du monde dans la délicieuse odeur du pot-au-feu de sa bourgeoise.

Le lecteur prenait ainsi avec Huysmans la route des ailleurs. Mais l'auteur d'*A rebours*, publié en 1884, encaissait encore les rentes de situation de son héros des Esseintes, le jardinier méticuleux des orchidées de la Décadence, l'adorateur subtil des « Litanies de Satan » des *Fleurs du Mal*, l'analyste dolent de cette *« psychologie morbide de l'esprit qui atteint l'octobre des sensations »*, l'explorateur pervers de *« ces districts où se ramifient les végétations monstrueuses »*, de *« ces confins où séjournent les aberrations et les maladies, le tétanos mystique, la fièvre chaude de la luxure, les typhoïdes et les vomitos du crime »*. Pour tous ceux qu'aurait découragés un des Esseintes prêt à se convertir, *Là-bas* fut la suite de sa quête d'un systématique dérèglement de tous les sens annoncé par les *Illuminations* de Rimbaud, une nouvelle litanie sur *« l'ignominieux spectacle de cette fin de siècle »*. Les héros du livre prendront congé, au reste, toujours aussi amèrement : *« Alors, comment espérer en l'avenir, comment imaginer qu'ils seront propres, les gosses issus des fétides bourgeois de ce sale temps ? Elevés de la sorte, je me demande ce qu'ils feront dans la vie, ceux-là ?*

– Ils feront comme leurs pères, comme leurs mères, répondit Durtal ; *ils s'empliront les tripes et ils se vidangeront l'âme par le bas-ventre ! »*

Propos de littérateur, *dira-t-on*, qui n'éclipse pas l'hymne au Progrès, la verdeur des espoirs, l'éclat des feux de la tour Eiffel qui balayèrent la décennie. Il reste que l'expression « fin de siècle » fut précisément inventée après 1890, *sur fond de mutation* économique et de tension sociale, pour signaler une affreuse érosion des valeurs, et qu'elle fut dès lors systématiquement utilisée au sens dubitatif et péjoratif ; qu'on médita jusqu'à plus soif sur la décadence *des Romains du Bas-Empire et les subtilités* de Byzance, qu'on rêva de violence et de régénération barbares. Ainsi, tel cordonnier consciencieux fut félicité pour avoir refusé les facilités du ressemelage « fin de siècle », *un préfet se battit en duel* contre le pisseur de copie qui avait jugé trop « fin de siècle » la gestion de son département, des cocus complaisants passèrent pour très chiquement « fin de siècle » et un certain François Mainguy *fonda sous ce titre, en 1890*, un hebdomadaire financier qui racolait le lecteur en décrivant les demoiselles très dénudées du bal des Quat'zarts.

A feuilleter la presse salace, la littérature de gare ou les publications savantes, à suivre les débats de la Chambre des députés ou les échos des prétoires, on ne peut qu'être frappé par l'extension sociale de cette mélancolie racoleuse sur fond de dégénérescence. Poètes et dramaturges, romanciers et publicistes ont été relayés par des bataillons d'avocats et de médecins, par une kyrielle de fonctionnaires et de religieux, de savants et de moralistes, pour dresser le *catalogue accusateur des attentes* anxieuses et des signes pathologiques du déclin.

ON dénonça donc, entre autres et pêle-mêle : le lait qui tournait bien plus tôt que naguère, le libre examen dévoyé dans des ergotages complaisants, le malthusianisme qui méprisait la femme et tarissait la sève, le papier-monnaie inflationniste qui ruinait l'or, la cuisine des honnêtes provinces noyée dans des sauces cosmopolites, la saignée irréparable des campagnes, les *douteux métissages* en ville, la prolifération des détraqués, l'avachissement des élites naturelles, les dangers d'une instruction qui aigrissait à jamais les plus faibles, le volapük menaçant la langue française. Puis, d'un même élan, le gouffre de la dette publique, la syphilis protubérante, le vampirisme des bureaucrates, le néo-kantisme et la pseudo-religion de la science, l'alcoolisme des pauvres et la morphinomanie des riches, la sauvagerie socialiste campée aux portes de la Cité, l'embourgeoisement définitif des idées reçues, la mode scandaleuse de la crémation pour les défunts. Et, encore, les délétères bavardages parlementaires, les tripotages financiers et *les crises* de langueur économique, les mensonges de la presse vénale, la criminalité galopante, les lupanars d'hommes, l'américanisation suicidaire des mœurs, l'onanisme qui rendait fou, les nourrices frelatées et le téléphone qui dérangeait. Dans *la Croix* du 5 mai 1889, le désastre était résumé plus sobrement encore : *« La religion est persécutée, la noblesse est anéantie, la magistrature a perdu son indépendance et son caractère, l'armée est vaincue et humiliée, l'industrie meurt, l'agriculture est ruinée. Partout des cris de détresse. »* Bref, l'anathème frappait un corps social tout entier en déréliction. Le pays était décidément *démembré*, *taré* et *névrotique*. Crépusculaire.

Ce n'était certes pas la première fois qu'une génération s'adonnait ainsi au pessimisme, qu'une civilisation se recueillait en folâtrant dans la mémoire des splendeurs fanées et préférait subir le déclin fataliste plutôt que de faire la culbute dans l'inconnu de la modernité. Pleurer la ruine des trônes et des dominations est même un *topos* de l'histoire universelle. Mais la fin du XIX[e] siècle a décliné avec une constance particulière et un acharnement assez maladif tous les cas de figure du lamento habituel de la décadence. *« Jamais la France n'a été dans une situation plus critique »*, a lancé Drumont dès 1890 : le présent est si haïssable, si privé de repères, si dépourvu des moindres facultés d'ordre, qu'il est urgent de refuser tout changement qui affaiblirait davantage, d'entrer dans l'immobilité d'un enracinement, celui de la *terre* et des *morts* selon Barrès.

Le culte du Moi, l'exaltation de l'individu, prennent alors allure mystique mais suicidaire, à proportion de la dislocation des antiques solidarités, de la négation des hiérarchies fondatrices, du laminage des vrais chefs sous le poids du nombre : *« Avec la perte définitive de l'idéal ancien, la race finit par perdre aussi son âme*, conclut Gustave Le Bon dans sa *Psychologie des foules* en 1895. *Elle n'est plus qu'une poussière d'individus isolés et redevient ce qu'elle était à son point de départ : une foule. Elle en présente tous les caractères transitoires sans consistance et sans lendemain. La civilisation n'a plus aucune fixité et tombe à la merci de tous les hasards. La plèbe est reine et les barbares avancent.* [...] *Passer de la barbarie à la civilisation en poursuivant un rêve, puis décliner et mourir dès que ce rêve a perdu sa force, tel est le cycle de la vie d'un peuple. »* Ce monde matérialiste souffre d'une « pénurie de sacré », conclura Péguy ; il erre, drogué, démembré, insatisfait, assoiffé de religiosité vague, prêt à tenter toutes ces expériences ésotériques dont *les Grands Initiés*, d'Edouard Schuré, avait dressé dès 1889 l'inventaire confus.

Dans ce grand air de la décadence, le couplet le plus franchouillard au bout du compte fut, hélas, celui du racisme. La *prolifération du discours médical*, et surtout celui d'une médecine légale acharnée à ficher anthropologiquement le criminel, a joué un grand rôle dans l'acceptation massive d'idée bien simples et bien carrées sur l'alarmante *dégradation* de la *race*. La nature punit une humanité à l'abandon, l'hérédité impose ses rudes lois à un peuple de jouisseurs affaiblis, disent ces médicastres. Tout découle donc d'une faiblesse du caractère réveillant l'atavisme (on reconnaît là tout ce qui fit frémir à la lecture de *la Bête humaine*), épilepsie, vérole, tuberculose, surdité et rachitisme, déviances et épuisements de l'instinct sexuel, criminalité précoce, excitation nerveuse des écoliers trop gavés et ivrognerie des pères, *coïtus interruptus* et empoisonnements divers.

MAIS, à trop observer le prurit, de bons esprits ont promptement conclu qu'il fallait avoir été contaminé pour subir de tels désastres : le pathogène est viral, le bacille est en *guerre*, l'*ennemi nous vaincra en nous stérilisant* et en nous hébétant. La décadence française n'est-elle pas un sujet de raillerie chez les Prussiens ? Vacher de Lapouges avait déjà déploré, il est vrai, le recul de l'Aryen *dolychocéphale blond devant des races inférieures plus crépues et plus sombres* qui lui vendaient, les bougresses, les charmes de leur métissage. L'infamie en version bien française aura bientôt un visage et la décadence nationale son coryphée : l'Etranger gangrené, le Sémite démoniaque, le Juif adorateur du Veau d'or, le Youtre apatride vampirisant la France. Xénophobie et antisémitisme seront bien vite, peu ou prou, à l'intersection de tous les discours sur la décadence.

Voici donc ce qu'annonçaient aussi les jeunes gens rassemblés en 1886 autour de l'éphémère journal *le Décadent*, eux qui criaient : *« La société se désagrège sous l'action d'une civilisation déliquescente. L'homme moderne est un blasé. Affinements d'appétits, de sensations, de goûts, de luxe, de jouissances, névrose, hystérie, hypnotisme, morphinomanie, charlatanisme scientifique, schopenhauérisme à outrance, tels sont les prodromes de l'évolution sociale. »*

Vidangeurs de la *« porcherie naturaliste »*, esthètes argentés tout enivrés de Wagner et de Gustave Moreau, petites nerveuses vénérant le sâr Médorack, alias Péladan, voyageurs solitaires des *Vies imaginaires* de Marcel Schwob, gentils crevés friands des délicatesses érotiques de Félicien Rops ou des *« succions convulsives »* de Maurice Rollinat au *Chat Noir*, snobs de tout poil et des trois sexes, *tous ont* contribué à rendre l'air du temps assez sulfureux. Leurs bizarreries, pourtant, seraient demeurées aussi tribales qu'anodines si elles n'avaient révélé le paradoxe qui secoue les années 1890 : un dégoût du *présent* sur *fond* d'espoirs *dans* l'avenir, une tentation de la déchéance que contredisent l'élévation moyenne du niveau de vie et l'activité du pays.

« Autour du lit de pourpre et de fumier où se meurt cette société en décomposition, le Peuple attend », a précisé Drumont dans *la France juive*. De fait, des messianismes très mêlés, populismes antijuifs ou socialismes internationalistes, vont tenter d'inverser le pessimisme en confiant au peuple, seul élément sain dans une société sur le flanc, la maîtrise d'un monde nouveau. De l'obscurité décadente à l'aube révolutionnaire, du désespoir élitaire à la délivrance pour tous, la fin du siècle trace une autre voie, aussi royale que la marche au Progrès.



GIRAUDON

Les Dessous d'une partie de whist, *de Félicien Rops, ou les signes pathologiques du déclin...*

Pour en savoir plus

► *Le Snobisme et les Lettres françaises, de Bourget à Marcel Proust (1884-1914)*, d'Emilien Carassus, A. Colin, 1966.

► *Les Décadents. Bréviaire fin de siècle*, de Séverine Jouve, Plon, 1989.

► *La Chair, la Mort et le Diable dans la littérature du 19[e] siècle. Le romantisme noir*, de Mario Paz, Denoël, 1977.

► *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, de Michel Winock, Le Seuil, 1990.

► *Huysmans peintre de son époque*, de Fernande Zayed, Nizet, 1973.

► Valent aussi le détour : *la Décadence*, de Julien Freund (Sirey, 1984), le *Précis de décomposition*, de Cioran (Gallimard, 1986) et tous les auteurs rassemblés par Hubert Juin et Jean-Baptiste Baronian dans la série « Fins de siècles » de la collection « 10-18 », UGE.

Prochain épisode
La République sans Thermidor

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».

- Mardi 17 juillet : Le spectre de la décadence
- Mercredi 18 juillet : La République sans Thermidor

URSS : la déclaration de souveraineté de l'Ukraine

Kiev souhaite former un Etat neutre

A l'exemple de huit autres Républiques soviétiques, l'Ukraine a proclamé lundi 16 juillet sa souveraineté. Si les députés ukrainiens évitent de la formuler en termes d'« indépendance » comme les Baltes, ils vont cependant plus loin en revendiquant le droit de frapper monnaie et d'avoir leurs propres forces armées dans un Etat neutre.

MOSCOU

de notre correspondant

L'Ukraine, République soviétique la plus peuplée après la Fédération de Russie, vient d'adopter une déclaration de souveraineté audacieuse et pragmatique, prévoyant la création de forces armées républicaines et envisageant la frappe d'une monnaie propre à l'Ukraine. Le document a été adopté lundi par le Parlement ukrainien par 355 voix contre 4 et une abstention. Aucune République soviétique, ni même celles de la Baltique, pionnières dans l'émancipation nationale en URSS, n'a formulé à ce jour ses droits en termes aussi poussés. L'Estonie et la Lituanie se préparent à créer une monnaie Républicaine, mais cette éventualité n'était pas inclue dans leurs déclarations d'indépendance.

La déclaration ukrainienne, qui s'apparente à un programme d'action, reprend à son compte et synthétise en quelque sorte l'expérience accumulée ces derniers temps par les différentes républiques dans la définition de leur affirmation nationale. Elle instaure, comme les autres, la primauté des lois républicaines sur les lois fédérales. Elle établit également une citoyenneté ukrainienne, tout en admettant le maintien de la citoyenneté soviétique. Les Russes forment 21 % de la population d'Ukraine.

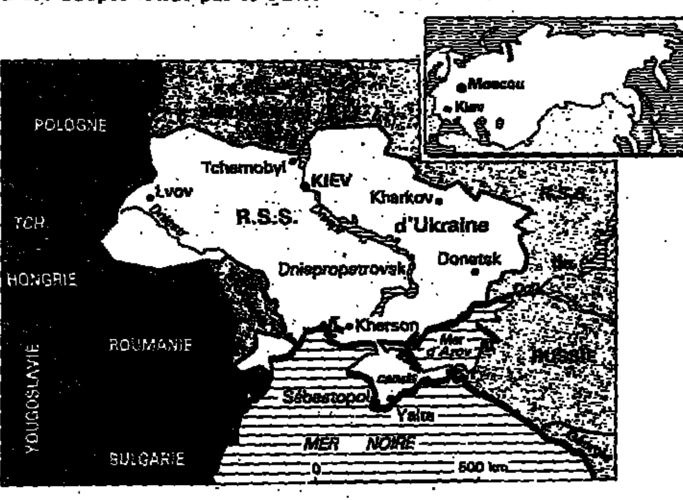
Plus loin que les Baltes

Les citoyens d'Ukraine effectueront leur service militaire sur le territoire de la république et ne pourront être engagés dans des opérations en dehors de celui-ci sans l'accord du Soviet suprême ukrainien. Le document précise que l'Ukraine entend devenir un Etat neutre, n'appartenant à aucune alliance militaire. A la différence également de la déclaration de souveraineté de la Fédération de Russie, adoptée le mois dernier, la déclaration ukrainienne aborde en effet les futures relations extérieures de la République et entend développer son autonomie sur la scène internationale, prévoyant des relations directes avec les pays étrangers, des échanges de représentants commerciaux, diplomatiques et consulaires.

La République ne veut plus entendre parler sur l'arène internationale d'un rôle de figurant tel que l'avait défini Staline en obtenant pour l'Ukraine, au lendemain de la seconde guerre mondiale, un poste de représentant aux Nations unies, comme pour la Biélorussie. Les Ukrainiens vont ainsi plus loin que le président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine, qui avait reconnu au pouvoir fédéral ses compétences dans le domaine de la politique étrangère, ainsi que pour la défense.

La déclaration ukrainienne prévoit aussi la création d'un système financier indépendant, portant sur les banques, les prix, les douanes et les impôts. Le budget de la République sera constitué de façon autonome. On envisage de nommer le procureur général de la République. Elle propose enfin des relations directes avec les autres Républiques soviétiques.

L'Ukraine revêt une place à part au sein de l'Union soviétique : d'une part en raison de son poids économique – importante productrice agricole, son sous-sol est aussi riche, notamment, en charbon ou en manganèse, – mais aussi parce que son histoire est intimement liée, depuis les origines, à celle du passé russe. Longtemps tenue à l'écart des mouvements d'affirmation nationale, l'Ukraine semble rattraper son retard à grands pas. Moins d'une année sépare le départ du brejnévien Vladimir Chtcherbitski, en septembre 1989, de la direction du PC ukrainien, de l'adoption de la déclaration de souveraineté. – *(Intérim.)*



Une « colonie » contre un « empire »

Au centre du débat sur l'indépendance et qui agite l'Ukraine (le Monde des 27 juin et 5 juillet) une controverse sur l'inégalité des échanges économiques et le caractère « colonial » du pouvoir exercé par l'Union sur les Républiques. Un débat particulièrement crucial pour l'Ukraine riche d'énormes ressources agricoles et industrielles.

KIEV

de notre envoyé spécial

L'Ukraine a eu pour M. Boris Elstine les yeux de Chimène en le regardant à la télévision, une semaine avant son élection à la tête du Soviet suprême de Russie, détailler son programme ; le pouvoir de dire non à l'URSS, la maîtrise économique et financière des ressources de « sa » Fédération, une main librement tendue à l'étranger sans se soucier de la diplomatie de l'empire : c'était cela, c'était bien cela.

L'esquisse est peut-être la même, mais combien différente la main ukrainienne qui la trace. Ne serait-ce que parce qu'à l'Ouest de la République le réflexe anti-russe – les Russes étant ici objets de tous les ressentiments et assimilés à l'impérialisme central – précède et quelquefois domine toute autre considération. Une éloquente plaisanterie du cru explique : *« Un Ukrainien attache un Russe à un arbre et entreprend de lui trancher la gorge à l'aide d'une corde, par frottement. Son voisin s'inquiète : « Ce sera très long ; veux-tu que je te prête une scie ? – Non, j'ai le temps et je suis plein d'enthousiasme. »*

Vieille et profonde hostilité à l'égard des Russes à l'Ouest de l'Ukraine, anticommunisme ordinaire dans presque toute la République, même à l'Est de longue date russifié : ce double ressort a en quelques mois propulsé le Roukh au Parlement d'Ukraine, dans certaines assemblées locales et l'a en même temps érigé, par une inévitable logique, au rang d'avocat principal de l'indépendance de l'Ukraine, deuxième République de l'empire après la toute-puissante Fédération de Russie.

Il n'en fut pas toujours ainsi. Le Roukh dans les limbes, au commencement de 1989, n'aurait pas renié le discours actuel du pouvoir central sur la souveraineté accrue, notamment dans le domaine économique, qui doit être accordée aux Républiques. Mais la vague sommeillante de l'indépendance s'est réactivée, nourrie par une presse clandestine ou marginale foisonnante, conjuguée avec diverses formes de religiosité, renforcée par l'exemple des petits voisins baltes.

Au sein même du Roukh, constellation d'associations et de groupements culturels, Le discours s'est modifié. Sous la pression du groupe Union Helsinski pour les droits de l'homme, dont les militants, souvent anciens prisonniers politiques, ont ici l'autorité que confère une volonté invincible, l'exigence commune s'est progressivement radicalisée en une demande d'indépendance pure et simple.

M. Levko Loukianenko, député d'Ivano-Frankovski, président du Parti républicain (qui s'est récemment substitué au groupe Union Helsinski) : *« l'Ukraine est une colonie exploitée par Moscou. Cette situation a été gérée avec férocité contre nos gisements naturels, contre nos possibilités de production, et bien sûr contre le peuple (...). Et l'administration coloniale voulait, non seulement exploiter gisements et gens, mais encore nous détruire par la russification. »*

Même raisonnement de la part de M. Mikhaïl Horyn et de tant d'autres. Pour le secrétaire général du Roukh, député de Lvov, membre du Parti républicain, quoi de plus réalisable qu'un rêve enraciné dans l'histoire et la géopolitique : *« Nous avons eu une tradition démocratique au seizième siècle, avec la république libre des Cosaques. Je suis sûr que cette tradition peut apporter quelque chose de nouveau dans les démocraties européennes. Et puis nous sommes au centre, à la charnière de l'Europe occidentale et de l'Est. Regardez la carte. Ecoutez-nous. N'écoutez pas toujours Gorbatchev. »*

Qui veut de cette indépendance ? L'ouest de l'Ukraine, qui y est acquis corps et âme, veut se convaincre avec quelque optimisme, que l'est russifié (avec notamment l'énorme centre industriel de Kharkov) ou Kiev l'incertaine sont au diapason de Lvov où parler russe, c'est déjà faire injure à la cause ukrainienne.

« Nous sommes des évolutionnistes »

Il est à tout le moins un peu tôt pour dépasser l'ordre du vœu pieux. L'enthousiasme pour le discours de M. Boris Elstine est une chose. Au-delà... Le Roukh le mesure bien. Fin mai, à Lvov, le comité d'organisation du Mouvement populaire d'Ukraine s'inquiétait : rien ne bouge à Kharkov, ne faut-il pas envoyer des gens qui inciteraient et aideraient à la constitution de cellules ? Mollesse à Kiev : il faut leur dire de se secouer. Et, plus révélatrices encore, les préoccupations propres au bastion indépendantiste de Lvov : *« Il nous faut maintenant combattre le pouvoir des communistes dans les entreprises*, entend-dit-on au cours de cette réunion, *obtenir que les problèmes économiques ne reçoivent plus de solutions exclusivement politiques dictées par l'appareil communiste et relayées sur place par ses représentants... »*.

L'opposition au PC prend aujourd'hui la mesure de sa jeunesse (politique) et surtout de la faiblesse de son implantation, malgré les récents succès électoraux, face au maillage complet installé de longue date par les communistes. Dès lors comment dépasser l'incantation indépendantiste, même soutenue par un discours résolument calme (M. Mikhaïl Horyn : *« Nous sommes des évolutionnistes. La révolution comme méthode est discréditée. »* Les forces parlementaires non communistes sont insuffisantes ; les députés communistes, même si certains d'entre eux acceptent, de cœur ou de raison, de laisser place en outre, pas prêts à contrevenir aux ordres de l'exécutif kiévien, et moins encore de Moscou.

Reste la démonstration économique de ce fameux « colonialisme ». *« Après la guerre*, explique Olexander Savtchenko, expert économique du Roukh, *l'Allemagne donnait 10 à 12 % de son revenu à l'URSS,» comme dommage de guerre. L'Ukraine donne 25 % de ses revenus à Moscou. C'est idiot. »*

L'expert ne voit à son pays peuplé (52 millions d'habitants) et riche qu'une faiblesse : *« L'URSS nous fournit 50 % de notre pétrole et de notre gaz. »* Mais *« le reste, nous l'avons, nous donnons blé, viande, sucre, beurre »*. Et *« quand une partie de ces marchandises est exportée, nous ne voyons à peine la couleur des devises »*.

Comme M. Mikhaïl Horyn, M. Olexander Savtchenko en veut à l'Occident de se laisser fasciner par M. Gorbatchev et pas ses experts économiques qui *« ont même le culot d'inviter vos propres experts et de leur faire dire que l'indépendance des Républiques n'est pas possible (...) Ce qui est drôle, c'est que personne ne veut écouter nos arguments. »*

Illusion d'unité

Les arguments de poids ne manquent pas : 70 % des entreprises dirigées et programmées par le Centre de l'empire ; 5 % de devises gagnées par l'Ukraine laissées à l'Ukraine... sur des comptes bancaires à Moscou alors que l'Ukraine assurerait la rentrée de 3 à 4 milliards de dollars, plus de 10 milliards de roubles en provenance des pays de l'Est.

Ni les exemples plus parlants pour les ménagères occupées à faire la queue dès qu'un magasin reçoit, à portion congrue une denrée bien vite épuisée. Récemment, 10 % du stock de viande bonne qualité ont ainsi été autoritairement envoyés vers l'Oural. En tout domaine, à tout moment, le *« Centre dicte »*. Au total, calcule M. Olexandre Savtchenko, l'Ukraine donnerait au « Centre » chaque année sans compensation l'équivalent de 30 milliards de roubles.

Assurée de forces économiques que n'ont pas les petites sœurs baltes et d'une force d'âme égale, la vaste et puissante Ukraine n'est-elle pas victime d'une illusion d'unit qui se fracasserait bien vite si elle sortait de l'empire ?

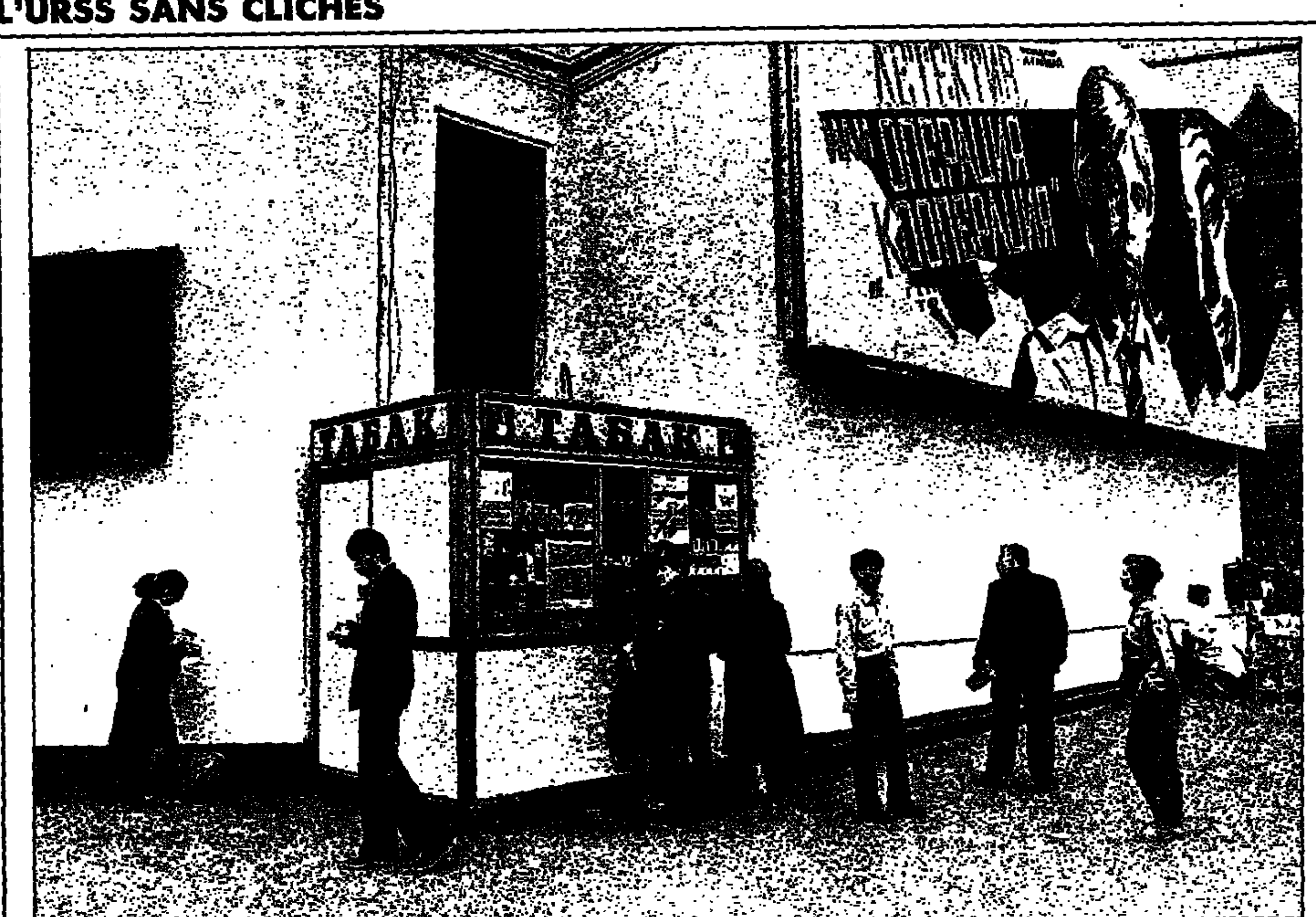
Interrogés sur cette hétérogénité (près d'un quart de la population est russe : d'autres minorités, Tatars et Polonais entre autres, ont quelques raisons de se sentir très peu « ukrainiennes »), les responsables du Rukh assurent : il n'y aura pas de conflits, nous défendrons les droits de toutes les minorités ; notre passé personnel, les débuts du Roukh en témoignent. Cet optimisme n'est pas déraisonnable : au moment où les élections, des manœuvres communistes visant à ressusciter chez les juifs la crainte des progroms ont vite échoué, à Kiev comme à Lvov. Et le Roukh dialogue effectivement avec constance avec les minorités nationales.

Reste l'inconnue (de poids !) russe si « l'empire », désemparé par des velléités indépendantistes poussées trop loin, décidait d'inciter les Russes à s'opposer en masse aux Ukrainiens. Reste encore l'autre inconnue d'une « élite ouvrière » (les mineurs) prompte à se rebeller et donc facile à manipuler si son confort matériel (relatif) est mise en cause.

L'Ukraine n'a donc plus qu'à tendre l'oreille et le regard, sans trop d'illusions, vers les débats de son soviet suprême, et en direction du grand voisin russe dont presque toute la suite dépend. Elle y glanera peut-être les signes d'une indépendance... future en lente préparation. Elle vérifiera la portée et les limites de la fière et prudente comparaison de son poète national Ivan Dratch : *« Dieu n'avait que le verbe pour créer le monde et nous nous n'avons que la parole pour parvenir à nos fins. »*

MICHEL KAJMAN

L'URSS SANS CLICHÉS



V. SCHEKOLDIN

Tabac

C'est un kiosque à tabac, un de ces millions de petits kiosques blancs qui font l'Union soviétique. Des confins européens de la Baltique indépendantiste jusqu'à la facade pacifique en passant par la misère de l'Asie centrale, ils sont partout, débitant cigarettes, babioles, glaces, et journaux, surtout.

On s'y donne rendez-vous *« devant les kiosques, à la sortie du métro »*). Pour une petite voiture, un bonbon, une poupée, les gosses s'y accrochent en hurlant, toujours trop chaudement vêtus dans ce pays qui disait avant la perestroïka : *« Le communisme, nous ne le verrons pas, mais pour les enfants... c'est dommage. »* A cette époque-là – il n'y a pas si longtemps – le kiosque à journaux ne faisait pas recette. Rien de meilleur que les glaces d'à-côté et rien de plus mortel, de plus insultant pour l'espèce humaine, que ces quotidiens gris chantant Brejnev et ses médailles. Depuis, tout a changé : il y a toujours queue, même en hiver, pour les glaces, mais queue aussi pour les journaux. Dès sept heures le matin, on se rue et à huit heures vous ne trouverez plus que *l'Etoile rouge*, l'organe du ministère de la défense (moins 20 % de vente en un an) ou la *Russie soviétique*, quotidien du national-communisme qui a perdu un quart de ses lecteurs.

Pour *Ogoniok*, le grand hebdomadaire illustré des réformateurs (4 600 000 exemplaires contre 3 000 000 début 1989), pour la *Komsomolskaïa Pravda* (plus de 20 millions d'exemplaires après un bond de 20 %) pas la peine d'essayer : il faut être dans les bonnes grâces de la kiosquière ou arriver avec la livraison et vous asseoir sur les paquets.

L'URSS, *c'est les kiosques, aussi sûrement* que les terrasses de café, c'est la France, les canaux, Venise, et *Coca-Cola l'Amérique*, mais un kiosque ne fait évidemment pas un pays. L'URSS éclate, mais, si le kiosque la définit, c'est que ce n'est pas totalement par hasard que l'URSS existe. Elle n'est après tout que la continuation d'un empire qui ne cessa de grandir en repoussant l'Europe et l'Asie.

C'est un empire colonial qui n'a pas uni mais réuni par la force. *Comme tous les empires*, elle va donc devoir s'incliner devant les peuples mais ces peuples ont une géographie, une histoire et un destin communs. Rien n'effacera cela et surtout pas à l'heure où se construit l'Europe unie. *Le kiosque survivra, comme* renaît l'empire austro-hongrois.

BERNARD GUETTA

EUROPE

Le feu vert soviétique

Les Occidentaux se félicitent de la victoire de l'OTAN

L'aval donné lundi 16 juillet par M. Gorbatchev à l'unification des deux Etats allemands dans le cadre de l'OTAN a immédiatement provoqué des réactions satisfaites des pays occidentaux, à commencer par ceux qui participent à la conférence « 2 + 4 » sur le statut de l'Allemagne et dont les représentants devaient se retrouver mardi 17 juillet à Paris.

La réaction la plus prompte est venue de Washington où dès lundi après-midi un porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, qualifiait de « *tout à fait intéressantes et bienvenues* » les déclarations de M. Gorbatchev. Peu après le président George Bush se félicitait à son tour de la prise de position du président soviétique. « *Nous pensons*, disait-il, *que cette solution* [l'unification dans l'OTAN] *sert au mieux les intérêts de tous les pays d'Europe, y compris de l'Union soviétique.* »

La réaction du président américain marque le double souci de ne pas présenter l'événement comme une défaite de l'URSS et d'en revendiquer le mérite pour l'OTAN qui, grâce à lui et notamment lors du récent sommet de Londres qu'il a mené de main de maître, a su s'adapter comme il fallait. Les propos tenus lundi par M. Gorbatchev sont, a dit M. Bush, « *une preuve de ses capacités de chef d'Etat et renforcent les efforts en vue de construire des relations durables basées sur la coopération (...) Ils peuvent être considérés peut-être, pour une part, comme le résultat du sommet de l'OTAN à Londres où l'Europe a montré qu'elle était prête à s'adapter aux nouvelles réalités de l'Europe et à tendre la main à d'anciens adversaires* ».

Le secrétaire d'Etat, M. James Baker, qui n'a appris la décision de M. Gorbatchev que lors d'une escale à Shannon (Irlande) alors qu'il se rendait à Paris où il est arrivé lundi dans la soirée, n'a pas caché sa surprise devant la rapidité du tournant pris par le président soviétique et qu'il n'escomptait pour sa part que pour août ou septembre. « *Nous pouvons être optimistes, je crois que cela va donner une impulsion à l'ensemble du processus* » de la réunification, a-t-il dit.

La réunion « 2 + 4 » de Paris

Dans une réaction à la mesure des soupçons d'anti-germanisme qui pesent ces derniers temps sur elle, Mme Thatcher a fait savoir lundi soir qu'elle était « *tout à fait ravie* », tandis que l'opposition travailliste saluait « *un grand tournant dans l'histoire européenne* ». « *Il semble que l'URSS ait compris que l'OTAN avait changé et lui tendait une main accueillante* » a pour sa part estimé le chef de la diplomatie britannique, M. Douglas Hurd, à Bruxelles où il participait à une réunion des ministres des affaires étrangères des Douze.

M. Roland Dumas, à Bruxelles également, s'est refusé pour sa part à tout commentaire avant d'être informé du contenu de l'accord par son homologue ouest-allemand, M. Genscher qu'il devait retrouver mardi matin à Paris. « *Nous n'avons pas méconnu les problèmes que l'appartenance de l'Allemagne à l'alliance atlantique pourrait poser à d'autres pays, en particulier l'URSS* », a simplement déclaré M. Dumas. Aucune autre réaction officielle n'était venue de Paris en début de matinée mardi, avant l'ouverture de la réunion « 2 + 4 ».

La prise de position de M. Gorbatchev devrait entrainer une percée dans ces discussions à six qui piétinaient un peu depuis quelque mois. La réunion de Paris a à son ordre du jour la question des frontières de la future Allemagne, en particulier celle de la frontière avec la Pologne qui a fait l'objet en son temps d'une aigre controverse germano-polonaise.

Il y a quelques jours encore certains responsables polonais laissaient entendre que les déclarations solennelles adoptées par les parlements de RFA et de RDA sur l'intangibilité des frontières et sur la promesse de conclure avec Varsovie un traité la garantissant après l'unification, ne leur suffisaient pas. Le ministre polonais des affaires étrangères lui même, M. Skubiszewski, avait la semaine dernière paru établir un lien entre le rétablissement définitif de la souveraineté de l'Allemagne et la ratification du traité frontalier.

M. Skubiszewski, arrivant à Paris lundi soir, est revenu sur cette approche, déclarant qu'il s'agissait « *d'un grand malentendu* ». Il a admis que l'unification, et donc la levée des prérogatives des quatre puissances victorieuses de la seconde guerre sur l'Allemagne (Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France) devait précéder la ratification d'un traité germano-polonais. Il a néanmoins souhaité que le délai séparant les deux actes soit court. « *La simultanéité serait la meilleure solution* », a-t-il dit. Le secrétaire d'Etat américain, faisant droit aux inquiétudes soviétiques, a néanmoins suggéré dans l'avion qui le conduisait à Paris que les quatre conservent certaines responsabilités sur la frontière germano-polonaise jusqu'au règlement final. Les participants à la réunion « 2 + 4 » devaient donner mardi en fin de journée une conférence de presse sur le résultat de leurs travaux.

D'autres réactions positives ont salué la décision prise lundi par M. Gorbatchev, notamment à La Haye où le ministre des affaires étrangères, nous rapporte notre correspondant Christian Chartier, s'en est félicité, en estimant lui aussi que les Occidentaux avaient « *tendu la perche* » à l'URSS et en se réjouissant des effets positifs que cette décision ne manquerait pas d'avoir sur les négociations de Vienne. Enfin de Tokyo, le premier ministre japonais, M. Kaifu, s'est également félicité de l'acceptation par Moscou que l'Allemagne unie soit membre de l'OTAN, qu'il a présentée comme « *un grand pas en avant* ».

C. T.

Les huit points de l'accord Kohl-Gorbatchev

Voici les points sur lesquels MM. Kohl et Gorbatchev sont tombés d'accord mardi 17 juillet :

– La réunification allemande concerne la RDA, la RFA et Berlin.

– Si la réunification allemande devient une réalité, la responsabilité et les pouvoirs des quatre puissances alliées de la seconde guerre mondiale seront totalement abrogés.

– L'Allemagne unifiée, exerçant sa pleine souveraineté, pourra décider librement et de façon indépendante à quelles alliances elle appartiendra.

– L'Allemagne unifiée concluera un traité bilatéral avec l'Union Soviétique pour le retrait de ses troupes de RDA. Il sera achevé en trois ou quatre ans

– Les structures de l'OTAN ne seront pas étendues en RDA tant que des troupes soviétiques y seront stationnées. Les unités de la Bundeswehr qui ne font pas partie des structures de l'OTAN pourront toutefois y être stationnées.

– Les troupes des trois puissances occidentales (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France) peuvent rester à Berlin tant que les troupes soviétiques sont stationnées en RDA, ce qui doit être réglé par un traité particulier avec les autorités de Berlin.

– Le gouvernement de la RFA exprime sa disposition, dans le cadre des discussions de Vienne sur le désarmement conventionnel en Europe, à réduire les forces armées de l'Allemagne unifiée en trois ou quatre ans à 370 000 hommes. Ces réductions commenceront après la conclusion de l'accord de Vienne.

– L'Allemagne unifiée renoncera à la fabrication et à la possession d'armes chimiques et sera partie au traité de non prolifération nucléaire.

Dans la presse parisienne

● **« L'Humanité » : « Pas une bonne nouvelle ».** – « *Il ne sert à rien de se mettre la tête dans le sable comme les autruches. L'annonce, hier à Moscou, du feu vert donné par l'Union soviétique à l'entrée de la grande Allemagne dans l'OTAN n'est pas une bonne nouvelle. Chacun sait que l'éventualité de l'événement nous inquiétait ; les quelques déclarations apaisantes qui entourent sa proclamation ne nous rassurent pas.*

» Tout le paysage de l'Europe en est boulversé. Après avoir mené à terme sa « stratégie de la capture » *en RDA, la nouvelle Allemagne de Helmut Kohl – ce colosse économique devenu un géant politique – s'installe à la tête de la plus énorme alliance militaire du monde, aux côtés des Etats-Unis.*

» Vieilleries, les blocs militaires ! Quel paradoxe : alors que le pacte de Varsovie n'est plus qu'un fantôme, alors que l'OTAN elle-même avoue ne plus avoir d'ennemis, alors que l'Union soviétique a déclaré la paix au monde, l'énorme machine militaire occidentale intègre le très puissant renfort de l'Allemagne réunifiée. On ne saurait aller plus brutalement à contre-courant du bon sens, de l'Histoire, et de la volonté des peuples. La dissolution de tous les blocs armés jusqu'aux dents n'a jamais été une exigence aussi actuelle. »

CLAUDE CABANES

● **« Le Figaro » : « La double légitimité de Gorbatchev ».** – « *Comment ce qui était impossible est-il si vite devenu possible ? Cette prompte évolution est-elle signe de force ou de faiblesse de la part du numéro un soviétique ?*

» Il se sent renforcé par l'indiscutable établissement de sa double légitimité. Après son élection comme président, il était déjà maître absolu de l'Etat. Et il sort du 28e congrès, maître absolu du parti. Les pays de l'alliance atlantique lui ont tendu la main. Il est fondé à se targuer d'avoir obtenu beaucoup de concessions. Et il compte bien en obtenir d'autres.

» Mais n'est-il pas, de son côté, poussé aux concessions parce qu'il sent que le temps lui manque ? Son talent paradoxal est de savoir jouer non seulement de sa force, mais de sa faiblesse. L'économie soviétique se grippe. La société se décompose. Le parti, rejeté par la population, s'émiette.

L'Union éclate. La seule chance, pour M. Gorbatchev, d'éviter la catastrophe est d'obtenir une aide puissante de l'Occident. Particulièrement, de cette Allemagne étourdissante de santé et de dynamisme, qui a gagné avec les armes de la paix le pari qu'elle avait perdu avec les armes de la guerre. »

ALAIN PEYREFITTE

YOUGOSLAVIE

M. Milosevic est élu président du Parti socialiste serbe

BELGRADE

correspondance

La Ligue des communistes serbes et l'Alliance socialiste de Serbie ont adopté à l'unanimité, lundi 16 juillet à Belgrade, une résolution organisant leur fusion en un Parti socialiste de Serbie (PSS). Immédiatement après, et en présence de 1 382 délégués, ils ont organisé le congrès constitutif de ce nouveau parti, dont M. Slobodan Milosevic, président de la République de Serbie et leader des « anciens » communistes, a été élu président par 1 228 voix contre 66.

Le nouveau parti prône le fédéralisme, l'unité de la Serbie, au sein de laquelle les provinces autonomes du Kosovo et de la Voïvodine ne peuvent en aucun cas avoir le statut d'Etats, et aspire à une société démocratique socialiste. Le PS s'oppose à l'entière privatisation du capital social proposée, il y a quinze jours, par le premier ministre yougoslave, M. Markovic.

Les communistes serbes, conscients de leur échec en Slovénie et en Croatie lors des recentes élections libres, espèrent que la nouvelle appellation de leur parti pourrait accroître leurs chances lors des prochains scrutins. Deux questions se posent : combien d'anciens membres de la Ligue des communistes de Serbie accepteront-ils d'adhérer au PS ? Les plus réticents ne pourraient-ils pas fonder d'ici peu un nouveau Parti communiste ?

Certains considèrent aussi que le « mariage » entre la Ligue des communistes et l'Alliance socialiste de Serbie pourrait ne pas être conforme à la Constitution serbe . M. Nedeljkovic, professeur à Belgrade, a aini déposé une plainte affirmant que cette union est anticonstitutionnelle et entraine « *l'aliénation* » d'un capital d'environ 380 millions de francs. Il demande par conséquent qu'un inventaire complet des propriétés de l'Alliance socialiste de Serbie soit fait et que tous ses biens sociaux soient rendus au peuple serbe. – *(Intérim.)*

POLOGNE

Création d'un mouvement pro-gouvernemental

Scellant la rupture au sein de Solidarité, plusieurs de ses figures historiques ont créé, lundi 16 juillet à Varsovie, un mouvement politique pour soutenir le premier ministre Tadeusz Mazowiecki. L'Action démocratique, créée par 101 députés, syndicalistes et intellectuels, prévoit de tenir un congrès le 28 juillet et de proposer un candidat à l'élection présidentielle pour s'opposer à la candidature de M. Lech Walesa, dont les partisans ont déjà créé le mouvement Alliance du centre.

« *Nous pensons que le président doit être élu par l'ensemble de la nation* », a déclaré le syndicaliste Wladislaw Frasyniuk, un des fondateurs d'Action démocratique, qui va demander vendredi au Parlement d'amender en ce sens de la Constitution. Les partisans de M. Lech Walesa souhaitent, pour leur part, que le président soit élu par le Parlement. Le mandat du général Wojciech Jaruzelski, élu en 1989, ne s'achève en principe qu'en 1995, mais l'ensemble de la classe politique polonaise s'est prononce pour des élections anticipées. Parmi les membres fondateurs de l'Action démocratique figurent aussi MM. Zbigniew Bujak, ancien dirigeant de Solidarité pour Varsovie, Adam Michnik, directeur du journal *Gazeta*, Andrzej Wajda, cinéaste, Marek Edelman, survivant du ghetto de Varsovie, Jerzy Turowicz, rédacteur en chef de l'influent hebdomadaire catholique *Tygodnik Powszechny* et ami personnel du pape Jean-Paul II. – *(AFP.)*

ALBANIE

La France pourrait rouvrir son ambassade à Tirana dans quelques semaines

Alors que les 543 réfugiés albanais, arrivés la veille à Marseille, ont été placés, *lundi 16 juillet, dans les quatre* centres d'accueil mis à leur disposition à Mourmelon (Marne), Creil (Oise), Emance (Yvelines) et Saint-Astier (Dordogne), le ministère francais des affaires étrangères a annoncé le même jour que son ambassade à Tirana serait rouverte dans « *trois ou quatre semaines* », le temps que les bureaux soient nettoyés et remis en ordre.

M. François Giuliani, porte-parole du secrétaire général des Nations unies, a déclaré pour sa part lundi à New-York que 4 786 Albanais très exactement ont été évacués de onze ambassades étrangères de Tirana. 4 587 d'entre eux ont été transportés par bateau, notamment vers l'Italie et la France.

Les ministres des affaires étrangères des Douze ont décidé, lors de leur réunion mensuelle lundi à Bruxelles, d'envoyer à Tirana une mission diplomatique qui devrait permettre aux pays de la Communauté de se faire une opinion sur la place à accorder à l'Albanie au sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui doit se tenir fin novembre à Paris. L'Albanie avait obtenu, le 10 juillet, le statut d'observateur à la réunion préparatoire à ce sommet de la CSCE (*le Monde* du 12 juillet). – *(AFP.)*

Neuf mois pour convaincre Moscou

1989

11 novembre : Moscou réagit favorablement à la chute du mur de Berlin (9 novembre), tout en adressant une mise en garde aux Allemands contre les risques d'instabilité. Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, rappelle les accords internationaux sur les questions frontalières conclus dans les années 70 entre la RFA, l'URSS, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la RDA.

29 novembre : le plan du chancelier Helmut Kohl sur l'unification ne provoque pas de réaction officielle à Moscou, mais M. Vadim Zagladine, conseiller diplomatique de M. Gorbatchev, affirme que « *liquider les deux alliances militaires en Europe n'est possible que si vous avez quelque chose à leur substituer; ce* [qui] *n'est pas le cas aujourd'hui* ».

1990

31 janvier : M. Gorbatchev reconnait le droit des Allemands à l'autodétermination

13 février : réunion « Ciel ouvert » à Ottawa, entre les pays du pacte de Varsovie et de l'OTAN. Les deux Etats allemands et les quatre puissances victorieuses de la seconde guerre mondiale décident de réunir une conférence – « 2 + 4 » – sur les aspects externes de l'unification allemande.

18 mars : victoire des démocrates-chrétiens aux élections en Allemagne de l'Est.

30 avril : Allemands, Américains, Britanniques, Français et Soviétiques se rencontrent à Berlin pour préparer la première réunion de la conférence « 2 + 4 ».

5 mai : lors de la première réunion « 2 + 4 », à Bonn, les deux gouvernements allemands rejettent la proposition soviétique de découpler les aspects internes et externes de la réunification. Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, estimait que le règlement simultané des deux aspects n'était pos nécessaire, laissant entendre que la conférence « 2 + 4 » pourrait durer plusieurs années.

18 mai : accord entre la RFA et la RDA sur l'unification économique et monétaire allemande, qui entrera en vigueur le 1er juillet.

19 mai : lors d'une visite du secrétaire d'Etat américain James Baker à Moscou, l'URSS exige que les effectifs de l'armée de la future Allemagne soient limités par traité dans le cadre des négociations « 2 + 4 ».

29 mai : à Ottawa, M. Mikhaïl Gorbatchev compare l'insistance des Occidentaux à vouloir dicter leur propre solution sur le statut de l'Allemagne unifiée à un « *disque rayé* », et leur demande de « *changer de mélodie* ».

31 mai : de légers progrès sur l'approche du problème allemand sont enregistrés à l'occasion du sommet *Bush-Gorbatchev, à Washington*. Les deux présidents reconnaissent que le choix de l'alliance militaire d'une Allemagne unie devra être opéré par les Allemands, « *conformément aux résolutions de la CSCE et de la Charte des Nations unies* ». Le sommet donne le « *ferme espoir* » que les aspects internes et externes de l'unification seront réglés simultanément.

6 et 7 juillet : les pays membres de l'alliance atlantique invitent le président Gorbatchev à venir s'exprimer devant l'OTAN, à Bruxelles insistent sur le caractère purement défensif de leur doctrine et proposent d'institutionnaliser la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

9, 10 et 11 juillet : lors du sommet de Houston, les sept pays les plus industrialisés, à qui M. Gorbatchev a demandé une aide économique, parviennent à un accord de principe sur cette aide, sans toutefois définir concrètement la nature de cette aide.

16 juillet : Moscou donne son feu vert à l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN.

Renaissance d'une souveraineté

Suite de la première page

L'URSS ne pouvait alors imaginer qu'une Allemagne divisée, dont l'une partie serait étroitement gardée sous tutelle, à défaut d'une Allemagne socialiste, à la rigueur neutre. Mais l'abomination des abominations c'était une Allemagne appartenant au camp des démocraties, car pour les Soviétiques, et les souvenirs de la guerre comme l'insistance de la propagande en faisaient un sentiment fort répandu dans la population, l'Allemagne de l'Ouest était d'abord celle du revanchisme.

En parlant de Realpolitik, M. Gorbatchev laisse entendre que l'accord passé avec M. Kohl est le fruit d'un compromis. Il n'a pas entièrement tort même si le chancelier semble avoir reçu plus qu'il n'a donné. Au-delà du feu vert sur l'appartenance à l'OTAN, Moscou a aussi accepté que le territoire actuellement couvert par la RDA n'ait pas vraiment de statut spécial puisque après le retrait des troupes soviétiques, des soldats allemands, y compris ceux dépendant du commandement militaire intégré de l'OTAN, pourront y être stationnés.

En contrepartie, aucune troupe étrangère ne pourra se trouver dans cette région et un plafond de 370 000 hommes a été fixé pour les effectifs de toute l'armée allemande. Mais, surtout, les Soviétiques peuvent espérer avoir fait un investissement à long terme, pour deux raisons au moins. Dans le domaine économique d'abord, les Allemands sont prêts à aider massivement l'URSS; ils l'ont dit et répété et ils ont poussé leurs alliés sur la même voie. Le nouveau traité que préparent Bonn et Moscou pour remplacer celui signé en 1970 par Willy Brandt et Alexis Kossyguine doit couvrir tout le champ de la coopération : politique, culturelle, économique, universitaire, technologique, écologique, etc.

Passage obligé vers l'Europe

Dans le domaine militaire ensuite; M. Gorbatchev peut parier sur « l'exemplarité » du retrait des troupes soviétiques d'Allemagne. L'*opinion publique allemande* n'exigera-t-elle pas bientôt le même mouvement des troupes américaines, britanniques ou françaises ? Et « *une Allemagne unie (qui) renonce à la production; la possession et la disposition d'armes atomiques, bactériologiques et chimiques* » (accord de Moscou) ne sera-t-elle pas amenée à refuser aussi le stockage sur son sol de *telles armes appartenant à ses* alliés ?

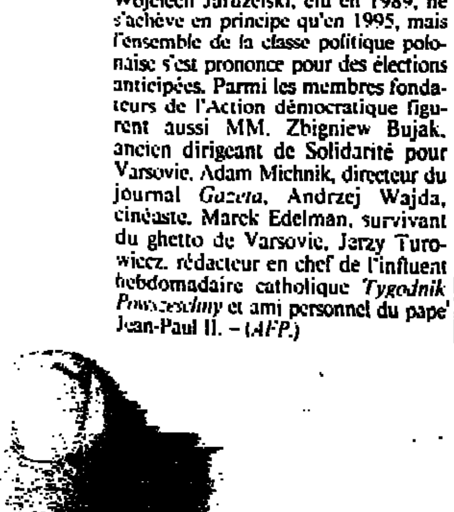
La diplomatie soviétique a essayé d'obtenir des Occidentaux une dissolution de l'OTAN en contrepartie de la disparition du pacte de Varsovie.

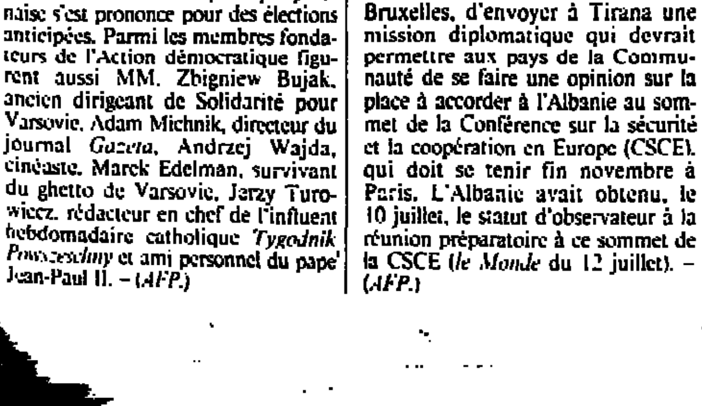
Sans grande conviction, car il leur était évidemment difficile de monnayer quelque chose qui *de facto n'existait plus. Mais ils n'ont* pas abandonné toute idée d'arriver à leurs fins par d'autres moyens, en persuadant petit à petit les Allemands de l'inutilité d'une défense qui ne soit pas intégrée dans ce système paneuropéen de sécurité qu'ils appelaient de leurs vœux bien avant que M. Gorbatchev n'arrive au pouvoir.

Pour les réformistes du Kremlin, l'Allemagne est le point de passage obligé vers l'Europe, vers la modernité, vers le contact avec une forme de civilisation à laquelle les Russes ont parfois rêvé d'appartenir sans jamais y réussir vraiment et dont soixante-dix ans de communisme les avaient irrémédiablement coupés. Au nom de la « maison commune européenne », ils ont abandonné un glacis qui, en termes militaires, n'avait plus de sens et ils viennent de faire le dernier sacrifice en acceptant l'unité allemande.

Du même coup, ils redonnent à l'Allemagne une place privilégiée au centre de l'Europe, une Allemagne qui, à l'Ouest, a depuis 1949 rompu avec ses vieux démons et gagné ses brevets de démocratie. Une Allemagne qui se défend de faire cavalier seul, même si elle en a reconquis les moyens économiques puis politiques, et qui ne se comprend qu'insérée dans la Communauté des Douze. Il n'est plus temps de regretter qu'une Ostpolitik commune n'ait pas été développée au cours des dernières années par l'Europe, et notamment par la France et l'Allemagne. Mais il n'est sans doute pas trop tard pour concevoir et mettre en œuvre, ensemble, la nouvelle organisation d'une Europe où toutes les structures traditionnelles se sont effondrées. Si les vieilles démocraties du continent ne peuvent l'entreprendre en commun, les plus puissantes le feront de bonne foi, mais pour leur compte.

DANIEL VERNET





EUROPE

à l'unification allemande

Un climat de fête

Suite de la première page

« Je lève mon verre à l'unité de l'Allemagne », triomphait le chancelier, qui taquinait les journalistes en leur assurant qu'il ne lirait aucun des articles laudateurs qu'ils allaient écrire sur lui.

Helmut Kohl peut donc prendre ses traditionnelles vacances en Autriche avec le sentiment du devoir accompli : les deux derniers obstacles majeurs à la rapide unification de la RFA et de la RDA ont été balayés. En disant « oui » à la restauration totale de la souveraineté allemande, ce qui implique obligatoirement la liberté d'adhérer au système d'alliance de son choix – *« Je ne doute pas que le futur Parlement de l'Allemagne unifiée choisisse de rester dans l'Alliance occidentale »*, précisait le chancelier par coquetterie, – Mikhaïl Gorbatchev mettait un point final à toutes les incertitudes, enterrant ces solutions évoquées jusque-là par Moscou : neutralité de l'Allemagne, double adhésion à l'OTAN et au pacte de Varsovie.

« L'art du possible »

Comme à son habitude, le président soviétique a sauté sans hésiter au-dessus de l'obstacle qu'il voyait devant lui. Sorti renforcé du congrès du Parti Communiste, il n'a pas hésité dans la foulée à profiter de la marge de manœuvre acquise pour accomplir le pas décisif vis-à-vis de l'Allemagne, et le plus douloureux aux yeux des militaires : programmer le retrait *« sous trois à quatre ans »* des trois cent quatre vingt mille soldats soviétiques stationnés en RDA. *« Nous avons fait de la Realpolitik »*, commentait-il en ajoutant qu'en la circonstance *« la politique est l'art du possible »*.

L'écroulement de la RDA mettait en danger le cœur de la puissance soviétique : dès l'ouverture du mur de Berlin, il était clair pour Moscou que l'équilibre déjà très fragile de son économie risquait de basculer définitivement. La RDA était le principal partenaire de l'URSS au sein du COMECON et contribuait de manière décisive à sa sécurité. Sans les fournitures de produits de technologie avancée de Berlin-Est et dans une moindre mesure de Tchécoslovaquie, l'URSS était dans l'incapacité d'assumer son rôle de puissance mondiale : cela était bien connu des militaires.

L'accord du Caucase, à première vue, apparaît comme un triomphe presque complet des thèses défendues par Bonn et les Occidentaux. Helmut Kohl a obtenu pour son pays la suppression des droits spécifiques des Alliés sur l'Allemagne et sur Berlin, en ne concédant que très peu aux Soviétiques. Le plafond des troupes de la future Bundeswehr a été fixé à 370 000 hommes, un chiffre que Bonn va proposer aux négociations de Vienne.

Loin de Rapallo

Pour M. Gorbatchev, c'est un progrès appréciable puisque cela correspond à une *« diminution de 45 % du total des hommes sous l'uniforme allemand »*. Ce calcul est un peu fallacieux puisqu'il fait entrer en ligne de compte les troupes de l'armée nationale populaire de la RDA dont la dissolution était inéluctable. Mais sur le plan des principes, l'URSS, en dépit de sa position de faiblesse, a atteint un objectif qui était une constante de sa politique depuis la révolution d'Octobre : l'assurance que le géant économique allemand ne sera plus aussi un géant militaire menaçant.

L'accord soviéto-allemand, c'est aussi un arrangement conclu entre une superpuissance nucléaire et une grande puissance économique qui renonce à jamais à se donner, sous quelque forme que ce soit, les instruments modernes de la domination militaire. Cela ne sera pas sans conséquence sur l'évolution ultérieure de l'Europe : on voit mal comment l'Allemagne pourrait contourner cette renonciation en favorisant la mise sur pied d'une défense européenne incluant la dissuasion nucléaire.

Le chancelier Kohl a par avance cloué au pilori ceux qui voudraient comparer l'accord du Caucase avec le traité de Rapallo, qui avait, en 1922, marqué le rapprochement de l'Allemagne de Weimar avec une URSS menaçant les démocraties. *« Ceux qui pourraient dire cela ne connaissent rien à l'Histoire. La situation est aujourd'hui totalement différente. L'Allemagne est profondément ancrée dans l'alliance occidentale et la Communauté européenne. »*

M. Theo Waigel, le ministre des finances, qui a négocié les aspects économiques de l'accord, estime pour sa part qu'il *« ne voit pas d'exemple dans l'Histoire où un accord entre deux nations corresponde aussi exactement aux intérêts des deux parties »*. Ce résultat, selon M. Waigel, n'a pu être obtenu que par une prise de conscience à Bonn comme à Moscou du caractère décisif des relations entre l'Allemagne et la Russie dans la future architecture de l'Europe.

« Nous sommes parvenus à cette percée parce que nous avons fait, sans bruit, les gestes nécessaires au bon moment. Les soviétiques nous ont été reconnaissants d'être les seuls à être intervenus quand leur maison menaçait de brûler : aide alimentaire d'urgence cet hiver, recherche en commun des solutions aux problèmes de balance des paiements résultant de l'union monétaire allemande, crédit de 5 milliards de deutschemarks le mois dernier. »

Un traité avant un an

En se faisant, à l'OTAN comme au groupe des Sept de Houston, l'avocat le plus véhément d'un soutien politique et économique à Mikhaïl Gorbatchev, le chancelier Kohl gagnait non seulement ce feu vert à l'unité allemande, mais aussi devenait pour la période qui s'ouvre l'interlocuteur occidental privilégié des dirigeants de Moscou. Cela s'est traduit dans le comportement des deux hommes par une chaleur des rapports ostensiblement affichée.

« C'est du Mitterrand-Kohl de la meilleure époque ! » remarquaient les rares journalistes allemands et soviétiques qui avaient pu suivre les pas des deux hommes dans les campagnes caucasiennes. L'intimité, la jovialité d'un week-end d'été à la montagne se sont même traduites par un atterrissage « impromptu » des hélicoptères officiels dans un champ en train d'être moissonné, Mikhaïl Gorbatchev et Helmut Kohl s'installant quelques instants aux commandes de la moissonneuse-batteuse du kolkhozien. Raïssa Gorbatcheva était également de la partie, étonnant le chancelier par sa connaissance de la philosophie allemande, notamment d' Emmanuel Kant...

M. Horst Ehmke, le dirigeant social-démocrate délégué par son parti pour exprimer publiquement la satisfaction du SPD devant les résultats acquis ce week-end, ne pouvait que constater, admiratif, le chemin parcouru par le chancelier, depuis la malheureuse comparaison de Gorbatchev et de Goebbels, une gaffe commise il y a quatre ans par un Helmut Kohl qui n'en fait plus beaucoup...

Helmut Kohl et Mikhaïl Gorbatchev n'ont pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. Le principe d'un « traité général » entre l'Allemagne et l'URSS qui devrait être conclu avant un an a été adopté. Les grandes lignes de ce traité qui comporteraient un pacte de non-agression mutuelle sont déjà dans les cartons de la chancellerie. Il ressemble comme un frère au traité franco-allemand de 1963, prévoyant des consultations politiques régulières, des échanges de jeunes, une coopération scientifique et technique.

Le prochain triomphe du chancelier Kohl pourrait bien, cette fois, être fêté à domicile : le président soviétique a accepté son invitation à se rendre dans son Palatinat natal, un paysage moins grandiose que le Caucase de Mikhaïl Gorbatchev, mais où le chancelier a toujours puisé sa force et son inspiration.

LUC ROSENZWEIG

Le chancelier Kohl : « Une nouvelle page de l'histoire allemande »

« Je suis persuadé qu'une nouvelle page de l'histoire allemande et européenne pourra être tournée d'ici à la fin de l'année », a déclaré le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl lors d'une conférence de presse, mardi 17 juillet, au lendemain de son retour d'URSS. M. Kohl a assuré que la RFA était prête à apporter son soutien aux efforts soviétiques de réformes économiques, tout en *« excluant »* que cette aide soit apportée uniquement par la RFA.

D'autre part, le chancelier a qualifié de *« faux pas typique »* les propos de l'ancien ministre britannique du commerce et de l'industrie, Nicholas Ridley, qui avait accusé les Allemands de vues hégémonistes, traité les Français de *« caniches »* et assimilé la Commission de la CEE à Adolf Hitler. Selon le chancelier, ces attaques *« assez stupides »* ne peuvent pas être mises au compte du gouvernement britannique et le ministre *« a été assez puni »* puisqu'il a perdu son emploi *« et c'est justice »*. – (AFP.)

AMÉRIQUES

HAITI : la polémique sur la présence d'anciens duvaliéristes

La crise est désamorcée mais les tensions demeurent

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

L'ultimatum lancé à la présidente haïtienne par plusieurs partis politiques et par le Conseil d'État a été suspendu lundi 16 juillet peu après la mi-journée. A la demande du conseil électoral provisoire (CEP), les auteurs de l'ultimatum ont accepté d'ouvrir des négociations alors que leur principale revendication, l'arrestation de deux barons duvaliéristes, n'a toujours pas été satisfaite. Le Conseil d'État et sept partis membres de l'Assemblée de concertation avaient menacé d'appeler à la mobilisation populaire pour renverser le gouvernement civil provisoire de Mme Ertha Pascal-Trouillot si Roger Lafontant et Williams Regala, anciens ministres de l'intérieur de Jean-Claude Duvalier et du général Henri Namphy, n'étaient pas mis sous les verrous.

Ancien responsable des « tontons macoutes », la tristement célèbre milice des Duvalier, Roger Lafontant est accusé d'avoir participé à des séances de torture ; l'ex-général Williams Regala est pour sa part impliqué dans le massacre qui avait interrompu les élections de novembre 1987. Ils sont tous les deux rentrés récemment en Haïti, avec d'évidentes complicités au sein de l'armée et de l'appareil d'État.

Pour tenter d'apaiser les esprits, le gouvernement a destitué un magistrat qui avait cassé le mandat d'amener lancé contre Roger Lafontant, et la police a perquisitionné quelques villas dans la banlieue résidentielle qui surplombe Port-au-Prince, sans mettre la main sur les deux hommes que plusieurs témoins affirment avoir vu circuler ces derniers jours, protégés par de fortes escortes.

« Le retour de Lafontant et de Regala a précipité la crise qui couvait depuis plusieurs semaines », observe Jacquelin Télémaque, un journaliste haïtien. Entre la présidente, accusée de s'être entourée de conseillers proches des milieux duvaliéristes, et le Conseil d'État chargé d'« encadrer l'exécutif », les hostilités étaient ouvertes.

La résurgence du péril macoute a aussi mis en évidence les divisions au sein du camp démocratique. Trois des plus importants partis de l'Assemblée de concertation, le Parti démocrate-chrétien haïtien de Sylvio Claude, le Parti nationaliste progressiste révolutionnaire haïtien (PANPRA, social-démocrate) de Serge Gilles et le Mouvement pour l'instauration démocratique en Haïti (MIDH) de Marc Bazin, ont refusé de s'associer à l'ultimatum contre le président civil, qualifiant ce mot d'ordre d'« *aventuriste* ».

Tout en se déclarant préoccupé par la présence sur le sol haïtien de deux barons duvaliéristes dont il a demandé l'expulsion, l'ambassadeur américain a, pour sa part, réaffirmé lundi son soutien à Mme Trouillot en annonçant l'octroi d'une aide de 16 millions de dollars.

Le retour du « parrain »

Même si elle est temporairement désamorcée, la crise n'est pas réglée. Face au camp duvaliériste regonflé moralement et financièrement par le retour du « parrain » Lafontant, les tenants du changement démocratique étalent leurs querelles. Marc Bazin et Sylvio Claude, deux des candidats les mieux placés dans la course à la présidence, souhaitent accélérer la cadence électorale. D'autres pensent que la population boudera les urnes si la « dame » – c'est le surnom de Mme Ertha Pascal-Trouillot – ne manifeste pas fermement sa volonté de lutter contre l'insécurité politique.

La population, qui a massivement manifesté la semaine dernière, par la grève générale, son refus du retour à l'ordre duvaliériste, vit dans la crainte des exactions des bandes armées : chaque jour des « zenglendo » – c'est le nouveau nom des tueurs macoutes – pillent et assassinent dans les rues de Port-au-Prince.

JEAN-MICHEL CAROIT

CUBA : après une tentative de prise d'otages

Les douze réfugiés ont quitté l'ambassade de Tchécoslovaquie

Les douze Cubains, parmi lesquels cinq dissidents, qui s'étaient réfugiés dans l'ambassade de Tchécoslovaquie depuis lundi 9 juillet, ont quitté *« de leur plein gré »*, lundi soir 16 juillet, la chancellerie tchèque, a annoncé le ministère cubain des relations extérieures (MINREX). Plus tôt dans la soirée, au cours d'une « prise d'otages », réalisée dans des conditions très confuses, sept des douze Cubains avaient annoncé prendre en otages leurs cinq compatriotes réfugiés avec eux et réclamé un avion pour se rendre aux Etats-Unis, faute de quoi ils menaçaient de faire sauter le bâtiment.

Selon la note lue à minuit par le directeur du centre de presse international du MINREX, M. Hector Argiles, ces réfugiés, qualifiés d' *« antisociaux »*, avaient été accueillis dans l'ambassade de Tchécoslovaquie *« en grossière violation des lois cubaines »*. *« Le gouvernement cubain*, poursuit la note, *a des raisons fondées pour considérer que tous les événements qui se sont succédé dans les locaux diplomatiques tchécoslovaques font partie d'une provocation planifiée »*. – (AFP. Reuter.)

DIPLOMATIE

Malte a déposé sa demande d'adhésion à la CEE

Devenir le « Luxembourg de la Méditerranée »...

Malte a déposé, lundi 16 juillet, une demande d'adhésion à la Communauté européenne. Le gouvernement maltais n'ignore pas que l'élargissement de la CEE n'est pas du tout d'actualité et que cette candidature, comme celles de la Turquie, de l'Autriche et de Chypre, ne sera pas examinée avant 1993. Il n'en multiplie pas moins les gages de bonne volonté à l'égard des pays européens.

LA VALETTE

de notre envoyée spéciale

Le temps est loin où Dom Mintoff, le « vieux lion » travailliste, maître de l'île pendant quinze ans, écrivait des poèmes à l'attention de son ami nord-coréen Kim Il Sung. Aujourd'hui, lorsqu'il est question de Corée à La Valette, il s'agit de celle du Sud : le premier ministre maltais, M. Edward Fenech-Adami, prépare ses valises pour une visite de travail à Séoul.

« Zone offshore », *« port franc »*, *« développement des infrastructures »*, *« incitations fiscales »* ... Les expressions qui reviennent en rengaine à Malte empruntent plus au pragmatisme qu'à l'idéologie. En trois ans de pouvoir, le parti nationaliste n'a pourtant pas totalement anéanti l'héritage travailliste. Le secteur public emploie encore 43 % de la population active, et les traditionnelles relations avec la Libye – qui exaspéraient l'Occident du temps de Dom Mintoff – n'ont pas été rompues. Mais le gouvernement nationaliste, qui se définit comme proche de la social-démocratie, s'est résolument rapproché de ses voisins européens en mettant en vigueur une législation tournée vers l'expansion économique à tout crin.

En ce mois de juillet, les touristes sont plus nombreux que les Maltais dans les rues de La Valette. L'an dernier, l'île en a accueilli plus de 800 000 – dont 27 000 Français et près d'un demi-million de Britanniques – pour une population de 340 000 habitants. Première activité économique de Malte, l'industrie du tourisme est en pleine expansion, mais le gouvernement mise maintenant sur d'autres atouts que le soleil : la situation géographique du « caillou » et sa population. L'ambition ? Devenir, au cœur de la Méditerranée, une plaque tournante des capitaux et des services.

« Un centre de réputation »

Il est vrai qu'avec seulement 25 kilomètres de longueur, aucune matière première, et une densité de plus de 1 100 habitants au kilomètre carré l'île n'a guère d'alternative... La voilà donc en train de se lancer dans une politique de grands travaux (construction d'un nouveau terminal aéroportuaire, ouverture d'un port franc, investissements dans les télécommunications) et de *« prendre modèle sur le Luxembourg »*, selon les termes du ministre de l'économie, M. John Dalli.

Entrée en vigueur il y a un an, la loi *offshore* qui incite les compagnies d'assurance, les banques et autres sociétés de services à s'installer ici en ne les imposant qu'à 5 %, a déjà provoqué l'enregistrement de cent soixante sociétés étrangères. Reste à savoir si la création d'une nouvelle place financière n'intervient pas un peu tard et si, en l'occurrence, celle-ci n'est pas handicapée par la proximité de la Sicile... l'argent de la mafia est à moins de 100 kilomètres. Comme *« Malte sera un centre de réputation où ne sera pas »*, il a fallu mettre sur pied un système draconien de contrôle des capitaux. De là à se demander s'ils viendront...

Sans compter que Bruxelles ne porte guère dans son cœur les paradis fiscaux. N'y a-t-il pas incompatibilité entre la volonté d'adhérer à la Communauté européenne et celle de développer une place financière ? Pas du tout, répond le gouvernement, en citant le Luxembourg, ou encore Dublin. *« L'Europe a besoin de places financières pour éviter les fuites de capitaux, c'est une nécessité économique »*, estime M. Joe Fenech, le secrétaire d'Etat chargé des activités *offshore*.

Ce n'est pas de sitôt que l'on saura ce qu'en pense la Communauté européenne, pour l'heure plus préoccupée par son renforcement interne que par son élargissement. L'optimisme est néanmoins de rigueur à La Valette, où l'on cite volontiers l'exemple de l'adhésion de l'Espagne : et d'un, cinq à six ans de négociations devraient suffire ; et de deux, une adhésion vient rarement seule... celles de Malte et de l'Autriche ne pourraient-elles être simultanées ? suggère le premier ministre.

De la chambre de commerce à la fédération de l'industrie, le patronat soutient activement la candidature maltaise : l'île effectue déjà les trois quarts de ses échanges avec la CEE, autant sauter le pas. Les travaillistes sont beaucoup plus réticents. Ils souhaitent le renforcement de l'accord d'association signé il y a une vingtaine d'années avec la Communauté, mais refusent l'adhésion. *« Malte ne doit pas se joindre à la Communauté européenne sans savoir ce que sera la structure de défense que cette Communauté envisage de créer ; la neutralité est inscrite dans la Constitution maltaise »*, affirme d'un ton très dogmatique le chargé des affaires internationales du Parti travailliste, M. Leo Brincat.

Bon voisinage avec Tripoli

Le chef du gouvernement fait fi de ces considérations. Pour M. Fenech-Adami, la neutralité maltaise est plus proche de l'irlandaise que de l'autrichienne et la Constitution ne s'oppose en rien à une adhésion du pays à une véritable Europe unie. Les Italiens – comme l'ensemble des pays d'Europe du Sud – y sont d'ailleurs plutôt favorables : la date de dépôt de candidature n'est pas un hasard, la présidence italienne venant de commencer.

Atout ou handicap ? La Valette entretient des relations privilégiées avec Tripoli. Bien que les clauses militaires aient été annulées, l'accord qui lie les deux pays a été renouvelé en décembre 1989. *« Nous n'avons pas à couper court aux rumeurs, nous devons poursuivre une politique de bon voisinage »*, estime le ministre de l'économie. Malte prétend même jouer un rôle d'intermédiaire entre l'Europe et les pays du bassin méditerranéen, dans le cadre de la structure en gestation entre les deux entités.

Depuis que MM. Gorbatchev et Bush se sont rencontrés au large de l'île, en décembre, *« les gens savent que Malte est dans la Méditerranée »*, comme le dit le ministre du tourisme. Et les Maltais, au risque de paraître démesurément ambitieux, font tout pour que, le sommet passé, on ne les oublie pas.

MARIE-PIERRE SUBTIL

PROCHE-ORIENT

KOWEIT

Arrestation d'un porte-parole de l'opposition

Un porte-parole de l'opposition koweïtienne, M. Mohamed Kadiri, a été arrêté dimanche 15 juillet, pour avoir transmis à une agence de presse occidentale un communiqué du *Mouvement constitutionnel* (opposition). Dans ce document, distribué à des milliers d'exemplaires dans l'émirat, le Mouvement, qui avait boycotté l'élection, le 10 juin, d'un Conseil national provisoire, dénonçait les fraudes et les pressions exercées sur les électeurs pour qu'ils se rendent aux urnes.

L'arrestation de M. Kadiri, ancien diplomate contraint à la démission pour avoir réclamé un retour à l'Assemblée nationale dissoute il y a quatre ans, fait suite à une plainte du ministère de l'information. Il lui est notamment reproché d'avoir participé à une action dont le but est d'*« altérer l'image du Koweït à l'étranger »*. En fait, il semble que les autorités koweïtiennes aient voulu, en sanctionnant un militant de l'opposition particulièrement remuant, réduire au silence le mouvement démocratique qui, sur l'impulsion d'un groupe de trente-deux anciens députés représentant toutes les forces politiques du pays, réclame un vrai Parlement conforme à la Constitution.

La nervosité des responsables de *l'information koweïtienne s'est manifestée* par ailleurs, fin juin, par une mesure interdisant la vente du *Monde* dans l'émirat, après la publication d'un article relatif aux résultats de la dernière consultation électorale (*le Monde* du 16 juin).

□ **LIBAN : violents combats entre milices chiites.** – De violents combats entre les milices chiites rivales du Hezbollah (pro-iranienne) et Amal (pro-syrienne) ont fait une quinzaine de morts et une cinquantaine de blessés, *lundi 16 juillet, dans* le sud du Liban. Ces combats sont les plus meurtriers, depuis décembre 1989, entre les deux formations qui se disputent le contrôle de la communauté chiite au Liban. – *(AFP, Reuter.)*

ÉGYPTE : la visite du président Assad

Le sommet des bons offices

LE CAIRE

de notre correspondant

Le sommet d'Alexandrie a été celui de l'échange des bons offices : ceux de M. Hosni Moubarak pour tenter de régler la brouille entre Damas et Bagdad ; ceux du président syrien pour essayer de résoudre le contentieux entre l'Egypte et l'Iran.

Lors d'une conférence de presse, après un troisième tête-à-tête, le président égyptien a indiqué que les rapports Syrie-Irak étaient *« bien meilleurs que par le passé »*. Il a illustré cette amélioration par *« l'accalmie qui prévaut entre les médias »* de ces deux pays. Le président Assad, sans abonder dans l'optimisme de son hôte, a toutefois estimé que l'Irak et la Syrie *« finiront, à terme, par s'entendre »*. Il a ensuite remercié le président Moubarak pour ses efforts et lui a souhaité la réussite. Une manière de laisser entendre que la balle était maintenant *dans le camp* irakien.

Pour leur part, les responsables égyptiens escomptent une réconciliation pour les mois à venir. M. Ossama El Baz, directeur du cabinet de M. Moubarak pour les affaires politiques, a en effet affirmé que les présidents Assad et Saddam Hussein participeraient au sommet de la Ligue arabe, prévu en novembre au Caire. On n'écarte pas, de source égyptienne, l'éventualité d'une rencontre des ministres des affaires étrangères irakien et syrien, fin juillet, au Caire, en marge des travaux de l'Organisation de la conférence islamique.

Quant au contentieux entre l'Egypte et l'Iran – les relations officielles sont rompues depuis onze ans – on indique de source égyptienne *que la Syrie a entamé des contacts en* vue d'organiser à Damas une rencontre entre responsables des deux pays. L'Egypte aurait déjà donné son accord pour l'ouverture, dans un *premier temps*, d'un consulat iranien dans la vallée du Nil.

Au sujet du processus de paix avec Israël, les positions syriennes et égyptiennes ne semblent pas avoir beaucoup évolué, malgré un ton moins dur du président Assad. Le chef d'Etat syrien n'a pas mis les pieds au Caire, seule capitale arabe où flotte le drapeau frappé de l'étoile de David. Le président Assad a toutefois survolé la péninsule du Sinaï, restituée par Israël à l'Egypte en vertu d'un accord pourtant condamné par Damas.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Israël relève le « changement de ton » syrien

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Dans les milieux officiels israéliens, on estime que le sommet égypto-syrien d'Alexandrie a confirmé le *« changement de ton »* adopté par la *Syrie depuis quelques mois. On se* félicite de cette *« rhétorique nouvelle »*, en relevant que le président Assad *« commence à parler moins de guerre et plus de politique »*. Mais on reste prudent quant à la portée de ces *« changements »* et de la petite phrase du chef de l'Etat syrien, qui s'est dit *« prêt à se joindre au processus de paix – à d'autres conditions »*, c'est-à-dire pas à celles de l'Egypte, qui s'efforce de mettre sur pied un dialogue israélo-palestinien.

Les Israéliens font ainsi valoir que la Syrie exige toujours la réunion d'une conférence internationale et la restitution du Golan avant même que ne s'ouvrent des pourparlers, ce qui, dit-on, n'est pas acceptable *pour Israël. Démentant* certains commentaires de presse, le bureau du premier ministre a indiqué que M. Itzhak Shamir n'avait pas fait transmettre de message au chef de l'Etat syrien par l'intermédiaire du président égyptien. Les collaborateurs du premier ministre n'en ont pas moins rappelé que M. Shamir avait récemment convié M. Assad à des négociations sans condition préalable.

Pour le reste, les responsables israéliens observent que la réconciliation égypto-syrienne – événement majeur au Proche-Orient – se réalise sans que le Caire ait manifesté un seul instant l'intention de revenir sur une des clauses du traité de paix *israélo-égyptien. Et si le président* syrien n'est pas allé au Caire, il a bien voulu se rendre à Alexandrie, où flotte aussi le drapeau israélien – sur le toit d'un consulat.

Quelques commentaires de la presse israélienne sont plus pessimistes. Ils notent qu'un des conseillers du président Moubarak, M. Ossama El Baz, a déclaré au quotidien *Al Ahram* que la collaboration syro-égyptienne *« permettrait aux Etats arabes d'envisager d'autres choix si Israël devait maintenir sa politique actuelle »*. Ils observent que la presse syrienne a souligné, elle aussi, que *« sans coopération entre les deux pays, aucune action militaire n'est concevable dans la région »*.

ALAIN FRACHON

IRAK : après la libération d'une infirmière britannique

Détente entre Londres et Bagdad

Le Foreign Office a exprimé, lundi 16 juillet, sa *« reconnaissance »* envers les présidents irakien, Saddam Hussein, et zambien, Kenneth Kaunda, après la libération de l'infirmière britannique Daphne Parish, détenue en Irak (*nos dernières éditions du 17 juillet*). *« Cette libération est un signe positif »* dans les relations entre Londres et Bagdad, marquées par des *« difficultés récentes »*, a indiqué un porte-parole du Foreign Office. Il a confirmé les informations selon lesquelles M. Kaunda était intervenu auprès des autorités irakiennes pour faciliter la libération.

L'infirmière britannique avait été arrêtée en septembre 1989 et condamnée à quinze ans de prison pour *« espionnage »*, pour avoir aidé un journaliste d'origine iranienne, Farzad Bazoft, correspondant de l'*Observer*, à se rendre sur le site interdit d'une usine de munitions où s'était produite une explosion. Farzad Bazoft avait été exécuté en mars malgré les protestations de la Grande-Bretagne.

Un homme d'affaires britannique, M. Ian Richter, condamné, il y a trois ans, à la réclusion à vie pour corruption, reste emprisonné en Irak. – *(AFP, Reuter.)*

Après la suspension du dialogue américano-palestinien

Soutien symbolique de la Ligue arabe à l'OLP

TUNIS

de notre correspondant

Une fois de plus, les Palestiniens devront se contenter d'un soutien arabe accordé du bout des lèvres. Le conseil ministériel de la Ligue arabe, réuni dimanche 15 et lundi 16 juillet à Tunis, à la demande de l'OLP, n'a pas condamné formellement la décision de Washington de suspendre son dialogue avec la centrale palestinienne. Il s'est borné à se déclarer *« solidaire »* du rejet des exigences américaines qu'avait tenu à répéter, non sans virulence, M. Yasser Arafat, dès le début des délibérations.

Entre la pression du Caire en faveur du dialogue américano-palestinien, l'opposition catégorique de la Libye et l'ironie de la Syrie s'étonnant que la Ligue arabe soit *sollicitée pour une affaire engagée* sans qu'elle ait été consultée, il était difficile de trouver un terrain d'entente. Le conseil s'est contenté d'une promesse assez vague d'*intensification des contacts* avec l'administration américaine pour une reprise des conversations *« sur des bases nouvelles »*.

Les délégués arabes ne se sont pas beaucoup plus engagés en recommandant l'inscription sur les listes de boycottage des institutions, organismes et compagnies qui – pratiquement ou financièrement – facilitent l'immigration juive en Israël, un boycottage qui n'a jamais été scrupuleusement respecté par quiconque. Tout aussi symboliquement se sont-ils déclarés disposés à *« soutenir »* les juifs qui souhaitent revenir dans les pays – y compris arabes – dont ils ont émigré, en prenant en charge leurs frais de transfert.

MICHEL DEURÉ

Les Douze vont installer une représentation dans les territoires occupés

Les ministres des affaires étrangères des douze pays de la CEE ont donné leur accord, lundi 16 juillet, pour installer un représentant permanent dans les territoires occupés par Israël. Il contrôlera notamment la mise en œuvre de l'aide européenne *aux populations palestiniennes*.

Les responsables de la diplomatie des Douze ont également décidé, pour exposer la politique de la CEE, d'envoyer trois des leurs, le 23 juillet, en Israël, et le lendemain en Tunisie, auprès de l'OLP. Cette « troïka » – les ministres italien, irlandais et luxembourgeois – devrait, en rencontrant le ministre israélien des affaires étrangères, M. David Levy, exprimer la préoccupation des Douze devant l'évolution de la situation dans les territoires occupés. *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Le mouvement zoulou Inkatha se transforme en parti politique

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Dirigé par M. Mangosuthu Buthelezi, le mouvement zoulou Inkatha est officiellement devenu, samedi 14 juillet, un parti politique. Devant quelque dix mille personnes réunies pour une conférence nationale, à Ulundi, capitale du homeland du Zwazulu, M. Buthelezi, président de ce nouveau parti, multi-racial, a appelé le président Frederik De Klerk à poursuivre *« le processus de négociation sans plus attendre »* car *« tous les obstacles ont été levés »*.

Dans sa première résolution, le nouveau mouvement s'est déclaré prêt à participer à des négociations avec le gouvernement et le Congrès national africain (ANC). L'Inkatha, qui revendique 1,7 million de membres, n'a pas ménagé ses attaques contre l'organisation de M. Nelson Mandela dont *« le constant appel à la lutte armée retarde le développement de la politique de négociation »*. M. Buthelezi a rejeté l'appel de l'ANC à l'instauration d'un gouvernement intérimaire pendant la période de préparation d'une nouvelle Constitution.

Une délégation du Parti national, dirigée par son représentant au Natal, M. Jurie Mentz, a participé à la conférence d'Ulundi. *« M. Buthelezi s'est imposé en homme de paix. Nous ne l'avons pas écouté dans le passé, mais nous devons admettre aujourd'hui qu'il avait raison »*, a déclaré M. Mentz en ajoutant cette conclusion remarquée : *« Vous, les Noirs de l'Inkatha, êtes nos frères et nos sœurs »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **Le secrétaire général de l'ONU félicite le président sud-africain.** – Commentant un rapport de l'ONU sur l'Afrique du Sud, le secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar, a félicité, lundi 16 juillet, le président Frederik De Klerk pour *« sa politique audacieuse et courageuse »*. Il a aussi souligné la *« vision également encourageante »* des dirigeants noirs. Le rapport, établi par une mission de l'ONU qui a séjourné en juin en Afrique du Sud, décrit les changements politiques dans le pays, notamment la levée partielle de l'état d'urgence et l'abolition de la ségrégation dans les lieux publics. Mais il relève aussi les *« inégalités »* qui persistent entre Noirs et Blancs. – *(Corresp.)*

□ **MALI : libération de M. Bassirou Diarra.** – M. Bassirou Diarra, journaliste au quotidien français *l'Humanité*, arrêté la semaine dernière, a été libéré lundi 16 juillet, a annoncé un communiqué de la présidence de la République du Mali. Ce texte accuse notamment M. Diarra d'avoir été, au moment de son arrestation, en possession *« de documents séditieux, allant de tracts à des articles injurieux pour les institutions du Mali, et publiés à l'étranger »*. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : des élections législatives en février 1991.** – Les premières élections législatives libres se dérouleront le 1er février 1991, a annoncé, lundi 16 juillet, un communiqué du gouvernement somalien qui ne précise pas le nombre des partis qui seront autorisés à participer à ce scrutin. D'autre part, la nouvelle Constitution, qui doit être approuvée par le Parlement, sera soumise à référendum le 31 octobre. – *(AFP.)*

ASIE

INDE

La démission de M. Chauthala met fin à la crise gouvernementale

M. Om Prakash Chauthala, cinquante-cinq ans, l'homme politique controversé dont le retour aux affaires était à l'origine d'une polémique majeure, a démissionné lundi 16 juillet, mettant fin à une crise qui a conduit le gouvernement indien au bord de l'éclatement. A la demande de son père, le vice-premier ministre Devi Lal, M. Chauthala a renoncé à son poste de chef-ministre de l'Etat de Haryana (nord du pays), quatre jours seulement après sa réintégration dans ces fonctions, a annoncé le Janata Dal, principale formation de la coalition gouvernementale (Front national).

Le président du Janata Dal, S. R. Bommai, a expliqué lundi, au cours d'une conférence de presse, que M. Chauthala avait démissionné *« dans l'intérêt du parti et pour sauvegarder l'image du parti et du gouvernement »*. Il a précisé que les députés du Haryana se réuniraient mardi à New-Delhi pour élire son successeur. *« La crise est finie »*, a conclu M. Bommai.

Le retour de M. Chauthala comme chef-ministre de l'Haryana, seulement cinquante et un jours après sa disgrâce (il avait été accusé d'avoir orchestré des violences), avait entraîné vendredi la démission, en signe de protestation, de trois ministres fédéraux. Tous trois étaient proches du premier ministre fédéral, M. V. P. Singh, qui avait également démissionné samedi. Dix autres ministres fédéraux en avaient alors fait autant.

M. Singh avait accepté de revenir sur sa décision dimanche sous la pression des dirigeants du Front national, mais avait exigé le départ de M. Chauthala avant lundi. La coalition gouvernementale sort affaiblie de cette première grave crise interne depuis la formation du cabinet de M. Singh il y a sept mois. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CAMBODGE : 30 morts dans l'attaque d'un train.** – Entre deux cents et trois cents Khmers rouges, armés de roquettes et de fusils automatiques, ont attaqué un train, dimanche 15 juillet, dans le centre du Cambodge, tuant une trentaine de passagers au moins et en blessant environ deux cents, a-t-on appris mardi de sources officielle et hospitalières à Phnom-Penh. L'attaque s'est produite dans la province de Kompong-Chang, à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de la capitale. Les hôpitaux de la province n'ont pas pu accueillir toutes les victimes et plus de cent vingt d'entre elles ont été transférées dans les hôpitaux de la capitale. - *(AFP, AP.)*

POLITIQUE

La prochaine affaire de M. Tapie

Après l'OM et Adidas, la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est à conquérir

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Officiellement, la question n'est pas d'actualité. Officieusement, tout le monde y pense, beaucoup en parlent et quelques-uns s'y préparent. Il a suffi que M. Bernard Tapie confie, à «L'heure de vérité», le 12 juin, qu'il avait *«une énorme envie de jouer un rôle futur dans la région»* et qu'il ne saurait être *«absent»* du scrutin de 1992 pour que les milieux politiques marseillais sortent de leur torpeur estivale.

A droite, bien sûr, où dans l'entourage de M. Jean-Claude Gaudin, l'actuel président (UDF) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, on prend la menace très au sérieux. Mais surtout à gauche, où le Parti socialiste encore convalescent, courbatu, tuméfié, cherche lentement à réapprendre à vivre. Et voilà que les couloirs du conseil régional et de la mairie de Marseille bruissent d'allusions à un sondage que personne n'a vu mais dont chacun a entendu parler, selon lequel une liste conduite par M. Tapie aux futures élections régionales l'emporterait sur celle de l'actuelle majorité, elle-même devancée par le Front national.

Alors, entre convictions politiques et calculette, le radeau socialiste tangue déjà. Les rescapés des luttes fratricides de l'élection municipale à Marseille de mars 1989, puis du congrès de Rennes un an plus tard, ont au moins une certitude commune : une liste PS pur sucre n'aurait aucune chance de regagner, en 1992, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur perdue en 1986.

Avec une terrifiante lucidité, M. Bernard Pigamo, l'un des plus proches lieutenants de M. Michel Pezet, constate : *«Si je distribue aujourd'hui des tracts PS dans la rue, je rencontre deux sortes de gens : les gentils, qui me rient au nez, et les méchants, qui me crachent à la figure.»*

Parce que Marseille, une fois de plus, a fait dans la démesure : quand les dirigeants nationaux du PS se divisent, ceux des Bouches-du-Rhône se déchirent ; quand, à Paris, on vote l'amnistie, à Marseille, on inculpe pour délit de fausses factures ou d'ingérence ; quand le PS souffre, comme les autres partis, d'une crise du militantisme, on exclut par fournées entières sur la Canebière.

Certes, Marseille n'est pas la région. Mais les élus de Provence-Alpes-Côte d'Azur constatent tous qu'ils ont *«subi de plein fouet»* la tragédie de la cité phocéenne. Leur président de groupe au conseil régional, M. Michel Pezet, qui faisait jusqu'alors figure de tête de liste incontestée, entame une longue traversée du désert après ses échecs successifs aux élections municipales contre M. Robert Vigouroux, puis au sein de la fédération PS des Bouches-du-Rhône où son courant – jospiniste – a été battu par les partisans de M. Laurent Fabius.

Face à un tel désarroi, quel élu ou responsable de parti balayerait d'un revers de la main une offre de services prometteuse ? M. Pezet l'a d'ailleurs compris, qui avait inscrit à l'ordre du jour de la dernière réunion du groupe PS du conseil régional, début juillet, la question de la candidature éventuelle de M. Tapie aux prochaines élections. *«Faute de temps»*, le problème n'a pas été abordé et a été renvoyé au mois de septembre, avec la promesse de *«tout mettre sur la table»*. Mais le débat est bel et bien lancé.

Le «père» de cette idée de candidature, M. Charles-Emile Loo, compagnon de la première heure de Gaston Defferre, qui a été exclu du PS pour avoir choisi M. Vigouroux en mars 1989, n'en démord pas : M. Bernard Tapie est le seul à pouvoir redonner à la gauche des chances de regagner la région en 1992. *«Le problème des régionales avec Tapie est le même que celui de Vigouroux aux municipales : sans lui, Marseille revenait à Gaudin et au Front national. Pour les régionales, ce sera encore plus grave, car cette fois le Front national sera devant Jean-Claude Gaudin»*.

Celui qui, dès l'âge de seize ans, militait dans les mouvements de gauche, qui a largement participé à la création du PS et qui, à soixante-huit ans, confie qu'il ne *«mourra pas sans avoir repris sa carte»*, admet pourtant volontiers que la personnalité de M. Tapie puisse refroidir bien des ardeurs militantes. A ceux qui rechigneraient à le suivre, M. Loo répond par avance : *«Pendant la guerre, on ne regardait pas celui qui faisait passer les seaux d'eau pour éteindre les incendies. Aujourd'hui, l'incendie, c'est le Front national»*.

L'enthousiasme en moins, nombreux sont les élus qui partagent les convictions de M. Loo. M. Tapie, chef de file des socialistes en 1992, *«pourquoi pas ?»*, s'entend-on répondre de toutes parts. Même si certains, comme M. Robert de Caumont, conseiller régional des Hautes-Alpes (rocardien) rappellent à toutes fins utiles qu'on ne *«préside pas une région par procuration, avec un attaché parlementaire ou un fondé de pouvoir d'Adidas»*, ou que d'autres, comme M. Claude Domeizel, élu des Alpes de Haute-Provence (jospiniste), soulignent les dangers du recours aux *«hommes providentiels»*.

Selon les tempéraments et les parcours politiques, on y met bien sûr plus ou moins de formes, plus ou moins de conditions. M. Jean-Pierre Pradié, conseiller régional (chevènementiste), assume, lui, sans états d'âme, la politique de la calculette. Au nom d'une réalité toute simple : *«Dans le moindre village de notre région, on connaît Bernard Tapie.»* Alors, même si le président de l'Olympique de Marseille *«n'est pas la panacée»* pour cet élu du Var, *«il vaut quand même mieux un cheval fou qui avance que des sous-chefs qui reculent»*. *«Tapie, comme Le Pen,* ajoute M. Pradié, *joue sur l'irrationnel. En ce moment, c'est ça qui marche et c'est ça que les socialistes doivent jouer, quitte à perdre un peu de leurs illusions»*.

Pragmatique lui aussi, le nouveau premier secrétaire fédéral des Bouches-du-Rhône, M. François Bernardini (fabiusien), n'exclut pas un accord du PS avec M. Tapie pour la tête de liste aux régionales. Bien sûr, concède-t-il, *«la candidature de Bernard Tapie, si on regarde notre culture politique et notre histoire, ce n'est pas satisfaisant. Mais si on regarde notre électorat, on ouvre un oeil ; si on regarde les résultats, on en ouvre deux»*.

Depuis son arrivée à la tête de la fédération, M. Bernardini multiplie les contacts avec les «exclus» pour tenter de reconstruire la maison PS, quitte à admettre en son sein la représentation de la nébuleuse de «clubs» ou de «carrefours», née de la rupture de mars 1989, et renforcée par les dissensions internes à la «Majorité Marseille» de M. Vigouroux. *«On ne peut pas se payer le luxe des divisions. Le pouvoir aujourd'hui est dans un rassemblement de la gauche, pas seulement du PS»*, constate le premier secrétaire fédéral.

Mais du côté de la minorité demeurée fidèle à M. Pezet, on fait aussi valoir qu' *«il ne faudrait tout de même pas que ceux qui sont restés au parti soient les premiers punis»*. Sans illusions sur le sort qui serait réservé à leur chef de file en cas de duel avec M. Tapie, les pezetistes refusent toutefois de laisser à leur turbulent collègue député, le monopole de la lutte contre le Front national : *«Le Pen et tous les caciques du FN, c'est nous qui les avons battus, en 1988 aux législatives. Il ne faudrait tout de même pas l'oublier»*, note M. Pigamo. Si, pour eux, M. Pezet est *«appelé naturellement à conduire la liste aux élections régionales»*, aucun ne se dit prêt à *«recommencer la guerre : nous sommes bien convaincus qu'avec une liste PS* stricto sensu, *nous signons notre mort»*.

M. Bernardini se serait franchement bien passé d'ajouter une «hypothèse Tapie» à un «problème Pezet» et à une «énigme Vigouroux». D'autant qu'en dépit des dénégations de l'intéressé le maire de Marseille tremble toujours des ambitions municipales de M. Tapie. Ce qui, en termes politiques pour les mois à venir, se traduit, pour le PS, de la façon suivante : *«On ne fera pas de l'anti-Tapie, comme on a fait de l'anti-Vigouroux, mais on ne fera pas non plus du pro-Tapie qui serait de l'anti-Vigouroux.»*

Les militants traduiront d'eux-mêmes..., sauf ceux qui, comme M. Rubens Crémieux, conseiller régional du Vaucluse, cinquante-six ans, dont trente de parti, s'avouent *«malades de voir tout ce qui se passe»*. *«Moi, je fais partie de deux races en voie de disparition : agriculteur et socialiste. Dans quelques années, vous verrez, il faudra m'exhiber sur la place du village pour rappeler aux gens ce que c'était...»*

PASCALE ROBERT-DIARD

BTF épinglé par la COB

La tumultueuse introduction en Bourse de la holding. Bernard Tapie Finances (BTF), à l'automne 1989, analysée par la COB dans son rapport annuel rendu public mardi 17 juillet *(lire page 17)* a amené l'organisme chargé de veiller à la régularité des opérations boursières à introduire une nouvelle protection pour le petit actionnaire.

Désormais, chaque fois qu'une société souhaitera faire appel à l'épargne, elle devra communiquer *«au préalable»* le nom *«de tous les supports de communication utilisés»* afin *«de prévenir tout incident de nature à entraîner la confusion dans l'esprit des investisseurs»*. Autrement dit, les écarts qui avaient été constatés entre la notice d'information de Bernard Tapie Finances délivrée à un cercle restreint de financiers et l'information-publicité largement diffusée dans les médias par M. Tapie, ne doivent plus se reproduire.

La COB, qui élargit désormais sa surveillance, rappelle dans son rapport annuel que *«la souplesse relative et délibérée accordée lors d'une introduction au second marché ne doit pas être interprétée comme une volonté de minimiser l'importance de l'information»*.

Se penchant plus avant sur le cas BTF, introduit en bourse à l'automne 1989, la COB révèle que c'est sur sa demande express que la société en nom collectif Groupe Bernard Tapie, principal actionnaire de BTF, *«a été amenée à garantir la cession de La Vie claire au prix de 115,8 millions de francs»*. Les commissaires aux comptes de Bernard Tapie avaient en effet émis des réserves sur l'évaluation de cette société. Au lieu de calculer la valeur des titres selon les mêmes méthodes que celles retenues lors de leur entrée dans le groupe, le conseil d'administration de BTF avait préféré évaluer ces titres en fonction d'une *«valeur probable de réalisation»*, soit 115,8 millions de francs. Les commissaires aux comptes avaient alors estimé n'être pas *«en mesure d'apprécier le bien-fondé de cette méthode d'évaluation»*, compte tenu surtout des résultats de La Vie claire (12,4 millions de pertes).

Les incohérences constatées en 1989 expliquent la décision de supension des cotations des actions BTF prise par la COB, au lendemain de l'annonce du rachat d'Adidas. Cette suspension pourrait être levée ce mardi, M. Tapie ayant fourni lundi 16 juillet les précisions nécessaires sur son acquisition. Un tour de table qui comprend finalement quatre banques françaises (la SDBO – filiale du Crédit lyonnais, – le Crédit agricole, la banque générale du Phenix du groupe AGF, la BNP), deux établissements japonais (Bank of Tokyo et la Long Term Credit Bank of Japan) et les deux banquiers allemands d'Adidas (la Bayerische Vereinsbank et l'Hypobank) financera la transaction dont le montant est de 1,6 milliard de francs. Le député marseillais s'est engagé auprès des actionnaires vendeurs (les quatre soeurs Dassler) à augmenter les fonds propres de la firme ouest-allemande jusqu'à 300 millions de marks (soit environ 1 milliard de francs).



M. Roux, « l'autre candidat »

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Il pourrait bien être «l'autre candidat» de la droite traditionnelle aux élections de 1992 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Celui dont on ne parlera sans doute pas beaucoup. Faute de présent, à l'exception d'un mandat de conseiller général, incertain sur son avenir, M. Jean-Pierre Roux est surtout riche... en passé politique : ex-maire (RPR) d'Avignon, ex-député du Vaucluse et, depuis quelques jours, ex-président de l'Office culturel régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sa délégation lui a été retirée par le président de la région, M. Jean-Claude Gaudin (UDF), après que M. Roux se fût porté candidat contre le représentant du Front national au poste de vice-président du conseil, en remplacement de Gabriel Domenech, récemment décédé.

Dans son modeste bureau de conseiller général, M. Roux a tapissé les murs de photos de ce passé dont il est si fier, aux côtés de MM. Jacques Chirac, Charles Pasqua ou Édouard Balladur, comme s'il voulait offrir au visiteur autant de pièces à conviction de son engagement gaulliste. Mais M. Roux a un énorme défaut : il a fait du combat contre le Front national une deuxième raison de militer. Et une première raison à la perte de tous ses mandats dont, en mars 1989, celui de maire d'Avignon, pour avoir refusé d'accueillir des membres du Front national sur sa liste.

Le 6 juillet dernier, M. Roux a récidivé, en se présentant contre le candidat du Front national, en dépit des consignes de vote données par l'UDF et le RPR, et il a obtenu... les trente voix socialistes du conseil régional, ainsi que sept autres suffrages venus de certains non-inscrits. Devant cette atteinte à la discipline partisane propre à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ses «compagnons» du RPR l'ont menacé d'une procédure de mise en congé du parti. M. Roux a *«pourtant l'impression de rester fidèle à l'esprit de* [son] *mouvement et à celui des nouveaux statuts de l'UPF»*. Il a donc écrit au secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, pour savoir s'il avait mal compris.

Mais, sans attendre la réponse, l'ancien maire d'Avignon a décidé de lancer sur le plan régional un mouvement proposant un autre choix que l'accord de gestion conclu entre M. Gaudin et le Front national, dans la perspective des futures élections régionales. Il a déjà reçu des encouragements d'un compagnon «en congé» plus célèbre que lui, M. Alain Carignon, maire de Grenoble. Et si jamais il rencontrait, sur sa route contre le Front national dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, *«des gens plus costauds, ou plus médiatiques»* que lui, M. Roux annonce dès maintenant qu'il leur laisserait volontiers la place. Il n'a – presque – plus rien à perdre. C'est-à-dire, finalement, tout à gagner.

P. R.-D.

M. Jospin se déclare partisan d'un système présidentiel

Dans un entretien au *Figaro* du mardi 17 juillet, M. Lionel Jospin se déclare partisan d'un système présidentiel sans premier ministre. Constatant qu'*«il est dur de vivre les institutions de la Vème République»*, que *«l'exécutif à deux têtes n'existe dans aucune des autres démocraties modernes»* et qu'*«il n'est pas toujours facile de l'articuler»*, le ministre de l'éducation nationale pense qu'*«à terme il nous faudra sans doute un exécutif à une seule tête et un nouveau rapport avec le législatif»*. *«Mais il est malaisé*, ajoute-t-il, *de deviner quand et comment cela pourrait se faire. Aujourd'hui, il est seulement possible de veiller à une relation maîtrisée entre les deux autorités exécutives. C'est le cas maintenant.»*

Pour l'heure, le ministre d'Etat admet *«qu'il y a dans le pays un malaise politique et psychologique qui touche à peu près tout le monde : partis, syndicats, institutions, majorité et opposition»* et que *«Le Pen est un des symptômes de ce malaise»*.

«Dans une maladie, explique M. Jospin, *ce n'est pas le microbe qui est atteint. (...) La montée de l'extrême droite n'est bonne pour personne. Et notamment pas pour les socialistes, parce qu'elle mord sur les milieux populaires. Et surtout parce que les idées de l'extrême droite sont dangereuses pour la démocratie et un handicap pour un pays moderne. Elles poussent à la stagnation, à la régression, au retour en arrière. Je ne sais si la droite y a intérêt, mais pas nous.»*

Les 16 et 17 juillet 1942, la rafle du Vélodrome d'Hiver

« 4 115 enfants, 2 916 femmes et 1 129 hommes... »

Du Vel'd'Hiv', il reste peu de chose. Un trou béant entre deux immeubles du boulevard de Grenelle, à Paris, et une plaque : «Les 16 et 17 juillet 1942, 15 152 juifs furent arrêtés dans Paris et sa banlieue, déportés et assassinés à Auschwitz. Dans le Vélodrome d'Hiver qui s'élevait ici, 4 115 enfants, 2 916 femmes et 1 129 hommes furent parqués dans des conditions inhumaines par la police du gouvernement de Vichy sur ordre des occupants nazis...»

Il reste la mémoire de ces centaines de personnes, venues mardi 17 juillet, quarante-huit ans après, rappeler que jamais ils n'oublieraient. Ces visages fatigués, tendus vers la tribune. Ces témoins anonymes massés contre les barrières, qui frémissent dès que M. Jean Kahn, le président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives en France), compare les *«récents événements»* au *«processus de montée du nazisme dans les années 30»* ; applaudissent lorsqu'il affirme que *«plus jamais nous n'accepterons la moindre restriction de nos droits et nos devoirs d'hommes et de citoyens»* ; se retiennent pour ne pas huer *«ceux qui nient la réalité du génocide et cherchent à réhabiliter le gouvernement de Pétain»* lorsque M. Yves Morel, secrétaire général de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes, en rappelle l'existence ; et écoutent le maire de Paris, M. Jacques Chirac, évoquer *«ces journées à jamais entachées de honte»* et appeler *«à la vigilance contre tout ce qui peut dégrader la dignité de la personne humaine (...). Les bûches ne sont jamais éteintes et le feu, pour vous, peut reprendre»*.

Il reste ces yeux humides lorsque la chanteuse Talila entame en yiddish une berceuse que les femmes du bloc 10 d'Auschwitz chantaient le soir. Ces bras qui portent parfois encore le tatouage de prisonnier et ces lèvres presque immobiles d'où s'élève le *chant des marais*, celui que pas un déporté n'ignorait. Toutes ces personnalités, présentes – M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, M. Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), M. Daniel Jacoby, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, M. Ovadia Sofer, ambassadeur d'Israël, les grands rabbins Kaplan, Sirat et Goldman – ou représentées – les ambassadeurs des Etats-Unis et de Pologne, les ministres de l'éducation et des anciens combattants. Et ces poitrines couvertes de médailles, portant bien haut le drapeau de leur amicale de résistants ou de déportés.

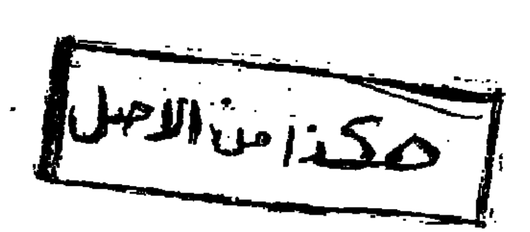
Il reste le témoignage d'Annette Miller : *«Avec ma mère et mon frère Michel, nous étions sur les gradins, pressés contre d'autres gens. En bas, on entendait des grondements de voix. Des haut-parleurs appelaient nos noms. On croyait que cela signifiait la liberté (...). On est parti en camion vers Beaune-la-Rolande. D'autres allaient à Pithiviers. On respirait après six jours dans l'atmosphère puante et confinée. Et puis, un matin, Michel est mort...»*

Enfin du Vel'd'Hiv, il ne reste presque rien. Quelques gerbes de fleurs, pour encore deux ou trois jours. Un espace toujours aussi vide entre deux immeubles. Et une plaque qui s'achève sur trois mots : «Passant, souviens-toi !»

NATHANIEL HERZBERG

[Les 16 et 17 juillet 1942, 8 160 hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leurs domiciles à Paris et internés au Vel' d'Hiv'. Un récent sondage portant sur la transmission aux jeunes Français de la mémoire de la seconde guerre mondiale a mis en lumière une certaine méconnaissance de cet événement (*le Monde* du 14 juin). Seules 44 % des personnes de dix-huit à quarante-quatre ans interrogées savent que la rafle du Vel' d'Hiv' a été effectuée par des policiers français, tandis que 52 % l'attribuent aux SS ou aux soldats allemands. La vérité est cependant bien mieux connue des étudiants et des lycéens, puisque 63 % d'entre eux connaissent le rôle de la police parisienne.

Une erreur d'une autre nature s'était, elle, glissée dans l'intitulé de la question posée qui qualifiait les victimes de la rafle de « Français juifs ». Les personnes arrêtées et déportées étaient en réalité en majorité des juifs allemands, polonais, autrichiens, russes, néerlandais, turcs et apatrides. Sur les 8 160 juifs du Vel' d'Hiv', 4 115 étaient des enfants, dont environ 3 500 étaient de nationalité française, car nés en France.]



SOCIÉTÉ

Selon le rapport annuel sur l'état de l'environnement

Les paysages français sont toujours en péril

Les paysages français ont subi, depuis 1950, des transformations sans précédent dans l'histoire du pays. Mais ces mutations, qui ont profondément affecté le cadre de vie quotidien, sont loin d'être achevées. Tel est le pronostic que formule le rapport que vient de publier le secrétariat d'Etat à l'environnement.

Un tel rapport intitulé *Etat de l'environnement* (1) est établi chaque année depuis 1978. Pour que ses utilisateurs disposent de documents comparables, sa présentation en deux volumes et son plan général sont les mêmes depuis 1981. Mais, chaque année, le document approfondit un thème particulier. Dans l'édition 1989, pour la première fois, plusieurs dizaines de pages sont consacrées au paysage. Les rédacteurs y rappellent les mutatons qui, depuis la dernière guerre mondiale, ont changé – certains disent défiguré – la physionomie de l'Hexagone. Ils passent la revue de détail des mesures de protection – lois, décrets, organismes et institutions – qui ont été dressées par la puissance publique pour tenter d'enrayer une dérive trop rapide.

Bien que leur langage soit à la fois feutré et administratif, les auteurs du rapport ne peuvent cacher que, pas plus qu'hier, ces garde-fous de papier ne pourront empêcher « *les tendances lourdes* » de suivre leur pente. Autrement dit, les constructeurs d'autoroute, les bétonneurs de la montagne et les fabricants de hangars agricoles continueront à faire leur métier. Rétrospectivement, au travers des multiples tableaux statistiques du rapport, on peut mesurer ce qu'il en a été depuis huit ans.

Ainsi, dans les campagnes, le remembrement, avec son cortège d'arasements de haies et d'agrandissement des parcelles a encore touché deux millions d'hectares, tandis que trois mille porcheries industrielles venaient « agrémenter » les fermes d'antan. Les forêts auraient plutôt tendance à gagner du terrain par petites touches dites « en timbre-poste » si les incendies ne venaient les dévaster : 360 000 hectares sont partis en fumée au cours de ces neuf dernières années.

Depuis 1981, une trentaine de réacteurs nucléaires sont entrés en fonctionnement sur les rivages et les fleuves. Les lignes à haute tension, qui assurent leur interconnection, se sont allongées de six mille kilomètres, alors que, malgré les objurgations des protecteurs du paysage, EDF n'a consenti à en enterrer que moins de 300 kilomètres.

Pavillons et « usines à vendre »

Ceux qui résident à proximité des routes et des autoroutes voient défiler une noria de voitures, de camions et des cars, en augmentation de 20 % sur 1981. Les espaces de loisirs eux-mêmes se sont artificiaisés à un rythme soutenu. En plaine, une dizaine de parcs d'attraction exhibent à présent leurs superstructures ; en montagne, on a tiré mille kilomètres de remontées mécaniques supplémentaires et les ports de plaisance se sont multipliés le long des côtes.



Naturellement, villes et villages ont continué à changer. Si la vogue des grands ensembles semble appartenir au passé, ce sont les pavillons qui, depuis une dizaine d'années, ont la préférence des Français. Sur les deux millions et demi de logements construits entre 1981 et 1988, les deux tiers sont des maisons individuelles, qui mitent l'horizon sur des kilomètres autour de chaque agglomération. Pour accompagner cette clientèle, plus de deux cents centres commerciaux suppplémentaires montrent leurs bardages métalliques et leurs enseignes dans ces nouveaux faubourgs. Ces extensions urbaines, avec leur réseau de voirie, zones industrielles et équipements publics, ont mangé environ *quatre cent mille hectares de terres*. Sans compter les six mille décharges sauvages, qui continuent, malgré lois et décrets, à « enjoliver » les communes rurales.

Tous ces changements sont-ils appréciés des Français ? Difficile à dire, car les questions que, périodiquement, on leur pose sur la protection de la nature et de l'environnement oublient le plus souvent les *notions de paysage*, tenues pour subjectives et même négligeables. Pourtant, les levées de boucliers *que suscitent à nouveau un peu partout* les projets d'équipement sont révélateurs. La ligne du TGV *en Provence*, l'autoroute Brive-Montauban dans le Quercy, le barrage de La Borie dans les Cévennes, tel port de plaisance en Bretagne, sont considérés par un nombre croissant de citoyens comme d'insupportables atteintes au paysage.

Dans sa sécheresse objective, le rapport annuel sur l'état de l'environnement leur montre qu'aucune *protection administrative* ne garantit le cadre de vie, si l'on ne s'en occupe pas soi-même.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) *Etat de l'environnement*, édit. 198, 282 p., 110 F. La Documentation française, 29, quai Voltaire, 75007 Paris.

SCIENCES

Avec le tir réussi de la fusée Longue Marche 2-E

La Chine entre sur le marché des lanceurs lourds

En réussissant, lundi 16 juillet, le tir de leur nouveau lanceur lourd, Longue Marche 2-E (CZ-2E), depuis leur base de Xichang, située à 1 500 kilomètres au sud-Ouest de Pékin, les Chinois ont montré leur savoir-faire et affirmé leurs prétentions commerciales (nos dernières éditions du 17 juillet). S'ils sont encore incapables de lancer les satellites occidentaux à un rythme soutenu, ils peuvent cependant devenir des concurrents très sérieux de l'Europe et des Etats-Unis en raison de leur panoplie de lanceurs et du faible prix de leurs lancements.

Si les Européens et les Américains avaient encore quelques doutes sur les intentions commerciales de la République populaire de Chine en matière spatiale, les voici prévenus. En réussissant, lundi 16 juillet, le tir d'un nouveau lanceur lourd, le Longue Marche 2-E, la Chine vient en effet d'indiquer qu'il faudrait à l'avenir compter avec elle et qu'elle était prête à jouer des coudes pour prendre sa part du gâteau que constitue le *marché des lancements de satellites*.

Un peu plus de vingt ans se sont écoulés depuis le 24 avril 1970, jour où la Chine réussit la mise en orbite de son premier satellite. Une modeste charge d'un peu plus de 170 kilogrammes mais qui fit l'effet d'un coup de tonnerre sur l'opinion occidentale. Car, si treize ans furent nécessaires aux Américains pour passer de l'explosion de leur première bombe atomique au lancement de leur premier satellite artificiel (1), il n'en fallut que six aux Chinois pour *parcourir le même chemin*.

On savait les Chinois adroits, mais peut-être pas à ce point. Depuis les experts occidentaux n'ont pas manqué de suivre avec la plus grande attention les progrès de leurs confrères asiatiques. Et ils n'ont guère été déçus puisqu'en vingt ans la Chine a mis en orbite plus de vingt-sept satellites dont deux, lancés en 1987 et 1988, étaient porteurs d'expériences scientifiques préparées par des chercheurs français et ouest-allemands.

Non contente d'avoir un tel palmarès où les satellites de télécommunications, de météorologie et d'observation de la Terre le disputent à des charges utiles moins civiles, la Chine a, le 8 avril dernier, montré ses talents en mettant en orbite pour le compte du consortium de Hongkong Asia Satellite Telecommunications, le satellite Asiasat-1. Un drôle de satellite puisqu'il s'agit du fameux Westar-6 que la navette spatiale américaine avait récupéré en orbite en novembre 1984 après qu'il eut été *placé sur une mauvaise trajectoire*.

Ce pied de nez de la Chine à ses concurrents américains et européens n'est sans doute pas le dernier. Deux raisons à cela. La première, sans doute la plus importante, est d'ordre économique. Comment ne pas céder aux charmes de la Chine lorsque l'on peut dire, comme Tim Brewer, directeur du marketing *d'Asiasat, qu'il a payé pour le lancement de son satellite la moitié de la somme que lui aurait réclamée Arianespace, le promoteur du lanceur européen ?* (2).

La seconde raison, d'ordre technique, tient au fait que la Chine, comme l'Europe, paraît élargir son catalogue de lanceurs pour mieux répondre aux besoins de la clientèle. C'est ainsi que Pékin oppose désormais aux performances relativement modestes de son lanceur Cheng Zen-3 (Longue Marche 3), capable de mettre sur orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude) une charge utile d'environ 1 400 kilogrammes (contre 1 900 à 4 200 kilogrammes pour Ariane-4), son nouveau lanceur Longue Marche 2-E.

Une machine plutôt redoutable si l'on en juge par les termes volontairement sibyllins du communiqué *officiel qui salue le tir du 16 juillet et* « explique » que le nouveau lanceur a placé sur orbite une petite charge *utile pakistanaise et un simulacre de* satellite ouvrant de bonnes perspectives de « business ». De fait, le Longue Marche 2-E n'est pas, même si c'est son premier tir, un inconnu et dépasse de beaucoup le Longue Marche 2-C dont il est partiellement issu.

Vers des vols habités ?

En décembre 1986, des dirigeants chinois avaient évoqué ce lanceur *futur devant une délégation d'experts* français : un Longue Marche 2 très amélioré grâce à l'utilisation d'une couronne de propulseurs d'appoints (boosters) destinés à améliorer ses performances. Avec quatre de ces engins, il devait être en mesure de mettre 8,5 tonnes en orbite basse (contre 2,5 tonnes à son prédecesseur) et environ 13 tonnes avec quatre propulseurs de plus. Cette version a huit boosters n'existe-t-elle que sur le papier ? On peut se le demander tout en remarquant qu'avec une telle performance on accède au club très fermé des gens capables d'envoyer une capsule habitée en orbite.

Mais cela est une autre histoire, et les Chinois, qui disposent déjà depuis septembre 1988 d'un lanceur *Longue Marche 4 adapté à l'envoi de* satellites de 2 500 kilogrammes en orbite polaire, préparent pour 1992 un nouveau lanceur (Longue Marche 3-A) de la classe de l'Ariane 42-P apte à emporter en orbite géostationnaire une charge de 2,5 tonnes. A quand un lanceur super-lourd analogue à l'Ariane-5 que les Européens développent actuellement ? Nul ne le sait. Mais en attendant, les clients, alléchés par le faible coût de ces fusées, risquent bien, pour lancer leurs satellites, de céder aux dragons de la Chine comme viennent de le faire les Australiens et bientôt peut-être les pays arabes. Mais pas plus de neuf satellites en six ans si l'on en juge par l'accord que la Chine aurait signé en janvier 1989 avec l'administration américaine.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Huit ans pour l'Union soviétique.

(2) Asiasat aurait payé 30 millions de dollars.

ÉDUCATION

Les concours du recrutement de professeurs du secondaire

2 840 postes de certifiés n'ont pas été pourvus

Cette année encore, les concours externes des *aspirants au professorat* de second degré n'ont pas fait le plein. Seulement 8960 candidats ont été reçus au Capes, au Capeps (éducation physique) et au Capet (*enseignement technique*) pour 11800 postes offerts à la session 1990. Ce déficit est lié à la crise des vocations enseignantes qui sévit depuis une quinzaine d'années, *mais aussi à l'augmentation* des postes créés pour faire face à la *hausse des effectifs dans les lycées*.

Le nombre des places proposées aux concours 1990 s'est accru de 26 % (contre 40 % en 1989) et deux mille certifiés supplémen*taires par rapport à l'année précé*dente pourront entrer en fonctions dès la rentrée prochaine. Le ministère de l'éducation nationale signale que, en dépit d'une légère *baisse du nombre total des candi*datures, la proportion des candi*dats étudiants, donc extérieurs à* l'éducation nationale, a progressé.

Le nombre de reçus est en hausse dans toutes les disciplines, à l'exception des mathématiques. *L'espagnol, notamment, est monté* en puissance, puisque 540 candidats ont été admis cette année contre 245 en 1989. Cette filière avait fait l'objet de vives polémiques *l'année dernière, le jury ayant été* accusé par certains d'excessive sévérité. *Intervenant le 4 septem*bre 1989 au cours de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, M. Lionel Jospin avait déclaré qu'il *« n'arrivait pas à croire que, en France, des centaines de jeunes passés dans nos universités n'aient pas le niveau minimum en espagnol pour enseigner à nos élèves dans les lycées »*.

Admissions aux agrégations

• ESPAGNOL :

Isabelle Aliaga (59e), Line Amselem (21e), Laurent Aubague (47e), Annie Baert (41e), Jacques Balleste (53e), Mario Baudoin (56e), *Isabelle Bouchiba (10e), Etiennette Bonader*, ép. Brial (52e), Anne-Marie Chasseriaux, ép. Munoz (5e), Christophe Couderc (2e), Agnès Darras, ép. Lelievre (43e), Alvaro De La Fuente (62e), Sophie Degenne, ép. Fernandez (61e), Catherine Dentone (44e), Valérie Desbois (44e), Diego Diaz (26e), Maria Enriquez (23e), Rose-Marie Feliu, ép. Almanza (14e), Jean-Marie Flores (24e), Marie-Françoise Fraboul, ép. Toledo (26e), Faustofrancisco *Garasa (58e), Ascensio Garrido (29e)*, Agnès Gaudens (67e), Françoise Gilbert (63e), Valentine Gonzalez (38e), Michèle Guillemont, ép. Valcin (39e), Catherine Heral (28e), Aline Hernandez, ép. Arnaudin (13e), Iris Juliana, ep. Rizo (7e), Marie-Françoise Kessedjian, ép. Deodat (15e), Marie Lamand, *ép. Chambertin (63e)*, Violaine Lapoujade, ép. Delahegue (69e), Silvia Larranaga, ép. Machalski (3e), Christophe Larrue (16e), Odile Lasserre, *ép. Dempure (54e), Caroline* Latrobe, ép. Pascal (18e), Christine Lavail (5e), Anne Lenquette (44e), Véronique Lepretre (34e), Acracia Losada (35e), Francette Lucchesi, ép. Jorda (4e), Maria Madero (59e), Ana Marey Semper (70e), Dolores Martinez (20e), Nuria Masramon, ép. Oliver (7e), Angel *Mateu (66e), Alexandra Merle (35e), Anne* Morel (57e), Christine Orobitg (1re), Catherine Orsini (65e), Christine Peres (17e), Yann Perron (47e), Nadia Pinson, ep. Pinson (7e), Thierry Pohrsztok (32e), Eve Polo (54e), Joséphine Pons, ép. Pitrat (70e), Françoise Pourret (68e), Nicole Prevost, ép. Carpentier (72e), *Anne Puertolas (50e), Chantal Rabineau* (50e), Lilian Rouverand (25e), Jocelyne Saiman, ép. Faessel (30e), Ina Salazar Orvig, ép. Rimoux (39e), Daniel Segovia (30e), Gisèle Soubielle, ép. Colas (47e), Rejane Vanlerberghe, ép. Ahmadi (41e), Renée Viala, ep. Tournier (32e), Juan Vila (19e), Laurence *Vinay (21e), Doris Weiler (12e)*, Daniel Zambujo (11e), Nadia Zappellini, ep. Orostegui (35e).

• *SCIENCES PHYSIQUES (OPT. PHYSIQUE)* :

Cécile Appert (9e), Nathalie Arrandel (106e), *Evelyne Baguet (54e), Philippe Bamas* (22e), Lucien Barbolosi (90e), Isabelle Bauer (108e), Laurent Beau (35e), Robert Bedoret (38e), Gilles Beharelle (44e), *Didier Benisti* (133e), Juliette Bernet (128e), Monique Beteille, ép. Letourmy (61e), Rémy Bilcke (71e), Alain Blanchet (28e), Xavier Blase (4e), Pierre Bodeau (118e), David Boilley (29e), Marc Boiron (6e), Marc Bondiou (87e), Maurice Bonnel (115e), Sylvain Bontemps (52e), *Jean-François Bouillon (48e)*, Corinne Boursier (64e), Christian Cabaye (103e), Dominique Carette, ép. Mitton (20e), Frédéric Carlier (67e), *Sandra Carpentier (103e)*, Yvan Castin (3e), Isabelle Caublot (100e), Jean-Philippe Chene (77e), Noëlle Chevalier (46e), Florence Cleme (94e), *Ketty Clodine-Florent* (115e), Hervé Courtois (27e), Anne-Sophie *Coussot (10e), Jérôme Crassous (5e), Thierry* Dauxois (2e), Agnès Delage (96e), Emmanuelle Deleporte (12e), Jean-Michel Delon (92e), Gérard Delpouve (111e), Rémi Derouin (126e), Yves Desmaris (101e), Gilles Dolfo (50e), Maryse Dore, ép. Claudel (119e), Michel Dumoulin (120e), Pierre Duplaa (130e), Christophe Dupont (11e), Paquerette Durand (110e), Murielle Esteve (75e), Jean-Pierre Genevieve (56e), Françoise Germain *(16e), Christine Giorgetti (71e), Blandine* Goidet (96e), Philippe Gondret (24e), Christina Gotz, ép. Gaillard (41e), Christophe Goupil (49e), Noël Gourjon (95e), Michel Grellier (115e), Pierre Henry (30e), Rodolphe Heyd (86e), Catherine Huc, ép. Lineatte (36e), Cécile Huguet (46e), Antonio Iaquinta (89e), Cécile Invernizzi (43e), Beatrice Janiaud (7e), Alain Jouve (82e), Jean Jussiaux (65e), Isabelle Juvanteny (54e), Kuntheak *Kheng (8e), Philippe Kotov (83e), Nicole* Krupka, ép. Bouvignies (92e), Annie Ladet (124e), Frédéric Lasserre (70e), Sophie Laveau (80e), Sylvain Le Brozec (68e), Bertrand Le Floch (21e), Jacques Le Pape (60e), Claude Lebrun (103e), Emmanuelle Lecler, ép. Jacquet (16e), Catherine Lecrinier (111e), Lionel Linden (126e), Jean Luce (84e), Gérard Luisada (23e), Pierre Magat (120e), Patricia Marchand (57e), Valérie Marcuard (85e), Cathe*rine Marguerite (99e)*, Jean Martail (79e), Magali Martin (120e), Agnès Massalve (37e), Gilles Matray (19e), Laurent Mayet (62e), Jean-Luc Melia (111e), Hubert Mely (107e), Chantal Menor (45e), André Merck (59e), Dominique Mirgaine (63e), Pascal Monceau (53e), Philippe Odier (41e), Pascal Olive (40e), *Yann Panelatti (69e), Pierre Payet (129e)*, Antoine Perez (50e), Paul-Eric Pernette (38e), Eric Pierron (74e), Brigitte Pintar (75e), Xavier Pocheveux (108e), Isabelle Ponsolle (65e), Guy Pralong (102e), Dominique Prigent (90e), Michel Ramadier (120e), André Ramaz (87e), Florence Raynal (31e), Gilles Remy (77e), Patrice Ribiere (32e), Gaël Richard (14e), Michel Rodiere (73e), Françoise Rosso (34e), Christophe Royon (15e), *Gilles Rymland (57e), Jean-François Sardain* (80e), Daniel Schneider (24e), François Simeoni (111e), Marina Sokoloff, ép. Becirspahic (13e), Claudie Tchobdrenovitch (24e), Christophe Testelin (18e), Isabelle Thabut, ép. Kocher (1re), Thierry Wary (96e), Christiane Zenses, ép. Leite Lopes (124e).

• SCIENCES PHYSIQUES (OPT. CHIMIE) :

Joëlle Augustin, ep. Froidurot (56e), Véronique Barthe (57e), Arielle Beaujard (24e), Rebecca Benguigui (45e), Sylvie Bentolila (15e), Denis Blanchetiere (23e), Isabelle Bonnet, ep. Balazuc (21e), Catherine Bougault (7e), Nathalie Bourhis (37e), Stéphane Brachet (49e), Nathalie Bresson (28e), Philippe Briand (47e), Jean Bruyere (46e), Christophe Bureau (4e), Hélène Cabrol (48e), Tania Chaboud (29e), Elisabeth Chauvin, ép. Archelas (20e), *Michèle Clemente (19e), Eric Clot (4e)*, Jean Courilleau (32e), Nathalie Crochet (58e), *Valérie Decome (27e), Marie Droin, ép. Oger* (39e), Serge Falcou (1er), Stephanie Gambert (64e), Frédéric Gillard (14e), Laurent Goldstein (55e), Brigitte Greco, ép. Ghrenassia (61e), Marie-Agnes Grosdemouge, ép. Esnault (31e), Edith Guichon (35e), Emmanuelle Journel (26e), Nadine Labouyrie (17e), Jean Laine (34e), Alexandra Lallement (3e), Mathilde Lamort De Gail (44e), Dominique Lecorgne (18e), Olivier Leduc (12e), Philippe *Leone (30e), Dominique Llerena (8e), Alain* Lombardi (42e), Yann Marquant (43e), Frédéric Marsal (54e), Isabelle Martin, ép. Six (41e), Frédéric Mauny (59e), Valérie Megard (6e), Anne Mercier (33e), Florence Moreau, ép. Quemere (38e), Gilles Mouchet (62e), Jean-Michel Papin (10e), Cécile Petit (50e), Virginie Pfeuty (11e), Anne Poidevin, ép. Briot (16e), Lucie Poiroux (25e), Gérard Potier (13e), Anna Proust (2e), Isabelle Rat *(40e), Emmanuelle Recarte (66e), Annie Rein*hart, ép. Braun (65e), Isabelle Reisser (51e), Charles Sabatier (52e), Véronique Tarby, ép. Bouchiat (60e), Hugues Thiebault (21e), Patricia Vayer, ép. Aunac (53e), Agnès Vermeren (63e), Nathalie Willery (9e), Laure Ziminski (36e).

• ECONOMIE, DROIT ET GESTION (OPT. A) :

Marie-Anne Arvel, ép. Motzkeit (175e), Dominique Auclair (48e), Virginie Bang (120e), Véronique Baron (94e), Jean-François Bocquillon (102e), Catherine Bonard, ép. Wathelet (53e), Jocelyne Boucault (76e), Nathalie Bourdoncle (155e), Christine Brige (161e), Christian Bruneau (66e), Eliane Barg *(54e), Irenita Carneiro Da Silva, ép. Foglie*rini (94e), Sophie Chauvelin (23e), Isabelle Coiffin (128e), Anne Didillon, ép. Lavissiere (85e), Véronique Drillieres (133e), Philippe Droudun (116e), Laurent Dubois (15e), Christine Edelin, ép. Le Corre (168e), Odile Escoffier (175e), Fabrice Ferreira Da Rocha (28e), *Valérie Fontaine, ép. Da Nascimento (133e)*, Nathalie Gavarino (31e), Patrick Gicquel (90e), Anne Gratacap (44e), Germaine Henry-Limonon, ép. Thelisson (147e), Jean Herbin (112e), Philippe Herblot (158e), Yamina Kacimi (23e), Lise Kiffer (94e), Yamina Laichour, ép. Oudot (106e), Serge Laigne (171e), Christiane Lamassa (124e), Jean-Pierre Laval (143e), Anne Le Boite, ép. Kervern (161e), Odile Lheritier (76e), Christine Marangossian *(17e), Marie Marchand, ép. Kauffmann (76e)*, Alain Million (81e), Juliette Moroni, ép. Bonnabelle (71e), Marie-Ange Neyret (161e), Marie Orsini, ép. Barrillon (161e), *Janine* Pioger (124e), Patrick Plaut (161e), Honoré Puil (155e), Eric Raguenes (9e), Annette Rebord (168e), Jean Reymond (22e), Jean Rico (39e), Jean Rival (139e), Christine Riviere, ép. Van Lerenberghe (112e), Claudine Rivoal (51e), Bruno Robinet (83e), Martine Segnere (147e), Marie-Thérèse Springer (124e), Sylvie Suply (133e), Jacqueline Thedie (153e), Chantal Tourelle (43e), Isabelle Vergues (37e), Michelle Viada, ép. Motte (108e).

• ECONOMIE, MATH. QUANT. GEST. (OPT. B) :

Daniel Aitammar (122e), Frédéric Amato (13e), Guylaine Azays (161e), Hélène Boillaud, *ép. Gazeaud (87e), Martine Battini (37e)*, François Beckrich (63e), Stéphane Bessiere (69e), Valérie Bisenius (57e), Dominique Blanchard (158e), *Francis Bogaert (161e)*, Sophie Bosc (133e), Françoise Bouffard, ép. Salati (8e), Françoise Boulay (57e), Jean Bourgade (94e), Gérard Bouric (90e), Vincent Camet (39e), Sylvie Cera (147e), Sylvie Chalayer (6e), Robert Chasle (116e), Guy Chaufer (133e), Régis Chavigny (1er), Jean Cledy (112e), Pierre Colin (51e), Richard Comte (147e), Anne Copy, ép. FlocGh (128e), Marie Couvidat, ép. Forcet (54e), Christine Crognennec, ép. Bonnin (158e), *François Cudel (128e), Nathalie Daumet (17e)*, Dominique De Laparre (171e), Jean Debayle (143e), Anne Dejean, ép. Mesnard (61e), Thierry Delaflotte (44e), Brigitte Deshayes (34e), Pierre-Antoine Devaux (61e), Philippe Diot (15e), Catherine Douron (83e), Jean-Nicolas Drouhin (3e), Jean-Marc Duhe (28e), Guy Dumas (171e), Bich Duong (128e), Rodolphe Elegeest (44e), Valérie Fargeon (81e), Philippe Fau (139e), Emmanuelle Fauchart (146e), *Mathilde Fenery (20e), Nadine Ferrere (28e)*, Muriel Fines (21e), Sylvie Fonta (63e), Eric Fortin (63e), Pierre Frois (147e), Daniel Gachet (171e), Manuel Garcia (171e), Lucien Gerard (122e), Martine Girod (11e), Laurent Giroud (60e), Francine Godreuil, ép. Gespach (31e), Pierre Gomes (27e), Salao Goussou (175e), *Michel Guillement (54e)*, Bernard Guillot (116e), Hervé Hutin (99e), Marie-Louise Hyrien, ép. Quere (39e), Sylvie Jancon (90e), *Philippe Jaunet (76e), Annie Jolivet (12e), Fré*déric Jouve (23e), Jean-Luc Krust (66e), Jean Labitte (69e), Nathalie Lacrampe, ép. Le Gallo (108e), Jean-Philippe Lafontaine (85e), Nathalie Lahaye (42e), Jean Larrieu (102e), Jean-François Laulan (143e), Dominique Le Crom (50e), Marie Le Floch (31e), Yannick Le Gouellec (23e), *Pierre Lecocq (13e), Daniel Leroy* (147e), Didier Lescure (7e), Yvonnick Maitrebeu (76e), Eric Margotteau (2e), Dominique Martin (98e), Pierre Medan (34e), Michèle Melloul, ép. Hamnane (120e), Michel Messina (99e), Annick Methez (99e), Gabriel Meyer (116e), Chantal Michotey, ép. Diller (81e), Philippe Mouchet (139e), Patrice Mouton (102e), Isabelle Nicolai (34e), Jean Paguet (5e), Olivier Pasco (90e), Christine Pasdeloup (106e), Evelyne Pieton (17e), *Laurence Pinatel (168e)*, Christelle Poncet (153e), Jean-Yves Potet Marolleau (139e), Gérard Poulnot (133e), *Pierre-Charles Pupion (68e), Bruno Raibon* (102e), Nathalie Raulet (87e), Catherine Renard, ép. Eiterer (112e), Anne Rigollet Boulongeot (44e), Sophie Robrolle (108e), Philippe Roux (9e), Jean Saffre (111e), Marie-France Saint-Hillier (57e), Etienne Schnitzler (71e), Hervé Seville (87e), Marianne Souchon (127e), Paule Tignon, ép. Baudet (71e), Olivier Torres (4e), Christelle Tontee (48e), Anne Vandenberghe, ép. Muller (71e), Michel Vandermoere (128e).

CATASTROPHES

Au moins 300 morts et 600 blessés

Tremblement de terre meurtrier aux Philippines

Deux violents tremblements de terre ont frappé le Sud-Est asiatique. Le premier, d'origine sous-marine, d'une magnitude de 6,3 sur l'échelle de Richter, n'a guère fait de dégâts sur l'île de Taiwan qu'il a frappé mardi 17 juillet. Le second a, en revanche, ravagé pendant quarante-cinq secondes le nord des Philippines dans la journée du lundi 16 juillet et fait, au terme d'un premier bilan qui devrait encore s'alourdir, au moins 300 morts et 600 blessés *(nos dernières éditions du 17 juillet)*.

La secousse, d'une magnitude de 7,7 sur l'échelle de Richter, semble être la plus importante jamais enregistrée depuis le terrible tremblement de terre qui, en août 1976, avait frappé l'île de Mindanao, dans le sud du pays, et fait près de huit mille morts.

Dans toute l'île de Luzon, la plus peuplée de l'archipel, d'importants dégâts ont été constatés. A Cabanatuan, lieu de l'épicentre, situé au *nord de Manille, au moins 35* enfants ont trouvé la mort dans l'effondrement des bâtiments de leur école. Dans la cité balnéaire de Baguio, 80 personnes ont péri, ensevelies sous les décombres d'un bâtiment de l'université qui n'a pas résisté à la secousse. Quatre hôtels de cette ville ont été également gravement endommagés et l'on craint que des ressortissants étrangers n'aient été victimes de cette catastrophe.

Même la capitale des Philippines, *pourtant distante* d'une centaine de kilomètres, a été touchée par le séisme : on y déplorait des dizaines de blessés et plusieurs incendies. Routes éventrées, moyens de communications interrompus, canalisations d'eau coupées, lignes électriques couchées, blessés et sans-abri sont le lot des autorités philippines qui attendent l'aide humanitaire de nombreux pays étrangers, notamment les Etats-Unis. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ ***Quarante-trois morts dans une avalanche en Asie soviétique.*** – Quarante-trois alpinistes, dont deux Suisses, ont été tués, vendredi 13 juillet, par une avalanche dans les montagnes du Pamir, en Asie soviétique. Provoquée par une secousse tellurique, l'avalanche a emporté le camp de base des alpinistes à 5 300 mètres d'altitude alors que la cordée commençait l'ascension du mont Lénine.



SOCIÉTÉ

POLICE

Le ministère de l'intérieur annule un contrat avec la société Dialogic

Le RAID et les scientologues

Alors que plusieurs responsables lyonnais et nationaux de l'Eglise de scientologie sont inculpés d'exercice illégal de la médecine et d'escroquerie (le Monde du 14 juillet), *le Journal du dimanche* du 15 juillet a affirmé que le ministère de l'intérieur aurait passé *« par erreur »* un contrat avec une *« filiale »* de ce mouvement, la société d'informatique Dialogic. Cette société, dont le directeur général, M. Michel Raoust, a eu des responsabilités au sein de l'Eglise de scientologie, a annoncé, lundi 16 juillet, qu'elle n'a *« rien à voir avec l'Eglise de scientologie »* et qu'elle dépose une plainte en diffamation.

Côté pile, M. Michel Raoust ne cache pas qu'il est membre et, dit-il, *« croyant »*, de l'Eglise de scientologie depuis une quinzaine d'années. Il fut même un peu plus : fondateur du Comité français des scientologues contre la discrimination, il a présidé pendant deux ans, jusqu'en 1988, cette association qui défend l'Eglise de scientologie face à ceux qui la considèrent comme une secte et une multinationale à haute rentabilité financière. Sa « croyance » l'a aussi conduit à verser 40 000 dollars à ce mouvement, ce qui vaut à M. Raoust de figurer en bonne place sur la liste des grands donateurs de l'Association internationale des scientologues.

Aucun document confidentiel

Côté face, cet ingénieur polytechnicien de trente-quatre ans est, depuis 1982, directeur général de Dialogic, une société d'études informatiques. Début 1990, contact est pris entre le ministère de l'intérieur et cette société. Il s'agit de réaliser un audit sur un système-expert d'aide à la décision destiné au RAID (recherche, assistance, intervention et dissuasion), en vue de mettre en fiches informatiques les diverses opérations effectuées par cette unité d'élite de la police nationale, notamment chargée d'intervenir dans les affaires de grand banditisme et de terrorisme.

Le ministère de l'intérieur va mettre quelques mois avant de réaliser sa bévue. A la mi-mars, la société lui remet un premier rapport de faisabilité, facturé 17 790 francs. M. Raoust aura une série d'entretiens avec des responsables du RAID. A ce stade préliminaire de l'étude d'ingénierie, Dialogic n'a toutefois eu accès à aucun document confidentiel, assure-t-on place Beauvau. Il faudra attendre le mois de juin pour que la sonnette d'alarme soit tirée, à la suite d'une enquête de la Direction de la surveillance du territoire (DST). Fin juin, M. Joxe demande de cesser tout contact avec Dialogic.

La fonction de M. Raoust n'est pas incompatible avec ses *« convictions personnelles »*, appuit M. Patrick Claux, le président de Dialogic, qui se présente comme un catholique et se dit convaincu que la scientologie est *« une religion comme une autre »*. Et M. Claux juge *« consternant qu'une société commerciale soit mise au pilori du fait des convictions religieuses d'un membre de sa direction »*. Il maintient d'ailleurs *« toute sa confiance »* à M. Raoust, qui bénéficie en outre du soutien de son Eglise. Les deux associés s'accordent donc à affirmer que la *« croyance »* du scientologue n'a jamais empiété sur ses activités professionnelles, et que le ministère de l'intérieur n'aurait rien dû avoir à craindre.

Les associations anti-sectes ont un tout autre point de vue. *« L'Eglise de scientologie exige de chacun de ses membres qu'il s'implique totalement pour sauver la planète »*, commente Mme Janine Tavernier, vice-présidente de l'Union nationale des associations de défense de la famille et de l'individu (UNADFI). Comment distinguer la sphère professionnelle de celle des croyances privées, interroge Mme Tavernier, quand Ron Hubbard, fondateur américain de l'Eglise, ordonne à ses disciples, dans le *Guide du membre de l'association internationale des scientologues* (1987) : *« Si la présence de chacun d'entre nous et de la totalité de nos organisations s'associait en un effort solidaire, nous prendrions cette planète »*...

ERICH INCIYAN

Après la décision du conseil de l'Ordre

Les praticiens de SOS-Médecins Paris font appel de leur suspension

Les 126 praticiens de SOS-médecins Paris qui viennent d'être suspendus par le conseil régional d'Ile de France de l'Ordre des médecins pour « publicité illégale » ont décidé de faire appel devant l'Ordre national. Cette procédure dont l'effet est suspensif leur permet de poursuivre leurs activités en attendant la décision.

C'est la semaine dernière que les 126 médecins de SOS-Médecins d'Ile-de-France ont reçu individuellement une lettre du Conseil régional de l'Ordre notifiant leur suspension pour des périodes allant de un à quatre mois. Cette sanction fait suite aux plaintes du Syndicat national des médecins de permanence de soins et de la Fédération française des médecins généralistes de Paris déposées le 2 mars 1989. Le conseil régional de l'Ordre des médecins estime que l'association libérale ne respecte pas l'article 23 du décret du 28 juin 1979 interdisant aux médecins tout procédé direct ou indirect de publicité.

Elle lui reproche l'utilisation de gyrophares, l'inscription du sigle SOS-Médecins sur les véhicules, des encarts dans les annuaires et les mentions des coordonnées de l'association sur des prospectus publicitaires. Les responsables de l'association réfutent l'essentiel de ces accusations. *« Nous avons obtenu l'autorisation d'utiliser des gyrophares le 25 mai 1990 par la préfecture de Paris*, déclare Mme Sylvie Caupin, secrétaire générale de SOS-Médecins Ile-de-France. *Les pouvoirs publics nous ont reconnu le droit dans une lettre du 2 novembre 1989 à une bonne signalisation dans les annuaires au nom de l'intérêt de la population. Enfin, nous ne sommes pas responsables du fait que des sociétés commerciales utilisent nos coordonnées sur leur propectus publicitaires et nous avons déjà envoyé à plusieurs d'entre elles des lettres recommandées pour protester contre ces pratiques. »*

Reste la question de l'inscription SOS-Médecins sur les véhicules. *« On ne peut pas faire de la médecine d'urgence dans de bonnes conditions sans un véhicule débanalisé, identifiable. Nous souhaitons que l'Odre des médecins propose un nom générique qui pourrait être utilisé par l'ensemble des organisations d'urgences médicales »*, insistent les responsables de l'association.

SOS-Médecins Ile-de-France, créée en 1966, compte 150 médecins et totalise environ 300 000 visites par an. Au fil des ans, l'organisation s'est développée dans cinquante villes françaises et ses activités, d'abord centrées sur les urgences, se sont ouvertes à la médecine généraliste. SOS-Médecins France et ses 600 médecins, effectue environ 700 000 interventions annuelles.

Le conflit entre les médecins généralistes et l'association n'est pas nouveau. Déjà en janvier 1989, le tribunal de grande instance de Rennes avait condamné l'association SOS-médecins Rennes à cesser toute publicité par autocollants ou distribution de cartes et à ne plus utiliser le sigle SOS-Médecins ou des gyrophares sur ses véhicules.

MARTINE LARONCHE

JUSTICE

□ **Un mineur de quatorze ans à la prison du Havre.** – Un adolescent de quatorze ans, délinquant récidiviste, purge, depuis le 25 juin, à la maison d'arrêt du Havre, une peine de deux mois de prison ferme assortie de six mois avec sursis. Condamné par un juge pour enfants après avoir reconnu plus de cent cinquante vols et tentatives de vol commis en trois ans, il a été placé dans une cellule séparée du reste des détenus, la prison du Havre ne possédant pas de quartier réservé aux mineurs. Olivier avait été retiré à sa famille et s'est enfui, en un an, de la dizaine de foyers où il avait été placé.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

« La guinguette a fermé ses volets »

LE 14-Juillet, c'est la fête au peuple, malgré tout, c'est donc le jour où chercher ce qu'il en reste, de ce peuple français, question culture, de sa fameuse gouaille, pas folle la guêpe, démerde et compagnie...

Ni sur la pelouse de l'Elysée, bariolée comme un pesage de Dufy (pas l'endroit, malgré la majorité de sans-grade au milieu des chamarrés) ; ni pendant le défilé des Champs-Elysées, où ça parlait plutôt le scandinave des plages ; ni vers la Défense, le béton et les écrans géants y ont enseveli à jamais les bistrots rustiques où s'élaboraient nos truculents arts de vivre et de dire ; ni dans les bals de pompiers, où le rock a tué la guinguette ; ni sur les routes du Tour de France, où la culture « prolo » de la « petite reine » a pourtant résisté longtemps à la technicité cosmopolite des sports modernes... Nulle part, décidément, sauf peut-être chez les poivrots parigots du Quartier latin, bien hirsutes comme naguère mais survivants folkloriques et conscients de l'être, nulle part je n'ai reconnu la ravageuse effronterie qui faisait le génie français, version bord de zinc.

Où est-il passé, ce génie-là, depuis que Prévert a achevé de pincer les lèvres sur son mégot pendant, et que Coluche, dernier tenant du titre, a foncé tête baissée contre un camion ? Même dans les livres, qui ont toujours été dépositaires de l'imagination collective et pourvoyeurs de jactance publique, pas trace de *vox populi*, de populo, comme on disait ! Qui a disparu : le reflet, ou la verve elle-même ? Si la littérature *« n'a plus vocation à représenter les classes sociales »*, comme le croit Marthe Robert (*le Puits de Babel*, Grasset, 1987), serait-ce que les classes sociales ont disparu ? Sinon les classes, les frontières entre elles ?

∴

C'EST une bien belle histoire, et pas si visitée, que celle du « peuple » tel que le roman le voit et s'inspire de lui. Nelly Wolf y revient de manière très éclairante, pour la période que recouvre, en gros, la IIIe République (*le Peuple dans le roman français*, PUF, 268 p., 160 F). Il y a un siècle, le suffrage universel et la scolarisation ont institué une sorte de devoir démocratique en littérature : un roman DOIT parler des basses classes. N'en étant pas issus, pour la plupart, les auteurs d'alors perpétuent, dans leur sollicitude naïve, les vieux clichés sur la dangerosité des pauvres, leur mélange de santé et de maladie. Le peuple est resté l'AUTRE, pour Balzac mais aussi pour Michelet et Hugo, au moins quant au langage, radicalement exotique, *« empreint*, est-il dit dans *les Misérables*, *d'on ne sait quelle bestialité fantastique »*. Le naturalisme ne met pas fin au discours d'intégration ou d'exclusion à l'égard d'une fraction d'humanité vue *« du dehors »*, qu'elle soit plainte ou redoutée.

Entre les deux guerres, tandis que s'éternisent les débats théoriques sur la question, les romanciers nés du côté des humbles semblent trahir leurs origines sitôt qu'ils prennent la plume, à cause de leur culte du français d'école primaire, dont ils se sont fait un idéal opposable à tous. Ni Péguy, ni Charles-Louis Philippe, ni Ramuz, ni Giono, ni Dabit, ni Guilloux n'ont osé toucher à ce dépôt sacré. En automne prochain, les films tirés par Yves Robert des Mémoires de Pagnol illustreront jusqu'à la pure poésie cette morale, cette religion, d'une correction grammaticale victorieuse de tous les maux de la terre...

C'est dans la mesure où son style saccage cette utopie politique, avec les apparences de la légitimité populaire, que Céline provoque, dans les années 30, tant de fracas et de tracas. Le narrateur du *Voyage* vomit l'Ecole, qui n'apprend, selon lui, qu'à rouler autrui, mais il admet que la rue enseigne la même chiennerie, et il se livre à des dissertations pour bacheliers, fussent-ils des cancres. On a assez remarqué que le débagoulis ainsi obtenu ne correspondait à aucun modèle existant. Il s'agit d'un compromis fictif entre le langage parlé des banlieues, un refus de la correction scolaire vue comme une ruse des salons pour imposer leur ordre, et une sophistication très poussée, le dynamitage des normes (qui n'exclut pas le réflexe patriotique) venant à l'appui, comme souvent, d'un pessimisme philosophique forcené.

∴

D'UNE certaine manière, le séisme célinien se fait encore sentir aujourd'hui. Les moindres velléités de s'arracher aux ingénuités du populisme sont guettées par une imitation de Bardamu et de son éructation nihiliste. Le roman français d'après-guerre a renoncé à la fiction d'un langage unique pour tous les Français, et à l'espoir de créer une langue propre aux humiliés. Les exercices formels du Nouveau Roman ont permis de nier cet échec culturel et social. Les auteurs bourgeois ont retrouvé bonne conscience en croyant de nouveau à la portée universelle des états d'âme de l'élite, et les auteurs non bourgeois se sont évadés dans l'épopée paysanne – Hélias, Chabrol – ou l'anarchisme et l'argot prêtés aux truands – Boudard.

A noter que les héritiers de la « sociale » – Cavanna, Gerber, Mordillat – parlent au passé du « peuple » d'où ils viennent. Il n'y a plus, en 1990, d'appartenance cernable à une classe des déshérités ayant en commun visions et codes. Frédéric Dard, c'est encore autre chose. Il écrit contre les règlements de l'Ecole, donc contre la « haute », mais en son nom seul, juste pour dire le trivial et le moche auxquels répugne le beau style. Dans le dernier San Antonio (*Au bal des rombières*, Fleuve noir), il s'acharne moins contre les malfaçons de la société que contre les avilissements des corps. S'il exhale de la haine, c'est contre la vieillesse faiseuse de plis et avide de trompe-l'œil. Béru a beau tirer sur sa quique géante, ça ne console pas de tout !

∴

A force d'entonner le même disque sur la fin des classes et la faillite des messianismes, on néglige ce que ces changements effectifs entraînent pour les arts d'expression, de tout temps tributaires des tensions sociales et nourris de dissonances. Il n'y a pas que le Parti communiste, les syndicats et la participation électorale qui pâtissent du grand brassage actuel en une seule classe moyenne, obsédée de salut individuel et de consommation standardisée. Toute une culture, théâtrale et cinématographique autant que littéraire, est en train de sombrer avec l'illusion d'une fraternité conquérante entre faibles. Quel langage, quelle culture, produira encore un peuple de technico-commerciaux affolés de bataille économique ? La solidarité et la bonne franquette qui ont inspiré Dabit, Guilloux, Queneau, Carné, Renoir, se sont-elles réfugiées dans le sous-prolétariat des ateliers clandestins ? Y parlent-elles le peuhl ou le turc ?

Du côté de Courbevoie, là où la môme Arletty apprit à se moquer des *« atmosphères »*, d'un somptueux roulis des épaules et des yeux, *« La guinguette a fermé ses volets »*, comme disait la chanson, et les tonnelles à vin blanc ont fait place à des cubes de verre. Là où s'enroulaient les glycines et les danseurs de musette, un cadre dynamique en complet anthracite gagne au pas de charge son bureau haut-standing. Son regard, comme les façades, renvoie le laiteux muet du ciel. Aimos, l'ouvrier escogriffe de Carné-Prévert, n'a plus qu'à retourner dormir dans sa longue nuit, oreiller sous le bras.

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Eric Breukink ou le Hollandais grimpant

Les Pyrénées sont au menu de la seizième étape, mardi 17 juillet, entre Blagnac et Luz-Ardiden. Respectivement troisième et quatrième au classement général, l'Américain Greg LeMond et l'Espagnol Pedro Delgado ont tout à craindre du Hollandais Eric Breukink, deuxième à 1 minute 52 secondes du maillot jaune Claudio Chiappucci et meilleur coureur dans les Alpes. La quinzième étape Millau-Revel a été remportée par le Français Charly Mottet.

REVEL
de notre envoyé spécial

Le Tour enflamme les foules sur le Causse autant que les habitants de Lacaune, petite cité du Tarn, qui n'en reviennent pas de tant d'honneur. Moments de fête, instants d'émotion, tout se mélange pendant ces deux heures où l'activité s'arrête dans une bourgade paisible bousculée par le passage de la Grande Boucle. Les Néerlandais veulent stationner n'importe où pour assister au spectacle. Venus des plages de la Méditerranée, ils ont sacrifié une journée au bord de la mer pour le plaisir de saluer les coureurs de leur pays. Ils sont là, dans leurs tenues de bain, à crier des slogans trop rudes pour la langue du Sud, agitant des drapeaux orange, brandissant des pancartes à la calligraphie incompréhensible.

La surprise de Villard-de-Lans

Au pays du ballon ovale, on cherche à comprendre l'enthousiasme de ces estivants pour un certain Eric. On tente de comprendre des jeux de mots autour du terme *« Breuk »*, bien loin des sonorités courantes dans la région. Il faut toutes les connaissances cyclistes des habitués du Café des Sports pour percer le mystère. *« Les supporters d'Eric Breukink se sont déplacés en masse »*, lancent-ils doctement, histoire d'épater leurs compagnons de table.

Ils sont donc venus les enfants du plat pays, ceux qui *« veulent acheter toutes les bergeries en ruine »*, pour encourager leur héros. Car, dans cette course qui n'en finit pas de réserver des surprises, c'est un Néerlandais qui a créé la plus importante lors du contre la montre de Villard-de-Lans disputé jeudi 12 juillet. Eric Breukink a escaladé le plateau qui domine Grenoble en un temps record, renvoyant bien loin tous les prétendants aux courses en montagne.

Une bonne performance qui suivait une ascension rapide de l'Alpe-d'Huez et qui transformait le coureur de la formation PDM en un seigneur des chronomètres d'altitude. Une opération qui lui permettait au passage de se hisser à la deuxième place du classement général et ainsi de pointer sa courte chevelure blonde parmi les favoris d'une épreuve. L'Américain Greg LeMond ne s'est pas mépris sur cette nouvelle donne, lui qui fait figurer le nom du Néerlandais parmi ceux de ses adversaires directs.

Fils de riches

Bien sûr, dans la caravane, les sceptiques sont nombreux à mettre en doute les capacités du coureur Eric Breukink. Ils évoquent ses piètres antécédents et surtout sa défaillance qui le força à abandonner le Tour l'an passé près de Marseille. Ils insistent sur l'inconstance du coureur et ses « trous », ses « jours sans » qui, par moments, le privent de tout moyen d'action. Ses détracteurs ne prennent pas au sérieux un professionnel qui, depuis cinq ans, n'a jamais su s'imposer dans une grande épreuve.

Et puis, tare suprême dans un milieu où tout le monde a forgé sa place à la sueur de ses muscles, ce « fils de riches » détonne. Le petit Breukink n'a pas mouillé son maillot lors de courses de village avant d'accéder au statut envié de professionnel. Il a bénéficié des relations de son père, directeur des cycles Gazelle, une marque importante aux Pays-Bas, pour obtenir sa place dans une équipe. Une situation qui ne peut que susciter la jalousie.

Mais lui, le grand athlète blond, ne s'émeut pas de toutes ces critiques. Il affirme que son père ne l'a jamais encouragé à persévérer dans le sport qu'il a librement choisi après avoir tâté du football. Il reconnaît qu'il a eu des défaillances dans le Tour en 1987 comme en 1988, mais affirme que, cette année, *« ça ne sera pas le cas »*. *« Dans les autres équipes que j'ai fréquentées je me préparais d'abord pour le Giro et ensuite pour le Tour de France. Cette année, cela s'est passé différemment. PDM a décidé de se consacrer à cent pour cent au Tour, ce qui explique mon bon comportement actuel »*, explique le jeune Eric, vingt-six ans, celui que les Néerlandais ont sacré, maintenant que l'ancien favori, Steven Rooks, semble impuissant en l'absence de son camarade Gert Jan Theunisse, écarté pour cause de contrôle antidopage positif.

Prêt à attaquer dans les étapes des Pyrénées, le coureur de Rheden sait aussi qu'il doit mobiliser toute son énergie pour ne pas connaître les défaillances qui, dans le passé, lui ont été fatales. Erick Breukink est conscient que ses adversaires, Greg LeMond et Pedro Delgado, vont tenter l'impossible lors de ces étapes de montagne ; à lui de prendre des risques. Mais il se sent *« costaud »* et prêt à relever le défi car, pour une fois, sa place de second à 1 minute 52 secondes du maillot jaune lui ouvre des perspectives. Une revanche pour un coureur qui refuse d'être considéré plus longtemps comme un dilettante.

SERGE BOLLOCH

Les classements

Quinzième étape, Millau-Revel (170 km) :

Charly Mottet (Fra) en 4 h 13 min 56 s (moyenne : 40,168 km/h) ; 2. Giuseppe Calcaterra (Ita) à 2 min 2 s ; 3. Viatcheslav Ekimov (URSS) m. t. ; 4. Edwig Van Hooydonck (Bel) m. t. ; 5. Thierry Claveyrolat (Fra) m. t. ; 6. Davide Cassani (Ita) m. t. ; 7. Atle Kvalsvoll (Nor) m. t ; 8. Luc Leblanc (Fra) m. t. ; 9. Oscar de Jesus Vargas (Col) m. t. ; 10. Bruno Cornillet (Fra) m. t.

Le classement général :

1. Claudio Chiappucci (Ita), 62 h 20 min 47 s ; 2. Erik Breukink (P-B) à 1 min 52 s ; 3. Greg LeMond (E-U) à 2 min 24 s ; 4. Pedro Delgado (Esp) à 4 min 29 s ; 5. Ronan Pensec (Fra) à 4 min 58 s ; 6. Gianni Bugno (Ita) à 6 min 06 s ; 7. Marino Lejarreta (Esp) à 7 min 39 s ; 8. Eduardo Chozas (Esp) à 8 min 14 s ; 9. Raul Alcala (Mex) à 8 min 49 s ; 10. Claude Criquielion (Bel) à 9 min 29 s.

هكذا من الأصل

مكنز الأحوال

CULTURE

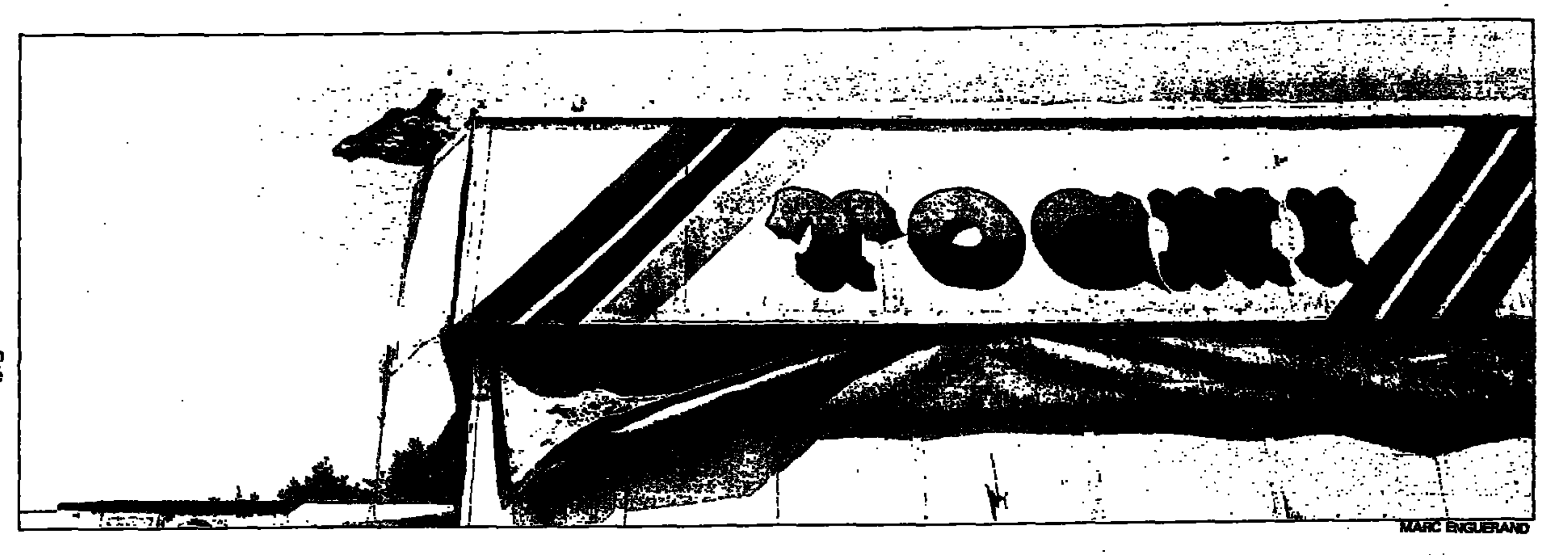
Avignon 90

de nos envoyés spéciaux

Les poètes du voyage

Il faisait très chaud sur les caillasses, une vraie brousse qui lui a rappelé son pays natal. La girafe a passé sa petite tête emmanchée d'un long cou par le toit du camion, et ce qu'elle a vu c'est l'île Piot où le cirque a installé ses caravanes bariolées, son magnifique chapiteau décoré de rouge et d'or et sa ménagerie fabuleuse avec chevaux, tigres, éléphants, autruches, rhinocéros, hippopotame, caniches, dromadaires, chameaux, kangourou, avec un dompteur, des clowns, des acrobates, avec la poésie des images étincelantes et naïves... Faire son chemin avec les gens du voyage. Faire son chemin avec, titre choisi pour l'exposition consacrée à René Char, aux signes qui ont jalonné son existence, à ses amis, à ses goûts – ce qui permet de rassembler bon nombre de chefs-d'œuvre, de quoi donner des angoisses au conservateur du Palais des papes où se tient l'exposition. Là également est diffusé l'une des seules – sinon la seule – interview accordée par le poète à la télévision. Trois jours exceptionnels dans la vie du réalisateur Michel Soutter, qui jusqu'à présent avait refusé de laisser ressortir le film. Mais tout n'est pas d'égale qualité dans l'hommage du Festival à l'enfant du pays.

C. G.



MARC ENGUERAND

La Nuit, les Dieux, la Rencontrée

Dans la chapelle du palais des Papes, les peintures et sculptures qui accompagnent René Char

« Nous faisons nos chemins comme le feu ses étincelles, sans plan cadastral », écrivait René Char. Pour compagnons du parcours que dessinent ses textes, sa veuve, Marie-Claude, a désigné ceux que le poète appelait les *« alliés substantiels »*. Dans la chapelle du palais des Papes, des sculpteurs et des peintres aux œuvres très diverses en sens, en qualité, en chronologie, jouent le jeu des correspondances visibles ou secrètes. Il y a les artistes sur lesquels Char a écrit, ceux qui ont tracé leurs signes sur les pages de ses livres, ceux qui simplement lui plaisaient – et ses plaisirs n'obéissaient à aucune doctrine – et ceux qui, enfin, selon les organisateurs, peuvent être mis en écho avec un épisode de sa vie.

Des Miro ont été choisis non seulement pour leur allégresse graphique, mais surtout parce qu'ils portent tous une flèche, comme pour indiquer une direction. De même, un Nicolas de Staël propose une *route bleue sans fin*. Le beau Braque, *l'Oiseau et son nid*, a été élu puisqu'il figurait sur une photographie dédicacée du peintre dans son atelier. Une *Sainte-Madeleine* attribuée à Georges de La Tour rappelle la reproduction du *Prisonnier* que Char, alias Capitaine Alexandre, avait épinglée dans son P. C. de chef des maquis de la Durance sud, réchauffant son âme à la lueur de ce cierge qui éclaire à peine le visage du pauvre Job. Delacroix et Chassériau comptent dans l'exposition parce que leurs nus exaltent la beauté et, par là, évoquent ces figures de femmes rencontrées et perdues qui, dans la vie du poète, surgissent de la nuit comme d'éphémères porteuses de flambeau.

Seules les traces font rêver

Un grand Corot romain n'est là que parce qu'il se teinte de crépuscule, un Courbet parce que des braconniers y foulent la neige. Il ne s'agit donc pas, dans un rassemblement aussi disparate, d'admirer Picasso, Kandinsky, Matisse, Rouault, Brauner, Lam, Calder, Poliakoff, Vieira da Silva, Zao Wou Ki, Galperine, Koraïchi ou d'autres, mais plutôt de reconnaître le parallélisme de leurs traces avec celles du poète.

Il n'y a certes pas d'ordre prescrit, de *« plan cadastral »*. L'itinéraire, pourtant, suggère de grands thèmes à explorer : la Nuit (nuit originelle, nuit des hommes primitifs, nuit de combat), les Dieux, la Rencontrée, thèmes autour desquels, de l'objet sculpture à l'image et aux mots, se nouent des alliances éclatantes ou souterraines. L'architecture de Jean Michel Wilmotte, de grands murs gris, organise discrètement des combinaisons possibles entre ces témoignages et les sentences, les aphorismes de René Char inscrits sur les parois. L'ensemble, d'une grandeur austère, risquerait de figer le poète dans une posture monumentale et héroïque s'il n'y avait de petites choses pour le dé- sacraliser et le restituer à son intimité laborieuse, à sa fantaisie.

Ainsi les papiers en tête des Busclats, à L'Isle-sur-la-Sorgue, où il brouillonne, rature, rythme autrement, *émonde, sarcle, échenille* avant la copie définitive; le buvard ayant servi lors de la signature de *Soleil des eaux* par Georges Braque et René Char; les certificats de Résistance décernés au poète par les Alliés et qu'il avait fait orner, après coup, de constellations ludiques par Miro.

Le réveillent encore plus les matériaux de ses nuits d'insomnie créatrices (de 1955 à 1958), bouteilles d'encre de Chine, bâtons de cire, et les outils, pinceaux, clous et pointes avec lesquels, à la lueur d'une bougie, il gravait *l'Œuvre filante* sur des écorces de bouleau séchées entre les pages du dictionnaire. Ou les galets qu'il offrait à ses amis, sur lesquels il n'avait peint parfois qu'un seul mot : *« Nous »* ou *« toujours »*.

« Seules les traces font rêver », disait Char. Aussi est-ce l'impalpable réseau des pointes sèches de Sima, ou le paysage de montagnes à peine perceptibles de Szenès, ou les éditions lilliputiennes de P. A. Benoit, qui s'accordent le mieux à la haute taille d'un poète rebelle à tout enfermement du sens et, on l'imagine, à tout embaumement posthume. Deux repères dominent symboliquement cette manifestation : *L'homme qui marche* de Giacometti, placé au cœur de la chapelle, parce que sa maigreur déterminée enjambe l'avenir, et le catalogue de l'exposition de 1947, dans cette même chapelle, dédicacé par le couple des Braque et celui des Zervos. Char avait présenté Jean Vilar aux Zervos. Une *« idée de poète »* naissait : le Festival d'Avignon. Dans la présence de ce petit catalogue, il y a la graine et la moisson.

JEAN-JACQUES LERRANT

▶ Grande chapelle du palais des Papes. Jusqu'au 30 septembre.

▶ Le catalogue de l'exposition comporte une biographie illustrée de nombreuses photographies du poète, de sa famille, de ses amis de l'Isle-sur-la-Sorgue, des hôtes qu'il reçut dans sa maison. Des études sont signées de Jean-Louis Scheffer, Maurice Blanchot, Yves Battistini et Jean Starobinski.

▶ Dans le cadre de l'hommage à René Char, Action Minitel réalise un recueil poétique collectif par Minitel. Les poèmes seront présentés jusqu'au 31 août à la galerie La poésie dans un jardin, 6, rue Figuières. Tél. : 90-82-90-66.

L'insurgé emprisonné

« Changer sa règle d'existence », par Jacques Zabor : un hommage mortifère

« Tu as bien fait de partir, Arthur Rimbaud », s'exclame René Char dans l'un des poèmes de *Fureur et Mystère*. Si le poète avait assisté à la représentation d'un spectacle censé lui rendre hommage, *Changer sa règle d'existence*, par Jacques Zabor, à coup sûr lui aussi aurait coupé les amarres pour retrouver *l'air-roi*, l'été, le plein vent. Peut-être même aurait-il claqué la porte en partant : son ami Paul Veyne nous le décrit comme un *« colosse colérique et conquérant... [qui] ne pontifiait pas, était éperdument généreux, violemment sympathique et à peu près invivable »* (*le Monde* du 12 juillet).

Pourquoi donc emprisonner les poètes dans une gravité compassée, les momifier, sous prétexte de leur rendre hommage? Les mots de René Char respirent la rosée du matin, la chaleur des alcôves, ils ont l'acuité des nuits de veille et de danger, ce sont des coups de poing dans les fourmillières.

Autre sujet de grogne : le spectacle de Jacques Zabor n'est pas du théâtre, mais un récital de poésie qui aurait eu quelques moyens. Il n'a pas sa place, en soirée, dans la programmation officielle d'un festival où l'on peut écouter par ailleurs un cycle de lectures consacrées au poète. Et la poésie n'a pas pour seule issue publique le récital solitaire. Pour preuve, un spectacle à plusieurs voix, créé la saison passée à Paris d'après l'œuvre d'Edmond Jabès, un autre ami de Char.

Inadmissible encore : avec *Changer sa règle d'existence*, le festival inaugure un nouveau lieu, le Théâtre de L'Oulle, un vrai sauna non insonorisé. Les aboiements des chiens et les causeries des voisins ne font donc pas partie du spectacle : à l'issue de sa prestation, qui dure une bonne heure et demie, le comédien en nage s'est senti tenu de le préciser.

Palette restreinte

Jacques Zabor joue donc dans de très mauvaises conditions un récital qui ne se justifie pas ici. C'est beaucoup pour un seul homme. Mais, chaleur ou pas, il utilise une palette restreinte. Il s'assied, se relève, chausse ses lunettes, lève les bras, fronce les sourcils, esquisse tout au plus un sourire et égrène pratiquement sur le même ton de dignité contenue un montage de textes et de poèmes superbes, dont certains autrefois mis en voix et en musique par Hélène Martin : ceux qui aimèrent le disque, il y a vingt ans, en auront la nostalgie.

D'un côté de la scène, des cadres vides sont accrochés au mur, de l'autre, des livres sont empilés : tout cela est très attendu. Sur un écran sont projetés les titres des poèmes, parfois quelques lignes. Et, pour finir, découpée dans un soleil rouge, l'ombre d'un livre feuilleté par une main invisible. Seule la bande son (Jacques Grault) gronde d'orages, de ruisseaux, de chants d'oiseaux et de l'écho des armes – la poésie – de celui qu'on nomma l'Insurgé.

ODILE QUIROT

▶ Théâtre de L'Oulle. Place Crillon, à 21 h 30. Jusqu'au 19 juillet.

Trois jours de confiance et d'amitié

Michel Soutter présente un entretien presque inédit, l'un des seuls accordés à la télévision par l'auteur des « Feuillets d'Hypnos »

Michel Soutter, cinéaste (la Lune avec les dents, la Pomme, James ou pas, les Arpenteurs, Repérages, Signé Renart), *et metteur en scène* (Ubu Roi, Fin de partie, l'Échange), *a réalisé pour la télévision suisse un film qui figure à l'exposition René Char, au Festival d'Avignon, dans ce même Avignon, où il a mis en scène* Un prénom d'archiduc, *d'après Charles-Ferdinand Ramuz.*

« Le film sur René Char? *dit-il.* C'est loin. 1965, il me semble, ou 1966... Ce que j'étais jeune! Je commençais de travailler à la télévision, mais je n'aimais que lire. Lire les poètes. Eluard, Breton, Michaux... Char... *Je me suis dit* : il faut que les poètes apparaissent dans les maisons. Que beaucoup de monde les écoute.

» J'ai envoyé un mot à Char. C'est lui que je lisais surtout, d'abord parce qu'il était le moins cher : de toute minces plaquettes. J'ai écrit un mot pas adroit, je ne savais comment faire parce que l'on m'avait dit qu'il ne voulait pas être filmé, qu'il refusait toujours. Par retour du courrier, il m'a répondu : *« venez ! »*. Simplement ça. J'ai appris ensuite que c'était sa manière, quand il disait oui.

» Je suis allé le trouver seul, dans un premier temps. Et, là, j'ai passé avec lui trois jours, je n'en ai rien oublié. Il m'a emmené dans les champs, les villages, les bois, nous marchions toute la journée, il me montrait des choses de rien, sur des toits, dans des haies, il me les racontait. Cela ne pouvait être utile à rien pour le film. Il le voyait, c'est cela qui était beau. J'étais très ému, je ressentais devant cet homme grand, fort, à la voix rude et douce, un lien du fils et du père. Mais du fils et du père que rien ne séparerait. Il était très attentif, et aussi je sentais qu'il était, ces jours-là, très seul. Oui, j'étais arrivé dans une phase de solitude. » Une fois, il m'emmena en voiture, plus loin, chez une amie à lui qui avait des plantations d'arbres. Nous sommes revenus la nuit. Char conduisait la voiture et il tint à ce que je sois assis derrière, avec cette dame. Et elle se mit à décrire, avec des mots magnifiques, les arbres, les maisons, les haies, les barrières, devant quoi la voiture passait, mais la nuit était très noire, on ne voyait vraiment rien, les phares n'éclairaient que le ruban de la route. J'écoutais ce conte de fées, *mais le plus passionnant était* la nuque de René Char, le dos de sa tête : ils exprimaient clairement la joie de Char, la joie un peu farceuse de me savoir sidéré par la situation. Je l'aurais vu de face, c'eût été moins clair.

» Après ces trois jours merveilleux, l'équipe de télévision est arrivée. Et, là, j'ai vu que René Char souffrait, que cela lui coûtait beaucoup d'être filmé par ces machines. J'aurais bien aimé tout arrêter, plier bagages, le laisser libre, le laisser respirer, mais c'était trop tard : la télévision suisse avait accepté, à son corps défendant, ce projet, et nous étions à pied d'œuvre. Le matin, nous arrivions de bonne heure devant sa maison. Je frappais en bas. Il ouvrait la fenêtre, en haut. Je voyais son air d'hésitation, de regret, mais il descendait. Il n'a pas eu un seul mot d'impatience, je voyais qu'il souffrait, c'est tout. J'y allais, avec la caméra, sur la pointe des pieds, par petites prises. Il n'a pas parlé de lui, pas accordé d'interview, il a lu des poèmes, c'était très beau, sa voix prenait les mots comme dans la main.

» La télévision suisse a diffusé ce film une fois. Puis je l'ai mis de côté, parce que pour moi c'était les trois jours de confiance, d'amitié, avant le tournage. Quand il est mort, j'ai refusé toute rediffusion. Puis Marie-Claude Char me l'a demandé, pour en faire figurer la trace à l'exposition du palais des papes, et bien sûr je le lui ai donné. »

Propos recueillis par MICHEL COURNOT

L'art de la crise

« Inventaire après liquidation », de Michel Deutsch, un livre polémique sur le théâtre

Le théâtre suscite le plus souvent des ouvrages historiques, parfois hagiographiques, rarement polémiques. *Le titre provocateur du livre* de Michel Deutsch aux éditions de L'Arche, *Inventaire après liquidation*, ne déçoit pas.

Poète, auteur de pièces mises en scène par Georges Lavaudant, Robert Gironès ou lui-même, et publiées chez Christian Bourgois, Michel Deutsch vit avec le théâtre depuis plus de vingt ans. Son livre est un patchwork d'articles, d'entretiens parus dans *le Monde* ou ailleurs, et de textes originaux.

« Le théâtre, c'est la passion des hommes et la délibération des citoyens assemblés dans le tourment de la représentation. » Sur ce rappel, cette certitude toujours revendiquée de la fonction civique et politique du théâtre, s'ouvre *Inventaire après liquidation*. Deutsch se réclame d'un *« art de crise »*. Il convoque l'Histoire dans la plupart de ses pièces. Y compris ses échos les plus privés, les plus anonymes, pour les textes des *années 68 et suivantes* – *l'Entraînement du champion avant la course*, ou *Dimanche* – fondateurs de ce que l'on a *nommé* Théâtre du Quotidien.

Depuis, Michel Deutsch a suivi d'autres chemins, mais il rappelle ici combien sa tentative d'alors ne saurait se séparer de l'époque et de ses utopies, dont celle d'imaginer de nouveaux circuits de diffusion. De Brecht il retient une seule leçon, mais capitale : la confrontation du théâtre et de la philosophie. Alsacien et germaniste, Michel Deutsch se laisse parfois aller à des citations qu'il ne traduit pas.

Unique reproche pour un livre où l'on rencontre également la revendication d'un théâtre renouant avec la qualité élisabéthaine *« qui fait coexister avec la pensée savante la tradition muette du geste »*. Cette qualité, Michel Deutsch la reconnaît dans la mise en scène du *Roi Lear* (à Strasbourg et à Bobigny en 1986) par Matthias Langhoff. Il analyse son travail, le met en parallèle de façon passionnante avec celui de Klaus Grüber. *« Avec Grüber*, écrit-il, *on a toujours le sentiment que les choses pèsent, que, le voudrait-on, on ne peut échapper à une densification de l'espace et des choses... Langhoff s'obstine à montrer et à démonter les processus qui se produisent entre les hommes... »*

Et, pour finir, cette réflexion : *« Comme toujours alors, lorsque le théâtre a vraiment eu lieu, on est saisi par le sentiment légèrement euphorique qu'un autre espace public est possible. »*

O. Qt

▶ *Inventaire après liquidation*, éditions de L'Arche, 123 p., 75 F.

CULTURE

ARTS

Les œuvres en trop

Le nouveau musée d'art contemporain de Nice s'affiche sur « la promenade des Arts »

NICE

de notre envoyée spéciale

L'idée de construire un musée d'art moderne à Nice pouvait se défendre depuis longtemps. Plutôt mieux qu'ailleurs, étant donné l'importance de la ville et de sa colonie d'artistes. Elle a pourtant mis du temps à s'imposer. Quarante ans. Vers 1945-1950, en effet, on songeait déjà à ce musée, qui connut, avec l'appui de Matisse et de Bonnard, un semblant de préfiguration à la galerie des Ponchettes. Dans les années 60, sous le règne de Jean Médecin, le père de l'actuel maire, il y eut même des plans. Dans les années 70, lorsque Claude Fournet fut appelé à la direction des musées niçois, on en reparla.

Pendant toutes ces années, a-t-on engrangé des œuvres qui auraient pu justifier ce musée ? Mais non. Ou si peu. Et c'est bien là l'aberration du nouveau Musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice, qui, sa construction une fois décidée, en 1985, a été réalisé sur les chapeaux de roues de 1987 à 1990. Pendant que Claude Fournet courait de galerie en salle des ventes, de part et d'autre de l'Atlantique, pour monter la collection. Qui témoignerait de l'art contemporain depuis les années 60 – en mettant l'accent sur le nouveau réalisme, dont les attaches niçoises, à travers Arman, Klein et Raysse sont connues – et serait confronté au pop art.

Lorsqu'on crée un musée, c'est, en principe, pour y loger une collection d'une certaine ampleur, d'une certaine teneur. Et c'est en connaissance de cause qu'on prévoit des espaces. Ainsi prend-t-on moins le risque de faire naître un musée comme le MAMAC de Nice. Où l'architecte Yves Bayard, face à une collection fantôme, et donc libre de toute contrainte, a finalement accouché d'un bâtiment n'ayant pour fin que lui-même et son dialogue avec la ville. Un bâtiment malcommode. Où les sculptures de grande taille entreront difficilement et sûrement pas jusqu'au troisième niveau, celui des expositions temporaires. Evoquer ce problème, c'est déjà entrer dans l'intimité du musée. Si l'on peut parler d'intimité à propos d'une architecture ouverte de toute part, en dépit de ses allures de forteresse, avec ses passerelles reliant quatre tours à des murs presque aveugles, simplement ponctués de fenêtres-meurtrières. Yves Bayard, qui n'a pas lésiné sur la monumentalité des volumes, vous parlera plutôt d'arc de triomphe. Un arc de triomphe à quatre piles, placé très exactement à la croisée de deux grands axes de la ville : celui formé par le Paillon et l'ancienne nationale 7. On ne pouvait certes imaginer meilleur ancrage dans le tissu urbain. Mais a-t-on pensé aux effets sur la collection de la pollution et de la poussière drainée par les véhicules qui toute la journée circulent sous le musée ?

Imbroglio des espaces

Collections en outre menacées par une lumière trop vive qui entrait à flots par les verrières intérieures, en dépit des stores. On a donc dû occulter, en partie, le mur de verre de chaque salle d'exposition par une cimaise. Ce qui contribue à augmenter l'imbroglio des espaces ouverts, fermés, pleins de contradictions, aux lignes pesantes parfois, notamment celles des plafonds, et invite à regarder partout, sauf les œuvres accrochées aux murs. Comme si on n'avait pas cru une seule minute que l'art puisse suffire à mobiliser des visiteurs. Lorsqu'on grimpe jusqu'aux terrasses-belvédères, on a la preuve de cet irrépressible envie de distraire, sous la forme d'un chemin de ronde en planches, heureusement antidérapantes, car il est bosselé comme une montagne russe ou ces parcours piégés des luna-parks. Dans ce contexte, la reconstitution du *Jardin d'Eden* de Klein, d'après ses croquis et ses écrits, fait vraiment toc.

Il n'y a évidemment pas que du négatif dans le nouveau musée de Nice. En regard d'Acropolis, l'effroyable bunker du palais des congrès voisin, on peut même lui trouver de belles vertus architecturales : qu'il témoigne avec le théâtre – son volume complémentaire auquel il est relié par une dalle en hauteur – d'un effort de citation des racines de la ville, à travers son soubassement rouge aux couleurs des anciennes maisons ; qu'enfin, son revêtement de marbre de Carrare lui donne de l'allure.

Mais comment ce musée tout en façades va-t-il pouvoir s'imposer par un contenu ? La collection, on l'a dit, était quasi inexistante en 1985. Ce qu'elle est aujourd'hui, on ne le mesure pas vraiment à travers le parcours des salles. De toute façon, celles-ci ne peuvent rien accueillir de plus. Soit cent trente œuvres, alors qu'on espérait pouvoir en accrocher deux cents. Les années 70 et 80 actuellement en réserve feront l'objet de présentations ultérieures, par rotation, au troisième niveau. Des heures de manutention en perspective. Enfin, beaucoup d'œuvres exposées sont des prêts ou des dépôts à plus ou moins long terme, comme la plupart des Yves Klein, que le musée ne désespère pas d'acquérir l'un après l'autre.

Pour l'instant, on ne peut que constater, dans les ensembles présentés (et dont la cohérence tient au mélange des acquisitions et des emprunts), la présence d'achats de pièces de qualité, parmi d'autres qui ne sont pas de la meilleure veine. Pour un beau Morris Louis, on a un Poons, un Noland et un Stella de moindre importance. Pour un grand Villeglé, on a deux mauvais Arman, etc. Comment pourrait-il en être autrement dès lors que le musée s'est fixé pour tâche de montrer à la fois le nouveau réalisme et le pop art, et l'abstraction aux Etats Unis dans les années 60 ? Des œuvres qui coûtent aujourd'hui fort cher, et qu'un honnête budget (plus de 7 millions de francs par an, pendant cinq ans, dont 5 viennent de la ville, le reste de l'Etat et du FRAM) ne permet pas forcément d'acquérir, même en étant très astucieux.

GENEVIÈVE BREERETTE

Un nouveau musée suisse

Les « années 50 » de Gérard Schneider

La Suisse compte désormais un musée de plus. Naguère conservateur du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, Pierre von Allmen n'a pas craint de donner son propre nom à celui qu'il vient de créer à sept kilomètres de là, à Thielle-Wavre. C'est une vaste demeure de style néo-classique, aux harmonieuses proportions, édifiée en 1859, au centre d'un parc dont les frondaisons lui fournissent un cadre idéal.

L'exposition inaugurale du musée est consacrée aux *« Années 50 »* de Gérard Schneider (1896-1986) qui revient ainsi dans son pays d'origine. Dans une succession de salles où la lumière du jour entre à flots, elle rassemble, pour quatre mois, une quarantaine d'œuvres majeures dispersées dans des collections publiques ou particulières. En manière de prélude quelques toiles précieuses jalonnent le passage de l'artiste du surréalisme à l'abstraction : déjà *Opus 80* (1937) annonce la métamorphose avec ses bandes verticales.

A partir de 1946, les suivantes ressuscitent la période cruciale où l'art de Gérard Schneider, dégagé de toute intention figurative, a soudain explosé, gestuel et lyrique. Sa rapidité d'exécution a permis d'en fixer la sombre violence. Ainsi s'affirme l'intensité dramatique d'une oeuvre puissante qui, au cours des décennies à venir, éclatera en orgie de couleurs vives et joyeuses.

Mais la phase finale, c'est à la galerie Proarta de Zurich qu'on la retrouve. On s'aperçoit alors que nul hiatus ne vient rompre le processus d'une œuvre sans faille qui n'a jamais fait la moindre concession à quelque mode éphémère, et qui reçoit, à Thielle-Wavre, une nouvelle consécration.

JEAN-MARIE DUNOYER

COMMUNICATION

Le débat sur la publicité à la télévision italienne

Nouvelles menaces sur l'empire de M. Silvio Berlusconi

La polémique bat son plein en Italie, où l'empereur de la télévision privée, M. Silvio Berlusconi, voit son empire menacé par un amendement sénatorial – peut-être repris par les députés – interdisant la coupure des films par la publicité. Cinéastes, lobbies et ténors politiques promettent une belle bataille.

ROME

de notre envoyé spécial

« Nous ne nous rendrons pas! Ceci est une bataille sacro-sainte contre une atteinte à la dignité humaine ! », Branle-bas de combat dans le monde du rêve en Celluloïd. Dans une vidéo lettre adressée aux députés et à la presse, Federico Fellini, Francesco Rosi, les frères Taviani, Ettore Scola et bien d'autres *maestri* de la grande confrérie cinématographique italienne se lancent à l'assaut des publicité, *« ces verrues, ces tumeurs »* qui défigurent leurs œuvres à la télévision.

Cible numéro un : Silvio Berlusconi, grand maître queux de la cuisine audiovisuelle à la sauce italienne. Dans une semaine, deux au plus, le Parlement romain dira si le roi des ondes peut continuer d'entrelarder de spots les centaines de films diffusés chaque année sur ses trois chaînes. Veillée d'armes pour un empire. Conscient du danger, « Sua Emittenza » a temporairement abandonné son cher club de foot, le Milan AC et accourt avec armes et bagages à Rome.

L'anarchie de ces dernières années a permis la naissance et la consolidation de la Fininvest, un authentique empire qui, outre la télévision, s'étend notamment dans l'immobilier, la publicité, la grande distribution et la presse écrite. Il y a cinq ans, à la suite de nombreuses plaintes, les télévisions de Berlusconi, un instant empêchées d'émettre par quelques magistrats courageux, avaient pu poursuivre leur expansion grâce à un décret gouvernemental spécial dit décret Berlusconi. Converti en loi quelques mois après, ce texte est jugé illégal par de nombreux juristes, et il se trouve justement que la cour constitutionnelle, après cinq années de réflexion, s'apprête à en faire autant.

« La semaine de feu »

D'où l'urgence. Tancés par cette instance, par l'opinion publique, par les professionnels de la planète média, les députés ont donc finalement décidé de se remettre à l'ouvrage. Objectif de ce que l'un d'entre eux appelle *« la semaine de feu »*, qui s'est ouverte lundi 16 juillet au Parlement : éditer un texte régulateur et remettre un peu d'ordre dans la jungle du marché. Rien n'est joué et la bataille promet d'être rude puisque M. Bettino Craxi, chef des socialistes et allié numéro un de l'empereur des ondes, menace carrément de faire tomber le gouvernement de coalition si son puissant ami est par trop malmené.

Soumis aux pressions des uns et des autres, ballottés entre leur conscience de citoyens, la discipline de leurs groupes politiques, les lobbies et leurs petites rancœurs personnelles, les députés vont d'abord devoir dire s'ils entérinent l'interdiction totale de la publicité télévisée pendant les films. Voté par surprise il y a trois mois au Sénat, l'amendement anti-pub a le soutien des communistes, de la gauche indépendante – et c'est le plus dangereux pour M. Berlusconi, – de l'aile gauche de la démocratie chrétienne. C'est cette faction, conduite par l'ancien président du conseil, M. Ciriaco De Mita, qui aura en définitive le dernier mot.

Battue aux points par M. Carlo De Benedetti dans l'affaire Mondadori – après six mois de lutte juridique, le premier groupe d'édition italien est finalement retourné dans le giron de l'*ingegnere* – et confronté à une baisse de ses résultats consolidés (142,6 milliards de lires en 1989) contre 181 l'année précédente, la FININVEST joue cette semaine non pas sa survie, mais son intégrité. *« Si l'amendement sénatorial est confirmé par l'Assemblée*, déclare M. Gianni Letta, l'un des lieutenants de « Sua Emittenza », *nous perdrons plus de 750 milliards de lires »*. Manque à gagner plutôt que perte : *« Et encore!*, soutiennent les communistes, *des professionnels ont calculé qu'en cas d'interdiction, 20 000 spots seulement seraient en danger »*. Or, c'est connu, l'Italie diffuse à elle seule plus de « réclames » que l'ensemble des pays d'Europe réunis. Près de 750 000 spots produits en 1989, autour d'un million prévu pour cette année la galette publicitaire totale, évaluée à 9 000 milliards de lires pour 1990, a beau croître moins vite que les années précédentes, elle demeure encore fabuleuse. Ce qui n'empêche pas les hommes de M. Berlusconi de menacer à mots couverts les professionnels du cinéma de ne plus produire leurs œuvres si le Parlement leur coupe les ailes.

« Rappelons-nous, susurre M. Ugo Intini, porte-parole de M. Craxi sur la question, *que les salles n'assurent plus aujourd'hui que 20 % des recettes en films. S'il ne passe plus à la télévision, le cinéma italien risque la mort. »* *« Allons, allons*, rétorque M. Walter Veltroni, chef de file communiste des anti-Berlusconi, *en dix ans, le nombre de productions italiennes est tombé de 183 films à 113, alors... »*

« Et puis, ajoute un professionnel du cinéma, M. Scarpelli, *ce n'est pas une question d'argent qui est posée. Pourquoi défendre un homme de pouvoir contre des principes?»* Dans le système partitocratique intégral qui sévit en Italie, la réponse est évidente : le problème ne peut être résolu que par la négociation, les tractations. Celles-ci sont d'ailleurs en bonne voie. L'aile gauche démocrate-chrétienne propose d'éliminer le plafond des ressources publicitaires imposé chaque année aux trois chaînes du service de la RAI (906 milliards de lires pour 1989) ou alors d'imposer aussi un maximum annuel aux chaînes privées : les socialistes et la droite démocrate-chrétienne, qui gouvernent actuellement le pays avec trois autres partis du centre, offrent d'aligner *« plus ou moins »* la prochaine législation en la matière sur la directive de la CEE.

Inventeurs d'une étrange coutume qui consiste à saucissonner tous les films en deux parties au moins (y compris dans les salles, ce qui est vraiment un comble), les Italiens sont ainsi habitués à subir au moins une plage de pub pendant les mi-temps cinématographiques. La RAI elle-même suit la tradition. Or tel est précisément le sens de la directive de Bruxelles, qui autorise les spots après 45 minutes de spectacle. D'après le dernier pointage parlementaire, il semble que le gouvernement pourra donc assurer sa survie politique sans être obligé, comme on le laisse prévoir, de recourir à la question de confiance pour sauver M. Berlusconi. Un compromis se dessine.

Il restera ensuite à décider si un homme peut contrôler à lui seul trois chaînes nationales de télévision, quelques quotidiens, une brochette de magazines et une petite moitié du marché publicitaire d'un grand pays démocratique. Là encore, une question de principe plutôt que de gros sous...

PATRICE CLAUDE.

Le coup de sang de M. Vivien contre FR 3

Ses questions sont restées sans réponse. Et par deux fois, la directrice générale de FR 3, Mme Dominique Alduy, lui a fait faux bond. M. Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, rapporteur spécial du budget de la communication, a donc décidé d'employer les grands moyens. Et de faire jouer, fait rarissime, l'ordonnance du 30 décembre 1958, pour se faire communiquer *« sur place et sur pièces »*, au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale, l'ensemble de la comptabilité de la chaîne.

Jeudi 19 juillet à 10 heures 30, le député RPR sera donc dans les locaux de la chaîne, accompagné de représentants de la commission des finances et de la Cour des comptes. *« Choqué »*, M. Vivien entend, par cette démarche solennelle, *« faire respecter le rôle du parlement »*. FR 3 fut pendant longtemps la chaîne des préfets et des notables. Elle ne l'est plus. Ce qui ne l'autorise pas, pense-t-il, à devenir... désinvolte.

□ **Le CSA autorise le décrochage local de M 6 sur Bordeaux.** – Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) vient d'autoriser définitivement le décrochage local sur Bordeaux réalisé à titre expérimental depuis février 1989 par M 6 et le groupe Sud-Ouest. La chaîne, qui attendait ce feu vert depuis des mois, devrait maintenant multiplier les décrochages locaux, une deuxième expérience étant déjà prévue pour septembre à Tours, en association avec *la Nouvelle République du Centre-Ouest* (*le Monde* du 3 juillet).

MUSIQUES

Une perle noire : Denyce Graves

Une excellente cuvée pour le Concours de chant de Paris... en Roussillon

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Malheureux l'an dernier à Paris, avec un lot de candidats qui faisait douter de l'avenir de l'opéra dans le monde (comme le récent concours « Mozart européen »), le Concours international de chant de Paris a eu l'heureuse idée d'émigrer au pays du soleil. Il y a été accueilli par François Pagès, son Festival méditerranéen et la ville de Perpignan, dans la cour du Palais des rois de Majorque, où de jeunes Catalans en costumes amenaient et présentaient à la foule le jury et les lauréats comme les princes de la musique qu'ils étaient ce lundi soir.

Et, en effet, ces jeunes gens, distingués entre soixante-dix candidats de plus de vingt pays, forment une excellente « cuvée » (exceptionnelle même quant au Grand Prix), justifiant le dévouement et l'acharnement de la présidente du concours, Mme Gonzague de Bayser, ainsi que l'excellence du jury international présidé par Deric Olsen.

Une voix de velours

Les six lauréats ont de véritables voix d'opéra, saines et bien travaillées. Ainsi Ludovic Tezier (vingt et un ans, prix du jeune espoir et du meilleur chanteur français), timbre ferme, bonne diction, technique sûre, dans la cavatine de Valentin du *Faust* de Gounod, est sans doute promis à une belle carrière, s'il sait mener celle-ci avec sagesse ; Vladimir Vaneev (URSS, deuxième prix homme) déchaîne une puissante voix de basse slave dans l'air de Philippe II de *Don Carlo*, même s'il chante un peu trop uniformément comme un croquemitaine ; et Li-Chan Chen (Etats-Unis, deuxième prix femme) détaille poétiquement l'air de Norina de *Don Pasquale*, mais reste un peu trop sur la réserve pour une pétulante « italienne ».

A l'étage supérieur, ce sont déjà de véritables personnages : Natalie Reese (Etats-Unis, premier prix femme), malgré un physique difficile et un accoutrement peu seyant, donne de la habanera de *Carmen* une interprétation ardente, avec une voix large, très expressive et émouvante, tandis que dans l'air du toréador du même Bizet, Valerij Ivanov (URSS, premier prix homme) triomphe, malgré une prononciation invraisemblable, et manifeste un superbe tempérament... qui serait plus à l'aise tout de même dans un autre répertoire.

Mais tous doivent s'incliner devant une perle noire, Denyce Graves (Etats-Unis, vingt-six ans, Grand Prix de chant de Paris). Cette superbe soprano dramatique a tout : une voix de velours qui jaillit des profondeurs, un port magnifique, des gestes d'une féminité sensuelle sans impudeur, et surtout une étoffe si riche qu'on n'en voit pas le bout, une intuition musicale qui dégage une sorte de religieuse grandeur dans l'air de Dalila, *« Mon coeur s'ouvre à ta voix »*, au point que cette page de Saint-Saëns atteint à la plénitude d'une cantate de Bach. Gageons que les théâtres vont se l'arracher.

JACQUES LONCHAMPT

□ **Mort du violoniste soviétique Oleg Kagan.** – Le violoniste soviétique Oleg Kagan est mort le dimanche 15 juillet à Munich des suites d'un cancer. Il était âgé de quarante-quatre ans. Elève de David Oïstrakh, Oleg Kagan avait attiré en 1965 l'attention des critiques musicaux en remportant à l'âge de dix-neuf ans le concours international de violon Sibélius à Helsinki. Un an plus tard, il décrochait le second prix du concours Tchaïkovski de Moscou et entamait une brillante carrière internationale, soutenue par le pianiste soviétique Sviatoslav Richter, qui l'a souvent accompagné. Encore mal connu en Occident, Oleg Kagan était cependant un interprète qui pouvait égaler les grands. Mercredi dernier, il avait encore participé avec sa femme, la violoncelliste Natalia Gutman, au Festival de Wildbach Kreuth, au sud de Munich, qu'il avait lui-même créé.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

PP.Paris RP

هكذا من الاصل

LÉGION D'HONNEUR

Nous terminons la publication de la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parue au Journal officiel du 14 juillet (le Monde du 17 juillet).

Relations avec le Parlement

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Adrien Buffat, directeur du service des affaires financières de l'Assemblée nationale ; Georges Bustin, ancien député, maire de Vieux-Condé ; Mme Claude Gibel, directeur du service du personnel de l'Assemblée nationale ; M. Claude Maillot, directeur adjoint au service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale.

Solidarité, santé et protection sociale

Sont promus *officiers :*

MM. Roland Bruyère, président de la Commission des fonds sociaux de l'Association générale des institutions de retraite des cadres ; Daniel Germain, professeur des universités, praticien hospitalier au centre hospitalier et universitaire de Lyon ; Rémi Saint-André, vice-président du Groupement national pour l'indemnisation des biens spoliés outre-mer.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Bariéty, professeur titulaire des universités, praticien hospitalier de néphrologie au centre hospitalier et universitaire Paris-VI Broussais ; Bernard Bonnemaison, directeur du service social spécialisé près le tribunal pour enfants de Bordeaux ; Robert Cauda, ancien directeur d'un organisme de logement social ; Mme Marie-Hélène de Charnières, née Baguenault de Puchesse, ancienne présidente d'une association caritative ; MM. Jean-Jacques Cléach, médecin-chef de l'intersecteur de pédo-psychiatrie à l'hôpital de Morlaix ; Jacques Delore, ancien médecin rhumatologue ; Philippe Détrie, chirurgien honoraire des hôpitaux ; Mme Claude Delachet, épouse Guillon, directrice du service social d'aide aux emigrants ; MM. Raymond Ghébali, membre actif d'organismes humanitaires ; Julien Haas, directeur de l'association haut-rhinoise d'aide aux personnes âgées ; André Julian, ancien directeur général du centre hospitalier régional de Montpellier ; Jacques Laloye, directeur régional des affaires sanitaires et sociales du Languedoc-Roussillon ; Jean Marx, ancien médecin généraliste ; MMmes Lucie Nouet, née Grosbois, ancien administrateur du centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées ; Gisela Pankow, ancien médecin spécialiste ; MM. Pierre Paquignon, président d'honneur de l'Union nationale des associations de soins et services à domicile ; François Rémy, président du comité français pour l'UNICEF ; Emile Roegel, professeur des universités, praticien hospitalier de pneumophtisiologie des hospices civils de Strasbourg ; Georges Silvéria, vice-président des anciens de Tunisie ; Roger Verzy, administrateur civil hors classe honoraire.

Recherche et technologie

Est promu *commandeur :*

M. Alfred Jost, membre de l'Institut, ancien professeur au Collège de France.

Sont promus *officiers :*

Mme Anne Gruner, née Schlumberger, présidente de la Fondation des treilles ; MM. Pierre Jacquard, directeur général de l'Institut français du pétrole ; Serge Lebovici, professeur émérite de psychiatrie de l'enfant à l'université Paris-XIII ; Luc Montagnier, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ; Claude Moranville, directeur, chef de l'inspection générale du Commissariat à l'énergie atomique.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jacques Bravo, directeur de l'administration et du financement de la recherche au ministère ; Claude Charreau, directeur de l'Institut de recherches agronomiques tropicales ; Laurent Citti, président-directeur général d'une société ; Claude Cuvier, chef d'une section de recherche à l'hôpital Boucicault, à Paris ; Mme Claudine Herzlich, née Humbert, directeur de recherche à l'institut national de la santé et de la recherche médicale ; MM. Pierre Potier, directeur de laboratoire au Centre national de la recherche scientifique ; Paul Veyne, professeur au Collège de France.

Commerce extérieur et tourisme

Est promu *commandeur :*

M. Jacques Maisonrouge, ingénieur-conseil.

Sont promus *officiers :*

MM. Guy Carron de la Carrière, chef des services d'expansion en Grande-Bretagne ; Claude Puhl, directeur général d'un journal.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Michel Boissonnet, directeur général de société ; Georges Chazot, vice-président-directeur général de société ; Vincent Galéa, directeur de l'Office national du tourisme de Malte ; Jean Perrin, président du Syndicat national des agents de voyage ; Michel Plot, président-directeur général de société ; André Rudloff, directeur d'usine ; Hubert Taddei, président fondateur du Comité national d'expansion communale, touristique et thermale.

DROITS DES FEMMES

Est promue *officier :*

Mme Monique Bedier, épouse Pelletier, ancien ministre.

Sont nommées : *chevaliers :*

MMmes Marie-Catherine Becouarn, maître de conférences ; Marie Laurentin, dite Ménie Grégoire, journaliste.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus *commandeurs :*

MM. Gilles Anspach, vice-président de l'amicale des cadets de la France libre ; Louis Bouchier, président national de l'association nationale des pionniers et combattants volontaires du Vercors.

Sont promus *officiers :*

MM. Paul Bernard, président de l'amicale des anciens du maquis Camille ; Albert Blin, membre du bureau de l'amicale des cadets de la France libre ; Michel Jouan de Kervénoael, vice-président national de l'Association nationale des anciens combattants de Flandres-Dunkerque 40 ; René Marbot, directeur de l'Association des Français libres et ancien secrétaire général de l'amicale des cadets de la France libre ; Albert Panossian, membre du bureau national de l'Union nationale des évadés de guerre.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Roger Berger, administrateur national et président départemental de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et des victimes des deux guerres ; André Casalis, secrétaire général adjoint de l'amicale des cadets de la France libre ; Yves Desbois, délégué général adjoint du Souvenir français au Maroc ; Robert Gauthier, vice-président d'une association d'anciens combattants et de prisonniers de guerre ; Georges Guichard, membre du conseil d'administration de la section de la Gironde de l'Union nationale des évadés de guerre ; Mme Suzanne Lamirault, épouse Taillefer, déléguée de l'association et entraide des veuves et orphelins de guerre ; MM. François Merli, trésorier général de l'Association des plus grands invalides de guerre des Alpes-maritimes et de Monaco ; Marcel Muzelle, secrétaire général de l'amicale des combattants de Narvik ; Marcel Rollet, président d'une association de combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ; Robert Tapie, président de l'Association des anciens résistants ; Georges Toulza, président départemental de l'association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre ; Marius Weber, président national de l'amicale des anciens du 225e R.I..

DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Sont promus *officiers :*

Mme Anne Devaquez, épouse Troller, déportée résistante ; MM. Auguste Dizerbo, interné résistant ; Roger Pinon, interné résistant.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Bernard Boulot, déporté résistant ; Félix Grispin, interné résistant ; Pierre Lugardon, interné résistant ; André Mériot, interné résistant ; Emile Morice, interné résistant ; Jean Prouhet, interné résistant ; Joseph Taitz, interné résistant.

FIN

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film a éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 17 juillet

TF 1

20.35 Cinéma : Je suis timide... mais je me soigne. □
Film français de Pierre Richard (1978).
22.10 Documentaire : Histoires naturelles.
23.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.05 Journal, Météo et Bourse.
0.25 *Série : Intrigues.*
1.15 TF 1 nuit.

A 2

20.40 Les dossiers de l'écran : Jean de Florette ■
Film franco-italien de Claude Berri (1986).
22.40 ▶ Débat : Et si l'eau venait à manquer ?
Avec Henri Nallet, ministre de l'agriculture, Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, Jacques Oudin, sénateur, Pierre Morel, professeur de météorologie et d'océanographie, Alberte Amic, directrice des arrosants de La Foux, Jean-Pierre Tardieu, directeur de la CGE, Pierre Merle, maire d'Antibes.
23.45 Informations : 24 heures sur la 2.
0.00 Le journal du Tour.
0.20 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

20.35 *Magazine : Cinq colonnes à la Une.*
Reportages : Qu'en pense Alger ? de Pierre Louis ; Sarcelles, quarante mille voisins, de Pierre Tchernia ; Edith Piaf, je repars à zéro, de Pierre Desgraupes ; Le Vietnam, d'Igor Barrère ; Village de Taize, de Pierre Dumayet, suivis d'un débat animé par Paul Amar. Invités : Igor Barrère, Paul Nahon, Guillaume Durand, Didier Wolton.
22.30 Journal et Météo.
23.50 Documentaire : Site 2.
De Rithy Panh.
0.00 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Bird ■■■
Film américain de Clint Eastwood (1988). Avec Forest Whitaker, Diane Venora, Michael Zelniker.
23.05 Flash d'informations.
23.10 Cinéma : Splendor ■
Film franco-italien d'Ettore Scola (1988). Avec Marcello Mastroianni, Marina Vlady (v.o.).

LA 5

20.40 Cinéma : Les anges mangent aussi des fayots □
Film franco-italien de *E.B Clucher (1971).* Avec Bud Spencer.
22.35 Cinéma : le Kid de la plage □
Film américain de Garry Marshall (1984). Avec Matt Dillon, Richard Crenna, Hector Elizondo.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : *Mathieu, Gaston, Peluche.*
De Roland Bernard, avec Jean-Marc Thibault, Raymond Bussière.
22.15 Série : La malédiction du loup-garou.
22.40 Cinéma : Garou-garou, le passe-muraille. ■
Film français de Jean Boyer (1950). Avec Bourvil, Joan Greenwood, Gérard Oury.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Les anges de la guerre. D'A. Pike, H. Nelson, D. Daws.
22.00 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films (6). De Denis Derrien.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle.
De Philippe Grandrieux.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Réactions d'auditeurs.
21.30 Livre d'or. Entretien Bronislaw Geremek et Georges Duby (regards croisés sur le Moyen Âge et le monde contemporain).
22.40 Nuits magnétiques. Côté cuisine (jusqu'au 20 juillet).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Mémoires croisées. Le Festival d'Aix-en-Provence, hier et aujourd'hui.
21.30 Concert (en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Montezuma, *opéra en 3 actes, de Graun, par l'Ensemble* orchestral de Paris, dir. Jan Lathan-Loenig et Yvon Repérant, clavecin ; sol. : Jennifer Larmore, Ewa Mala-Godlenska, Jean-Luc Viala, Maria Bayo, Catherine Napoli, Isabelle Vernet, Anne-Sophie Schmidt.
0.00 Jazz. En direct de Montpellier : le quartet du saxophoniste Jean-Claude Fohrenbach.

Mercredi 18 juillet

TF 1

14.25 Série : Tribunal.
14.55 Club Dorothée vacances.
16.55 Série : Chips.
17.40 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
19.55 Le bébête show.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.40 ▶ Téléfilm : Condorcet.
De Michel Soutter, avec Pierre Arditi, Pascale Rocard (1re partie).
22.10 Feuilleton : Le Gerfaut (4e épisode).
23.30 Feuilleton : Le rire de Caïn (1er épisode).
0.20 Journal, Météo et Bourse.
0.40 *Série : Mésaventures.*
1.10 Feuilleton : C'est déjà demain.

A 2

13.30 Sport : Cyclisme.
Tour de France : 17e étape.
16.30 Magazine : Vive le vélo.
17.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
17.35 Série : Les brigades du Tigre.
18.30 Magazine : Giga.
Alf ; Throb.
19.30 Le journal du Tour.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Carte blanche à Frédéric Mitterrand.
Ne m'oubliez pas, émission de Maritie et Gilbert Carpentier et Michel Lafon, en hommage à Bernard Blier. Avec Georges Lautner, Mireille Darc, Jean Carmet, Alain Poiré, Francis Perrin, Micheline Presle, Christian Clavier, Henri Verneuil, Gérard Oury, Jean-Pierre Marielle, François Périer, Jean-Claude Brialy, Jean Rochefort, Jean-Paul Belmondo, la voix d'Arletty et des extraits de films.
22.15 Magazine : Etoiles.
Les rois du Nord.
23.30 Informations : 24 heures sur la 2.
23.40 Météo.
23.45 Le journal du Tour.
0.05 Magazine : Du côté de chez Fred.
Spécial Jean Simmons.

FR 3

14.00 Chut, les parents se reposent.
15.00 Série : L'homme de Vienne.
15.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
Présenté par Pascal Sanchez.
16.30 Jeu : Objectif Tintin.
Animé par Jacques Cassyan.
18.00 Feuilleton : Sixième gauche.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Jeux : La classe.
20.35 Soirée spéciale : Roger Hanin au Festival de Pau.
Evocation des grands moments du Festival depuis sa création. Avec le Quatuor Athenaeum Enesco, Cyprien Katsaris, Yves Duteil, Mouloudji, Enrico Macias, Murray Head, l'Orchestre de Pau...
22.05 Journal.
22.25 Concert : Wynton Marsalis.
Spectacle enregistré lors du 10e Festival de jazz de Paris, filmé par Jean-François Claire. Diffusé en simultané et en stéréo sur France-Inter.
23.45 Musique : Carnet de notes.
Les musiques des masques et des visages : la danseuse et la sorcière (danse typique de Bali).

CANAL PLUS

15.00 Documentaire : Les allumés...
Cap sud, de Guy Mauchamp.
15.30 Téléfilm : L'homme qui brisa ses chaînes.
17.00 Série : Allô ! Allô !
17.25 Documentaire : Sur la piste de l'animal le plus secret.
5. Etats-Unis.
17.55 Contes à dormir debout.
Contes et légendes racontées par Romain Bouteille.
17.58 Cabou cadin. Je veux savoir ; Babar.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Cabou cadin.
19.20 Top album.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : Scrupules.
20.29 Flash d'informations.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma : Air force-Bat 21. ■
Film américain de Peter Markle (1988).
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Effraction avec préméditation (Crackers). ■■
Film américain de Louis Malle (1983).
0.15 Cinéma : Pépé le Moko. ■■■
Film français de Julien Duvivier (1936), avec Jean Gabin, Mireille Balin, Gabriel Gabrio.

LA 5

15.15 Les enquêtes du commissaire Maigret.
Maigret et le fantôme.
16.30 Docteurs en folie (rediff.).
17.00 Papa et moi (rediff.).
17.30 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies.
Une proie pas comme les autres, téléfilm de Sandor Stern.
22.25 Débat : Les psychopathes.
Animé par Gilles Schneider.
23.35 Le jeu du chat et de la souris (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

LA 6

14.40 Téléfilm : *Un chien de saison.*
De Roland Bernard, avec Bernard Lecoq, Evelyne Dandry.
Un boxer pour les vacances.
16.10 Jeu : Match music.
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : Laredo.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Feuilleton : La demoiselle d'Avignon.
19.00 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Pour la mort d'un flic.
22.20 Série : Les jupons de la Révolution.
Marie-Antoinette, de Caroline Huppert, avec Emmanuelle Béart.
23.40 Six minutes d'informations.
23.45 Série : Portraits crachés.
0.15 Documentaire : Portraits d'artistes. Marta Pan.
2.00 Rediffusions.

La Sept

14.30 Cours d'italien 24).
14.50 *Opéra : Cosi fan tutte.*
De Mozart, livret de Lorenzo Da Ponte, mise en scène de Peter Sellars.
17.50 Documentaire : Eau, Gange.
De Vulu Viswanadhan.
20.05 Film d'animation : Images
(Le macaque, de Daniel Suter).
20.15 Documentaire : Ateliers contemporains (Mario Merz). De Thierry Benizeau.
21.00 Feuilleton : L'or du diable
(1er épisode). De Jean-Louis Fournier.
21.50 Série : C'est notre univers
(1. En Irlande). De Ken Howard.
22.30 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.
De Gerhard Vogel, Rainer Aust, Michael Krey.
23.00 Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir (3).

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Un ghetto pour l'art africain ?
21.30 Correspondances Les nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Mémoires croisées.
Le *Festival* d'Aix-en-Provence hier et aujourd'hui.
21.30 Concert (donné le 2 février lors du Festival de Salzbourg) : Quatuor à cordes no 20 en ré mineur K 499, Quintette à cordes no 6 en mi bémol majeur K 614, Quatuor à cordes no 18 en la majeur K 464, de Mozart, par le Quatuor Hagen (Tabea Zimmermann, second alto).
0.00 Jazz. En direct de *Montpellier : le groupe* Newtone experience.

Audience TV du 16 juillet 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	37,3	Santa-Barbara 16,0	Bande ann. 3,2	Actual. région 12,1	Top 50 1,2	Enfer devoir 3,2	Cathy et Aline 1,6
19 h 45	37,2	Roue fortune 17,6	Journal Tour 6,6	19-20 infos 8,0	Top 50 1,5	Journal 1,8	Dis donc papa 1,7
20 h 16	47,0	Journal 20,8	Journal 10,1	La classe 9,0	Scrupules 0,9	Journal 2,8	Pub 3,5
20 h 55	50,7	Scandales... 15,7	Le tombeur 12,8	Bandolero 13,2	SOB 1,3	Danger... 6,0	Droit mourir 2,7
22 h 08	53,5	Scandales 16,7	Le tombeur 15,9	Bandolero 16,5	SOB 0,9	Mordus vidéo 1,8	Droit mourir 2,6
22 h 44	28,8	Pub 11,9	Dessein... 5,6	Météo 4,7	Corrida 0,6	5 salopards... 4,2	Jeux... 1,3

AGENDA

Programmes du mercredi 17 au mardi 24 juillet

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Mandrin (1923), d'Henri Fescourt, 16 h ; Cinéma italien : Cabiria (1913-1914), de Giovanni Pastrone, 19 h ; Cinéma italien : la Couronne de fer (1941), d'Alessandro Blasetti, 21 h..

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma des pays nordiques : Gjest Baardsen (1939, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), de Tancred Ibsen, 14 h 30 ; le Banquet (1948, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), de Hasse Ekman, 17 h 30 ; Chère Irène (1970, v.o. s.t.f.), de Christian Braad Thomsen, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Si vous avez manqué le début : Au-delà du périph' : l'Amour existe (1961) de Maurice Pialat, le Chat (1971) de Pierre Granier-Deferre, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Café, cafés : Bistrots de Paris (1977) de P. Molinard, l'Extravagant Mr Ruggles (1935, v.o.) de Leo McCarey, 18 h 30 ; le Paris des écrivains : Trompe-l'œil (1975) de Claude d'Anna, les Jeux de la Comtesse Dolingen de Gratz (1982) de Catherine Binet, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ALWAYS (A., v.f.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

APARTMENT ZERO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BEST OF THE BEST (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

BLACK RAINBOW (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CONTRE-ENQUÊTE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DÉLIT D'INNOCENCE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

> **Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.**
> **Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EINSTEIN JUNIOR (Austr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

MANIAC COP 2. (*) Film américain de William Lustig, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE. Film américain de Robert Zemeckis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SUPERSTAR. Film américain de Chuck Workman, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

THE KING OF NEW YORK. (*) Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TU MI TURBI. Film italien de Roberto Benigni, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WAR PARTY. Film américain de Franc Roddam, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FEU SUR LE CANDIDAT (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GUNMEN (Chin., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse,

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER NOIRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)

LES P'TITS VÉLOS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PROVINCIAL (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE RETOUR DE FLESH GORDON (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

RÊVES (Jap., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES GRANDES REPRISES

LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

ANNA KARÉNINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARDENTE GITANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

CHANT D'AMOUR (**) (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DÉDÉE D'ANVERS (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

FANTASIA (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08)

LUDWIG (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

OTELLO (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PAT GARRETT ET BILLY THE KID (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

RAGING BULL (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

REBECCA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 18 JUILLET

« L'Opéra Bastille et son quartier », 14 heures, métro Bastille, sortie rue de la Roquette (Tourisme culturel).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« De Saint-Philippe-du-Roule au quartier François-Ier », 14 h 30, métro Saint-Philippe-du-Roule (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Ecole militaire », 14 h 30, place Joffre, angle avenue Duquesne (carte d'identité).

« De la rue de la Gaîté au sommet de la tour Montparnasse, autour de Notre-Dame-du-Travail », 15 heures, sortie métro Edgar-Quinet, côté angle de la rue de la Gaîté (Paris et son histoire).

« Paris gallo-romain : les arènes de Lutèce et les thermes de Cluny », 15 heures, sortir métro Monge.

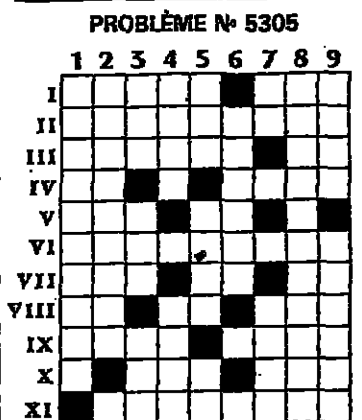
« Chef-d'œuvre d'Oscar Niemeyer : le siège du Parti communiste », 15 heures, sortie métro Colonel-Fabien (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Etude psychique de l'aura » (avec expérimentations), par Mme Henon (Usfipes).

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « L'alchimie de l'immortalité ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

هكذا من الاصل



AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– *Mathilde, Clémentine et Valentin* ont la joie d'annoncer la naissance de leur sœur

Marjolaine,

le 10 juillet 1990

chez
Olivier et Elisabeth BLONDEAU.

6, résidence Gambetta,
78120 Rambouillet.

Décès

– Sa femme,
Sa fille,
Ses fils
Leurs épouses,
Et ses petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Pierre ANGRAND,
agrégé de l'Université,
médaillé de la Résistance,

survenu le 14 juillet 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 17 juillet, aux Sables-d'Olonne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Sadi-Carnot,
92170 Vanves.

– *Ecole des Roches, Verneuil-sur-Avre (Eure).*

M. et Mme Jean-Marie Boussion,
M. et Mme Christian Roux,
M. et Mme François Boussion,
M. et Mme Pierre Labbé,
M. et Mme Boussion-Lefrançois,
M. et Mme Bernard Boussion,
ses enfants
Et tous ses petits-enfants,
M. et Mme Claude Hivert,
Mme Eugène Boussion,
Et ses anciens élèves du Petit-Clos,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

Mme Raphaël BOUSSION,
née Jeanne Baudry.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle de l'école des Roches, le mercredi 18 juillet, à 11 heures.

L'Iton,
Ecole des Roches,
27130 Verneuil-sur-Avre.

– *Mlle Chantal Croué,*
M. et Mme Jacques Croué,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Croué
et leurs enfants,
Les familles Gigot, Chartier, Portier, Beauchef, Gaulmier, Audibert et d'Ussel,
font part du décès de

Mme Henri CROUÉ,
née Madeleine Gigot,

survenu en son domicile, 15, rue Cler, Paris-7e, le 16 juillet 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, Paris-18e, dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Alice Rybaltchenko,
sa sœur,
M. Boris Rybaltchenko,
son neveu,
Les familles Ledoux, Rybaltchenko, Grange, Festal,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis LEDOUX,

survenu le 10 juillet 1990, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Verset:
« *Celui qui croit en moi vivra.* »

Cet avis tient lieu de faire-part.

Boris Rybaltchenko,
181, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– Mme Andrée Oms,
M. et Mme Jacques Oms,
M. et Mme Henri Ravillion,
Emmanuel, Sébastien (†), Françoise Ravillion,
Les familles Oms, Barrère, Viennet,
Parents et alliés,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges OMS,

survenu le 14 juillet 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale à Ponteilla (Pyrénées-Orientales).

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, avenue Gilbert-Brutus,
66000 Perpignan,
9, rue des Boutons-d'Or,
91130 Ris-Orangis,
Mas Saint-François,
30300 Beaucaire.

– M. et Mme Claude L'Hommée,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Hélène Ganzoni,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Gauckler,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de,

Mme Georges MOREL,
née Madeleine Gauckler,

survenu le 10 juillet 1990, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Le service religieux a eu lieu en l'église réformée d'Alès (Gard), le 12 juillet, dans l'intimité familiale.

« *Mon cœur se remplit de joie quand on me dit : « Allons à la maison de l'Eternel ! »*
Ps. 122 V. 1.

Ils rappellent le souvenir de son époux

M. Georges MOREL,
ancien directeur général
des Houillères des Cévennes,

décédé le 28 octobre 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

133, rue Blomet,
75015 Paris.

– Elisabeth et Claude Limare,
Marie Mouchel-Blaisot,
Hélier et Françoise Mouchel-Blaisot,
Béatrice Mouchel-Blaisot,
Rollon Mouchel-Blaisot,
Jean-Guillaume Mouchel-Blaisot,
ses enfants,
M. et Mme Maurice Plas,
sa sœur et son beau-frère,
Eléonore, Gwendaline, Martin, Isadora, Aimé et Alice,
ses petits-enfants,
La marquise de Saint-Légier de La Sausaye
et ses enfants,
Mme Félix Amiot,
ses enfants et petits-enfants,
Et tous ceux qui l'ont connu et aimé,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques MOUCHEL-BLAISOT,
officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le samedi 14 juillet 1990.

Une cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle du Val-de-Grâce, le jeudi 19 juillet, à 10 h 30, et en l'église des Moitiers-d'Allonne, le vendredi 20 juillet, *à 11 heures, suivie de l'inhumation* au cimetière des Moitiers-d'Allonne.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 22 juin 1920 à Cherbourg (Manche), Jacques Mouchel-Blaisot interrompt ses études en France pour gagner, dès le 21 juin 1940, Londres où il entre à l'école des Cadets. Il sera affecté à la 13e demi-brigade de la Légion étrangère (DBLE) avec laquelle il participera aux campagnes de Libye, de Tunisie, d'Italie et de France. Il se distingue notamment durant les combats en Alsace. Il est fait compagnon de la Libération le 7 mars *1945 au titre de lieutenant à la 13e DBLE. Il était* titulaire de la croix de guerre 1939-1945.]

– M. et Mme Robert Louis Frank,
Mme Dominique Pouyaud,
ses enfants,
Laurent, Jean-Sébastien et Stéphane,
ses petits-enfants,
Le docteur Charles Pouyaud,
Mlle Henriette Pouyaud,
M. et Mme Georges Broussaud,
M. Bruno Odent,
Mlle Gilberte Riani,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 8 juillet 1990, de

Mme Pierre POUYAUD,
née Huguette Gravelat.

Les obsèques *religieuses ont été célé*brées dans la plus stricte intimité, à Mayac (Dordogne).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

14, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.
7, rue Huysmans,
75006 Paris.

– Carqueiranne.

Mme Mireille Sivirine,
M. François Roddier et Mme,
née Claude Sivirine,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Sivirine
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gleb SIVIRINE.

Son incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

710, avenue de Font-Brun,
83320 Carqueiranne.

– On nous prie de rappeler le décès de

Dominique THIEBLIN,

le 12 juillet 1990.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 17 juillet, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e.

(Le Monde du 17 juillet.)

– Mme Christian-Georges Vieljeux,
M. et Mme Stéphane Vieljeux
et leurs enfants,
M. et Mme Wolfgang Bolter
et leurs enfants,
M. et Mme Thibault Vieljeux
et leurs enfants,
M. et Mme Renaud Vieljeux
et leurs enfants,
M. Geoffroy Vieljeux,
M. Patrick Vieljeux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Christian-Georges VIELJEUX,

pieusement décédé à Neuilly, le 15 juillet 1990, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 17 juillet, à 16 heures, en l'église Sainte-Madeleine de Davron (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

1 *bis*, boulevard Richard-Wallace,
92200 Neuilly.

– M. et Mme Jean Martorell,
M. et Mme Frédéric Wurmser
(Frédéric Robert),
M. et Mme Frédéric Martorell
et leur fils Julien,
Mlle Thérèse Martorell,
Mme Pierre Wurmser,
Les familles Athias, Eisemann, Voirol,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et belle-sœur,

Louise WURMSER,
née Casson
(Louise Mamiac),

survenu le samedi 14 juillet 1990, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Louise Wurmser ayant fait don de son corps à la science, il n'y aura pas d'obsèques.

9, rue Louis-le-Grand,
75002 Paris.
1, rue Duris,
75020 Paris.

Remerciements

– M. Jean Denisan,
Ses enfants
Et petits-enfants,
remercient pour les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Lina DENISAN.

Anniversaires

– Il y a dix ans, décédait

le poète

Gilbert TROLLIET.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5305

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II									
III							■		
IV			■		■				
V				■			■		■
VI									
VII				■			■		
VIII			■			■			
IX					■				
X		■				■			
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. *Employé pour regrouper les moutons.* Pousse nombre de gens à se jeter à l'eau. – II. Celles-là sont continuellement dans notre dos ! – III. Avec elles, il n'y a tout de même pas de quoi s'en mordre les lèvres ! Voyait les choses de haut. – IV. Ses débuts sont fort remarqués. Court souvent à la catastrophe. – V. Connaissait véritablement des choses sur le bout des doigts. Passe beaucoup de temps à table mais ne prend pourtant pas de poids. – VI. Sur lesquels il ne faut guère compter pour en savoir plus. – VII. Partie de partie. Adverbe. Portait un feuillet. – VIII. Pronom. Nombreux furent ceux qui étaient heureux de se l'entendre dire. Utile pour celui qui veut monter un bateau. – IX. Ami de cœur. Fait perdre gros. – X. A souvent le feu au derrière. Dans la sébile *d'un mendiant* de Brasov. – XI. Pour ses besoins, il est nécessaire de faire une cure.

VERTICALEMENT

1. *Mettent souvent la main sur des* pieds. – 2. Le comble serait qu'il soit dans de mauvaises dispositions ! – 3. Revient à qui de droit. Ne manque pas de souffle quand il se fait entendre. Fit place nette. – 4. Quelque chose d'astronomique. Ne pas rester en retrait. – 5. Dominique ou Victoria. Fait donner d'une main et prendre de l'autre. Deux parmi trois. – 6. Pour celui qui est souvent à côté de la plaque. – 7. Conjonction. Des « nuages » peuvent s'y former régulièrement. – 8. Abritent des soldats. – 9. Ne résista pas à la tentation. Ne rapporte rien quand on la gagne.

Solution du problème nº 5304

Horizontalement

I. Appareil. – II. Idéaliste. – III. Nort. Os. – IV. Vus. Emane. – V. Ecorner. – VI. Cinelle. – VII. Tensions. – VIII. Isaïe. Gaz. – IX. Glénan. – X. Elsa. Tu. – XI. Rose. Oter.

Verticalement

1. Invectiver. – 2. Adoucies. – 3. Personnages. – 4. Pat. Résille. – 5. Al. Enliées. – 6. Rl. Mélo. Nao. – 7. Es. *Arenga.* – 8. *Iton.* Santé. – 9. Lésées. Ur.

GUY BROUTY

□ **CHEMINS DE FER** : *Guide de l'amateur.* – Les amoureux des chemins de fer touristiques trouveront dans le *Guide de l'amateur*, dont Michel Braun vient de publier la première édition, tous les renseignements – historique, projets, équipement, moyens d'accès et, naturellement, adresses des exploitants – leur permettant d'assouvir leur passion. L'ouvrage présente en outre quelques-unes des lignes les plus originales de la SNCF ainsi que les principaux musées des chemins de fer.

► **Editions du Cabri, quartier Verpierre, 06540 Breil-sur-Roya. 126 pages, 49 F.**

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 juillet à 0 heure et le dimanche 22 juillet à 24 heures.

Sur la moitié nord, le temps sera souvent brumeux en début de journée. Le soleil reviendra assez vite.

Plus au sud, le soleil prédominera mais des orages éclateront à partir de jeudi soir. Cette tendance orageuse se maintiendra les jours suivants dans l'après-midi.

Mercredi : Soleil et chaleur

De la Bretagne au Massif central aux Alpes ainsi que sur le nord et le nord-est, les premières heures de la journée seront brumeuses et les bancs de nuages bas assez nombreux, en particulier au nord de la Loire. Ensuite, le soleil fera vite le ménage et s'imposera au plus tard en milieu de matinée. Seuls quelques cumulus réussiront à résister à cette offensive et parsèmeront encore le ciel dans l'après-midi près des frontières du nord.

Sur les autres régions, le soleil ne rencontrera aucun obstacle. Il dardera ses rayons du matin jusqu'au soir. A noter, une faible tendance orageuse dans l'après-midi sur l'arrière-pays niçois.

Le vent d'est soufflera modérément sur les côtes de la Manche. Sur le sud-est, le léger mistral du matin ne persistera plus qu'en vallée du Rhône dans l'après-midi.

Les températures sur la moitié nord s'étageront entre 12 et 17 degrés à l'aube, entre 25 et 29 degrés dans l'après-midi. Sur la moitié sud, elles seront encore plus élevées : comprises entre 17 et 22 degrés au petit jour, elles monteront jusqu'à 29 à 34 degrés.

Jeudi : la chaleur s'accentue

Les brumes seront rares et vite dissipées. Le soleil sera très généreux sur l'ensemble du pays.

Sur la moitié sud, quelques nuages élevés le voileront très légèrement en cours de journée. Le temps sera lourd. Les premiers nuages orageux pourront faire leur apparition près des Pyrénées en soirée.

Les températures matinales seront du même ordre que la veille. Celles de l'après-midi grimperont de quelques degrés. Le cap des 30 degrés sera atteint ou franchi sur la majeure partie du pays. Seules les côtes de la Manche, avec 23 à 25 degrés, bénéficieront d'une chaleur moins excessive.

Vendredi : Chaud et ensoleillé.

Sur l'ensemble du pays, la journée débutera sous un ciel clair à peu nuageux avec toutefois quelques brumes matinales vite dissipées et des nuages bas sur les côtes de la Manche et Bretagne nord.

Rapidement, le temps deviendra chaud et ensoleillé mais un voile de nuages élevés cachera le soleil sur les côtes de la Manche dès la mi-journée.

Sur le relief et les régions méridionales, on entendra le tonnerre çà et là en soirée.

Les températures minimales seront sans grand changement ou en légère hausse.

Les températures maximales varieront peu par rapport à celles de la veille : 20 à 23 degrés sur les côtes de la Manche, 26 à 30 degrés dans l'intérieur mais pouvant atteindre 30 à 34 degrés sur le Sud-Ouest et la Provence.

Samedi : Toujours chaud mais des passages nuageux assez fréquents sur le nord.

Sur une petite moitié nord, les passages nuageux et les brumes seront abondants le matin en particulier sur les régions côtières où quelques pluies éparses pourront même se produire. Ces nuages progresseront vers l'est en se désagrégeant et les éclaircies prévaudront en soirée sur le quart nord-ouest.

Ailleurs, après un début de journée peu nuageux et localement brumeux, le soleil prédominera encore mais quelques orages isolés éclateront en cours d'après-midi, en particulier sur le relief, et pourront même atteindre le nord-est.

Les températures minimales seront sans grand changement.

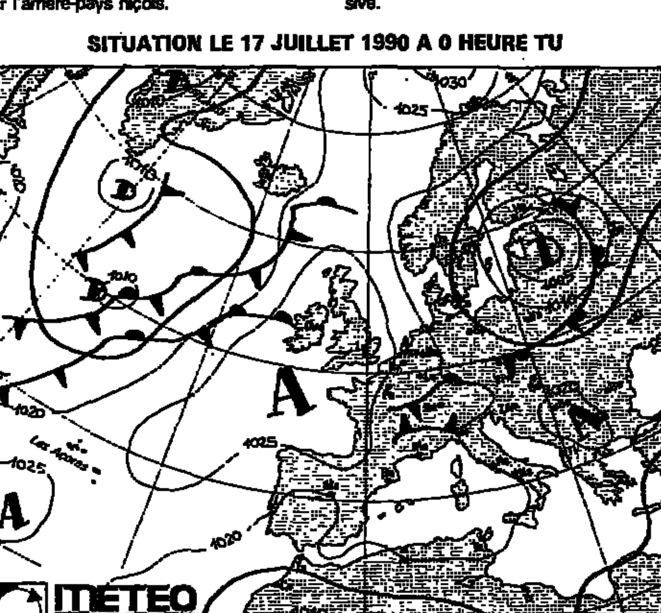
Les températures maximales accuseront un petit fléchissement sur le nord-ouest, ailleurs elles varieront peu par rapport à celles de la veille.

Dimanche : Nuages sur le nord-est, orages plus au sud.

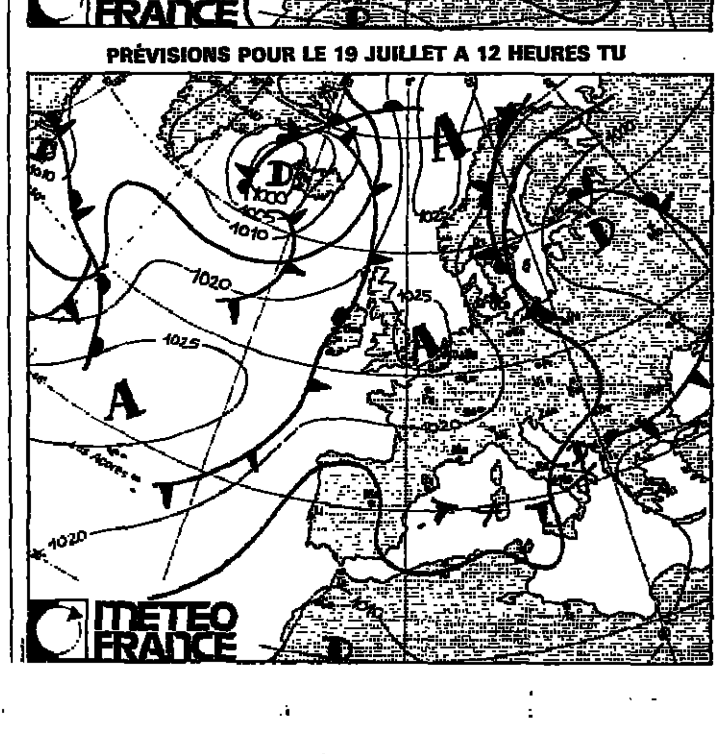
Sur la moitié nord, la matinée sera légèrement brumeuse. L'après-midi, les éclaircies se développeront progressivement par l'ouest alors que les nuages persisteront sur l'Alsace-Lorraine et la Franche-Comté. Le vent de nord-est soufflera de 40 à 50 km/h sur les côtes de la Manche.

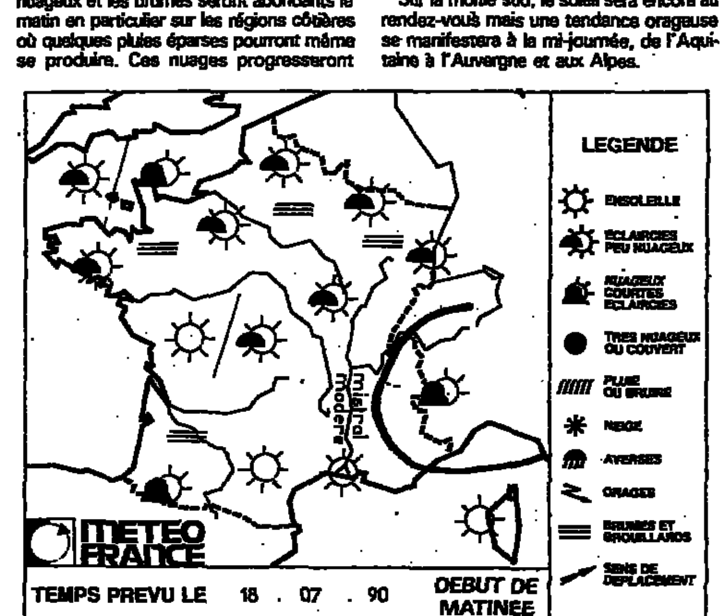
Sur la moitié sud, le soleil sera encore au rendez-vous mais une tendance orageuse se manifestera à la mi-journée, de l'Aquitaine à l'Auvergne et aux Alpes.

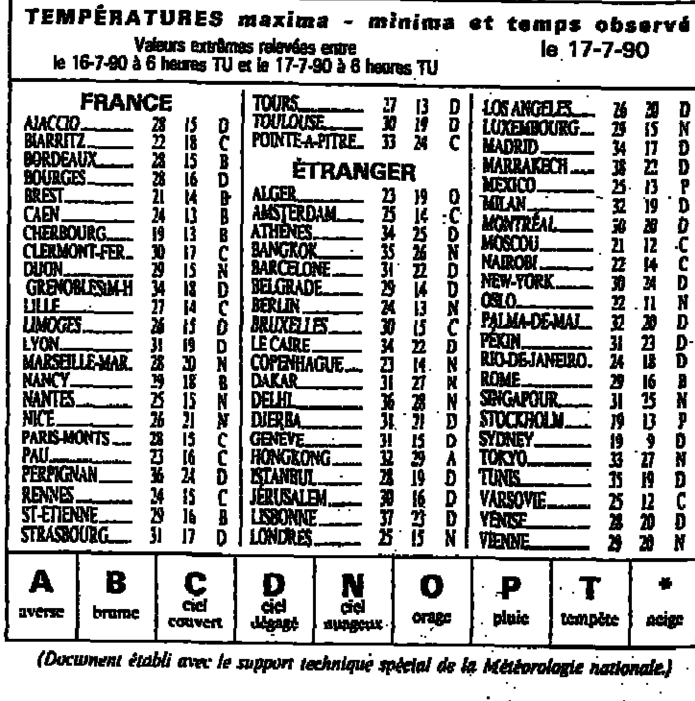
SITUATION LE 17 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 JUILLET A 12 HEURES TU







TEMPÉRATURES *maxima - minima* **et temps observé**

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-7-90 à 6 heures TU et le 17-7-90 à 6 heures TU — le 17-7-90

FRANCE			
AJACCIO	28	15	D
BIARRITZ	22	18	C
BORDEAUX	28	15	B
BOURGES	28	16	D
BREST	21	14	B
CAEN	24	13	B
CHERBOURG	19	13	B
CLERMONT-FER.	30	17	C
DIJON	29	15	N
GRENOBLE-SM-H	34	18	D
LILLE	27	14	C
LIMOGES	26	15	D
LYON	31	19	D
MARSEILLE-MAR.	28	20	N
NANCY	29	18	B
NANTES	25	15	N
NICE	26	21	N
PARIS-MONTS	28	15	C
PAU	23	16	C
PERPIGNAN	36	24	D
RENNES	24	15	C
ST-ETIENNE	29	16	B
STRASBOURG	31	17	D
TOURS	27	13	D
TOULOUSE	30	19	D
POINTE-A-PITRE	33	24	C
ÉTRANGER			
ALGER	23	19	O
AMSTERDAM	25	14	C
ATHÈNES	34	25	D
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	31	22	D
BELGRADE	29	14	D
BERLIN	24	13	N
BRUXELLES	30	15	C
LE CAIRE	34	22	D
COPENHAGUE	23	14	N
DAKAR	31	27	N
DELHI	36	28	N
DJERBA	31	21	D
GENÈVE	31	15	D
HONGKONG	32	29	A
ISTANBUL	28	19	D
JÉRUSALEM	30	16	D
LISBONNE	37	23	D
LONDRES	25	15	N
LOS ANGELES	26	20	D
LUXEMBOURG	29	15	N
MADRID	34	17	D
MARRAKECH	38	22	D
MEXICO	25	13	P
MILAN	32	19	D
MONTRÉAL	30	20	D
MOSCOU	21	12	C
NAIROBI	22	14	C
NEW-YORK	30	24	D
OSLO	22	11	N
PALMA-DE-MAJ.	32	20	D
PÉKIN	31	23	D
RIO-DE-JANEIRO	24	18	D
ROME	29	16	B
SINGAPOUR	31	25	N
STOCKHOLM	19	13	P
SYDNEY	19	9	D
TOKYO	33	27	N
TUNIS	35	19	D
VARSOVIE	25	12	C
VENISE	28	20	D
VIENNE	29	20	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Le rêve, la paillasse et le philosophe

La philosophie entre dans la complexité des sciences pour s'inventer un nouveau discours

UN philosophe dans un laboratoire ? En ces temps où la science devient de plus en plus exacte, la chose se fait rare. Certains le déplorent, d'autres s'y résignent. Claude Debru, lui, a choisi de relever le défi. Philosophe et historien des sciences au CNRS, il vient de passer cinq ans dans le laboratoire de neurophysiologie (CNRS-INSERM) de Michel Jouvet, qui dirige, à Lyon, l'essentiel des études menées en France sur le sommeil et le rêve. Une immersion complète dans le milieu de la recherche pour tenter de cerner les tenants et aboutissants de ces travaux, parmi les plus passionnants que nous offrent aujourd'hui les neurosciences.

« Pour comprendre « de l'intérieur » *la difficulté de la démarche expérimentale et interprétative, il m'a fallu mettre personnellement la main à la pâte »*, raconte-t-il. Après une première phase d'adaptation à la vie de laboratoire, le biologiste en herbe a ainsi franchi le pas et endossé la blouse blanche, allant même jusqu'à opérer souris et rats lorsque l'exigeait le protocole scientifique.

Qu'a-t-il appris de cette expérience, se demandera-t-on, que l'épistémologie ne lui avait déjà enseigné ? Le métier de chercheur, sans doute. *« Le grand savant, par définition, avance sur le territoire de l'inconnu*, souligne-t-il. *Il y pose un pied à tâtons, sans savoir s'il est sur un solide rocher ou sur un terrain vaseux, et c'est de cette incertitude qu'il se nourrit en permanence »*.

De ce voyage en terre inconnue, Claude Debru a rapporté une *Neurophilosophie du rêve* (1), véritable plaidoyer pour la physiologie expérimentale. *« De toutes les sciences, cette dernière est peut-être la plus délicate à pratiquer*, affirme-t-il. *Trop de paramètres influencent les phénomènes, paramètres inconnus dont il est difficile d'évaluer la part. »* Une définition qui s'applique d'autant mieux à la science du sommeil et du rêve que celle-ci, en cette fin de vingtième siècle, reste encore une extraordinaire boîte de Pandore.

« Les travaux menés depuis trente ans, en France comme ailleurs dans le monde, ont révolutionné de fond en comble notre perception du rêve », poursuit Claude Debru. Découvert dans les années 1950 par l'équipe lyonnaise de Michel Jouvet, le sommeil paradoxal ne pouvait, en effet, mieux porter son nom : seul de son espèce sur les cinq stades de sommeil que nous traversons successivement plusieurs fois par nuit, il se caractérise par une intense activité du cerveau – tandis que les muscles du dormeur, dans le même temps, semblent frappés d'une complète atonie.



ADAGP/MAN RAY TRUST

Dilemme...

Plus étonnant encore : durant cette phase, qui est aussi celle des rêves, le cerveau consomme apparemment, sous forme de glucose, plus d'énergie encore que pendant l'éveil ! *« On sait désormais que le rêve est un état neurophysiologique extrêmement particulier, auquel correspond vraisemblablement une fonction biologique bien précise »*, résume Claude Debru. Ce qui passionne alors le philosophe, c'est l'extraordinaire complexité des fonctionnements auxquels les scientifiques se trouvent confrontés. *« Les travaux sur le sommeil paradoxal montrent combien la physiologie expérimentale est démunie devant l'établissement de causalités vraies »*, poursuit-il.

Après plus de vingt ans de recherches, on discute encore, en effet, de la fonction à attribuer aux grands neuromédiateurs (monoamines, acétylcholine) dans la genèse des états de vigilance. Et l'on sait désormais que le sommeil paradoxal n'est pas sous la dépendance d'une seule famille de molécules, mais sous le contrôle de nombreux paramètres et de plusieurs facteurs biochimiques. Dès lors, le phénomène est-il gouverné par l'unicité ou la pluralité des causes ? Là encore, le physiologiste se trouve confronté à un dilemme philosophique...

« Face à une telle complexité des faits et des causes, les grands biologistes ne peuvent être que des créateurs, au sens le plus fort du terme, affirme Claude Debru. *Comme des peintres ou des sculpteurs, ils créent des réalités nouvelles, en les imaginant ou en les découvrant. »* Et de fait, les hypothèses proposées par Michel Jouvet concernant la signification biologique du rêve sont d'une hardiesse étonnante. Selon lui, le rêve permettrait au cerveau, chaque nuit, de se réadapter à son programme génétique, autrement dit d'opérer une réconciliation quotidienne entre l'« inné » (l'héréditaire) et l'« acquis » (l'environnement). Une théorie qui tendrait à faire du rêve, en quelque sorte, le *« gardien de l'individuation du cerveau »* ...

« Jamais aucun philosophe, dans ses rêves les plus fous, n'aurait pu imaginer cela ! », s'enthousiasme Claude Debru. Face à des hypothèses aussi audacieuses, on ne peut, il est vrai, espérer de véritables réponses avant longtemps. *« Le rêve est, sans doute, la dernière frontière de la neurobiologie*, estime lui-même Michel Jouvet (2). *On comprendra certainement la perception avant de comprendre le rêve. »* Mais pour le philosophe, l'essentiel est ailleurs. Dans la tentation *« d'entrer à son tour dans ce champ spéculatif, de prolonger l'interprétation des faits neurophysiologiques. »*

Fructueuse symbiose

Désireux de confronter leurs méthodes d'investigation et leurs réflexions, Michel Jouvet et Claude Debru ont ainsi réussi, quelques années durant, une fructueuse symbiose entre la science et la philosophie. Si la démarche reste rare en France, elle tend à se multiplier aux Etats-Unis. Notamment sur le campus universitaire de Stanford, en Californie, où les philosophes apportent à l'industrie informatique leurs connaissances de la sémantique ou de la logique.

« A cet égard, la conception de la recherche aux Etats-Unis n'a pas grand-chose à voir avec la nôtre », constate Claude Debru, qui évoque son année de recherche passée à l'université Harvard, en 1981, comme une *« renaissance »*. *« La communication et l'interdisciplinarité y sont beaucoup plus courantes, et les philosophes sont mis en situation de discuter de thèmes contemporains, et non pas seulement de réinterpréter sans cesse les grands écrits du passé. »*

L'expérience qu'il vient de vivre dans le laboratoire de Michel Jouvet serait-elle pour autant condamnée, en France, à rester unique ? Ou le développement des neurosciences, et notamment des recherches sur l'intelligence artificielle, va-t-il, comme l'espère Claude Debru, *« favoriser le contact entre philosophes, biologistes et cognitivistes »* ?

Renouant ainsi avec une tradition ancestrale, les sciences comme la philosophie auraient probablement beaucoup à y gagner.

CATHERINE VINCENT

(1) *Neurophilosophie du rêve*, de Claude Debru, éd. Editions Hermann, Collection « Savoir/sciences ».

(2) *L'Autre Journal*, mai 1990.

Attila, le premier des Huns

Attila et ses Huns occupent le Musée de Normandie à Caen. Pacifiquement, cela va sans dire. Et très joliment : les objets de ce musée, ceux qui ont été prêtés par divers musées français et, ce qui est exceptionnel, par le Musée national hongrois de Budapest, en témoignent. La beauté des fibules, des plaques-boucles, d'un chaudron funéraire en bronze, des pièces de harnachement étonne lorsqu'on lit les descriptions que les écrivains romains et byzantins de la fin du quatrième siècle, du cinquième et du sixième ont faites des Huns.

Bien entendu, les Huns ne sont jamais venus à Caen. Mais des objets de parure, des fibules en particulier, découverts dans le Calvados (à Saint-Martin-de-Fontenay en 1987, à Airan en 1876), en Alsace, en Bourgogne et même en Espagne et au Portugal ressemblent étonnamment à ceux qui ont été mis au jour en Hongrie, où les Huns ont eu leur « camp de base » d'environ 410 à 454. Les deux commissaires de l'exposition, M. Jean-Yves Marin, conservateur du Musée de Normandie, et M. Christian Pilet, chargé de recherche au CNRS, ont donc voulu montrer et expliquer que la culture hunnique a laissé des traces bien au-delà de la plaine hongroise.

Les Huns entrent dans l'histoire en 375 lorsqu'ils écrasent les Ostrogoths dans ce qui est actuellement l'Ukraine. D'où venaient-ils ? En l'état actuel des connaissances, nul ne peut le dire avec certitude. Mais l'opinion la plus communément admise situe en Sibérie occidentale la région où vivaient les tribus ou les bandes de Huns avant leur migration vers l'Europe.

La fin du royaume ostrogoth déclenche la migration des survivants vers l'Europe occidentale et met en contact direct les Huns avec l'Empire d'Orient. Celui-ci et son jumeau d'Occident feront dès lors appel à des mercenaires huns qui sont de redoutables cavaliers-archers et qui découvrent ainsi la richesse de l'Empire romain. Dès le début de ces contacts, les Huns ont une solide réputation de sauvagerie (dans tous les sens du terme), comme en témoigne le premier texte sur eux écrit par l'historien Ammien Marcellin vers 390 : *« Dès leur plus tendre enfance, on leur fait avec un fer de profondes plaies aux joues, afin que les cicatrices qui s'y forment empêchent le premier poil de sortir. [...] Ils vivent de racines sauvages et de toute sorte de chairs qu'ils mangent à demi crues, après les avoir légèrement échauffées en s'asseyant dessus quelque temps lorsqu'ils sont à cheval. Ils n'ont pas de maisons. [...] Ils errent de tous côtés et semblent toujours fuir dans leurs chariots. [...] Ils ignorent entièrement ce qui est bien ou ce qui est mal. [...] Rien n'égale leur passion de l'or. »*



1. Fibule ansée en tôle d'argent (début du Ve siècle), site : Szabadbattyan, Hongrie. 2. Fibule ansée en tôle d'argent (milieu du Ve siècle), site : Balleure, Saône-et-Loire. 3. Fibule ansée en tôle d'argent (fin du Ve siècle), site : Saint-Martin-de-Fontenay, Calvados.

Une indiscutable passion de l'or

Cette passion de l'or est indiscutable. Dans ses « discussions » avec l'Empire romain d'Orient, puis avec celui d'Occident, Attila exige le paiement d'énormes tributs : 150 000 pièces d'or lui sont ainsi versées chaque année pendant plus de dix ans par les empereurs Théodose II (408-450) et Marcien (450-457). Ce qui explique la découverte en Hongrie de deux « trésors », l'un constitué d'un lingot d'or de 1,5 kilo, l'autre de 6,44 kilos de pièces d'or, très faibles parties des tonnes d'or et d'argent reçues par Attila. Ce qui explique aussi la fabrication d'objets de parure en or ou en argent (doré ou pas). Lors de leur arrivée en Europe, les Huns sont un conglomérat de tribus et clans, hunniques certes, mais aussi de nombreux autres groupes ethniques, d'origines très variées, vaincus et soumis. Chaque tribu, clan ou bande avait son « roi » et la structure de l'ensemble est très lâche. Ce n'est que vers 410-415 qu'un clan émerge de cette nébuleuse avec ses trois rois frères, Rua, Oktar et Mundiock. Les fils de ce dernier, Attila (né vers 395) et Bleda, succèdent en 434 à leur oncle Rua, seul roi depuis 430. Bleda disparaît rapidement, « aidé » peut-être par son frère. Attila est donc seul roi, ou plutôt il est « roi parmi les rois ». Depuis 433, l'empereur avait cédé aux Huns les plaines hongroises... un peu sous la contrainte probablement.

Rua et ses frères s'étaient déjà bien « promenés » en Europe. Attila conduit des guerres quasi permanentes et bien souvent victorieuses contre l'Empire d'Orient et les nations barbares d'Europe de l'Est jusqu'en 449. En 450 vient l'occasion de s'attaquer à l'Empire d'Occident : Honoria demande de l'aide à Attila contre son frère l'empereur Valentinien III.

L'armée d'Attila, 30 000 hommes peut-être dont la moitié de vrais Huns, se met en marche en 451. Elle ravage Trêves, Metz, épargne Orléans. Le 20 juin 451, elle est à demi-battue aux champs Catalauniques (entre Troyes et Châlons-sur-Marne) par l'armée romaine alliée à l'armée wisigothe. Ce qui sauve la Gaule.

Très mauvaise réputation

L'armée romaine, avons-nous dit, recrutait des mercenaires huns. C'est ainsi que l'on explique la présence de bijoux huns (ou danubiens) dans le Calvados et en Alsace : la frontière maritime et le *limes* du Rhin étaient forcément les zones où se concentrait l'effort militaire de l'Empire. On peut imaginer que l'engagement des mercenaires ne se faisait pas à titre individuel : un groupe, plus ou moins important, arrivait avec son seigneur, et celui-ci et son épouse montraient leur fortune et donc leur puissance par leurs bijoux.

Depuis Ammien Marcellin, les Huns en général et Attila en particulier ont très mauvaise réputation. On le voit bien dans l'iconographie. Au seizième siècle, celle ci devient caricaturale avec la médaille où Attila est doté d'une paire de cornes et d'oreilles pointues, donc diaboliques. Plus près de nous, le groupe de bronze *Attila et sa horde*, de Louis-Auguste Théodore Rivière (1857-1912), fait largement sourire, tout comme les photos extraites de films de Fritz Lang (1924), de Pietro Francisci et de Douglas Sirk (1954).

Le nom d'Attila est tellement synonyme de mort et de ravage qu'il a été choisi en 1840 pour baptiser les procédés Attila pour la destruction des rats, souris, cafards, etc.

YVONNE REBEYROL

► **Musée de Normandie, église Saint-Georges-du-Château. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er octobre. Entrée : 8 F.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :

15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25

Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :

1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Tél. : (1) 40-65-25-25

Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SCIENCES ◆ MEDECINE

Le poulain-éprouvette est né !

La naissance en France d'un poulain fécondé in vitro *témoigne des progrès accomplis dans la maîtrise de la reproduction du cheval et précède le clonage de l'espèce équine*

DEAUVILLE

de notre envoyé spécial

Jamais sans doute un animal n'avait été ovationné par un prestigieux aréopage de scientifiques qui s'étaient réunis à l'occasion du 5e Symposium international de reproduction équine à Deauville. En présentant dans le cadre prestigieux de la salle de vente des yearlings de cette ville sa toute jeune pouliche de race welsh obtenue par fécondation *in vitro* (et baptisée, parrainage régional oblige « *Isis, Cœur de France* »), l'équipe de l'INRA que dirige à la station de Nouzilly (Indre-et-Loire), M. Eric Parker, savait, à l'évidence, qu'elle jouait gagnant. En dépit de nombreuses tentatives effectuées ces derniers temps, aucune équipe en effet n'avait à ce jour réussi une telle fécondation *in vitro* dans l'espèce équine et la première mondiale réussie il y a quelques mois à Nouzilly témoigne pleinement de la maîtrise croissante des différents éléments de la reproduction de cette espèce et, comme l'a montré la réunion internationale de Deauville, du rôle majeur joué ici par la France (1).

Dans ce domaine, les travaux ont démontré plus tardivement que dans l'espèce bovine que l'insémination artificielle, la congélation et le transfert d'embryons sont aujourd'hui des pratiques régulièrement mises en œuvre. « *les intérêts que portent les scientifiques à la maîtrise de la reproduction de l'espèce équine sont très variés*, explique M. Parker. *Pour certains, il s'agit d'étudier et de comparer la physiologie de la reproduction chez le cheval à celle d'autre animaux, mais aussi à celle de l'espèce humaine. D'autres s'intéressent à certains aspects fondamentaux d'endocrinologie animale ou à la croissance folliculaire de la jument proche de celle observée chez la femme. Le cheval constitue par ailleurs, compte tenu de ses caractéristiques chrono-physiologiques un modèle particulièrement intéressant. Et puis, bien sûr, il y a tous les intérêts économiques liés à l'industrie du cheval. En pratique, toutefois, les choses sont très différentes selon les races, tous les éleveurs n'ayant pas véritablement joué le jeu des techniques modernes* ».

Certaines caractéristiques particulières à l'espèce équine posent de nombreux problèmes à tous ceux qui cherchent à contrôler les différentes étapes de la reproduction chez ces animaux. C'est notamment le cas de la « *fragilité* » particulière du sperme de cheval qui, à la différence de celui du taureau ou de l'homme, résiste souvent mal aux techniques de conservation par congélation. Une réalité qui rend encore aléatoire toute entreprise systématique de conservation de la semence mâle. C'est ainsi que, plutôt que de proposer une conservation par congélation (avec tous les avantages techniques et économiques qu'elle offre), nombre d'équipes spécialisées s'orientent depuis quelques années vers l'insémination artificielle à partir de sperme dilué et réfrigéré.

Ce procédé, utilisable chez de nombreux étalons, permet d'obtenir, si l'on en croit ceux qui la mettent en œuvre, des taux de fragilité « *égaux ou supérieurs à ceux de la monte en main* ». L'association de la dilution et de la réfrigération (à 4°C.) autorise la multiplication du nombre d'inséminations à partir d'une seule éjaculation et permet d'inséminer des juments à plusieurs centaines de kilomètres de l'étalon, la semence pouvant en effet être utilisée 12, 24, voire 36 heures après son recueil et la réfrigération prolongeant, si l'on respecte certains principes techniques (vitesse de refroidissement, nature du milieu de dilution), la viabilité et la fertilité du sperme.

En fait, tout se passe ici comme si un siècle après la pratique en France de la première insémination artificielle chez le cheval (Repiquet, 1890) le sperme équin conservait beaucoup de son mystère. La production de la fertilité des étalons est ainsi tout à fait artisanale, comme l'ont démontré plusieurs travaux américains présentés à Deauville. A l'université du Minnesota, on vient de mettre au point un dispositif cylindrique filtrant fait de laine de verre et de résine permettant de fournir des données approximatives sur la fertilité du sperme souvent détérioré par certains médicaments utilisés chez les chevaux de course. D'autres équipes utilisent aujourd'hui des formules mathématiques permettant de fournir le même type d'approximations à partir de la mesure des dimpensions anatomiques des testicules de l'étalon. Certains travaux (M. R. Kenney, université de Pennsylvanie) tentent, comme l'on tente de le faire chez l'homme, d'établir une corrélation entre la fécondité et certaines caractéristiques (mobilité, pourcentage de formes anormales, etc.) du sperme analysées par lecture microscopique par ordinateur.

Plus que l'insémination artificielle, thème sur lequel peu de progrès majeurs ont été enregistrés, l'endocrinologie semble pouvoir susciter quelque espoir quant à un contrôle raisonné de la fertilité équine. La découverte en 1974 de la GnRH (Gonadotrophin releasing hormone), hormone cérébrale qui dirige la sécrétion d'hormones sexuelles, permet aujourd'hui la réalisation de certains travaux prometteurs. « *Longtemps, on a buté sur l'absence de méthode efficace d'utilisation de cette hormone à cause des caractéristiques de sa sécrétion au niveau cérébral* explique M. Parker. *Aujourd'hui, de nombreux travaux confirment qu'il est en fait possible d'utiliser en pratique cette substance. Celle-ci permet notamment de faire ovuler les juments en hiver, c'est-à-dire quelques mois avant la période normale d'ovulation de cette espèce.* » La GnRH respecte les taux d'ovulation et ne semble pas, d'autre part, améliorer la fertilité des mâles.


J.-F. BIGNON

Echographie de la mère d'Isis

Quelques surprises

La collecte des embryons équins fécondés *in vivo* et ultérieurement transférés chez des « juments porteuses » bute par ailleurs sur la mauvaise maîtrise de la superovulation qui permettrait plusieurs fécondations à partir d'une seule insémination artificielle. Cette pratique est donc, en l'état actuel des connaissances limitée à quelques juments de très grande valeur qui peuvent de cette manière avoir une descendance tout en continuant la compétition (*le Monde* du 30 janvier 1988).

L'observation des comportements sexuels de la race équine n'est pas, par ailleurs, sans réserver quelques surprises. Ainsi, une série de travaux présentés à Deauville par M. Kenney a mis l'accent sur la fréquence très élevée des comportements masturbatoires de l'ensemble de cette race . Qu'il s'agisse du cheval, du mulet ou du zèbre, la masturbation des mâles survient durant toute la vie des animaux de manière très rapprochée, parfois toutes les deux ou trois heures, quelles que soient les conditions de vie des étalons, dit M. Kenney.

Ce comportement, qui n'est pratiquement jamais suivi d'éjaculation est parfaitement normal et n'altère en rien la fertilité des animaux. Il est tout à fait vain comme on a pu *le faire, de vouloir, par des moyens* de contention, empêcher les étalons de se masturber.

C'est dans ce contexte que l'équipe de M. Parker a obtenu pour la première fois au monde une naissance après fécondation *in vitro*, réussissant ainsi l'assemblage des différentes pièces d'un puzzle de physiologie animale, tout en doublant, de manière spectaculaire les quelques autres équipes spécialisées qui, à travers le monde, s'étaient attelées à cette tâche délicate dans l'enthousiasme.

L'équipe de l'INRA a débuté son travail il y a six ans en choisissant d'approfondir et d'optimiser la voie d'un traitement chimique relativement drastique des spermes animaux, traitement destiné à reproduire *in vitro* tout ou partie des modifications de structures et de fonctions qui surviennent naturellement dans ces cellules avant qu'elles ne soient dotées de leur pouvoir fécondant (phénomène de capacitation).

Après différents tests (coloration, analyse en microscopie électronique, *essais de pénétration d'œufs sur des* hamsters), les chercheurs français ont estimé que leur technique fournissait l'équivalent artificiel du phénomène de capacitation. Ils avaient *aussi* parallèlement développé un procédé non chirurgical de collecte des ovocytes chez les juments. « *En pratique, nous nous bornons à un traitement hormonal qui déclenche l'ovulation en 36 heures et, 35 heures après ce traitement, nous ponctionnons le follicule de la jument* » explique M. Parker. Après deux ans de travaux, et une série d'expérimentations sur plus d'une centaine d'ovocytes, les chercheurs français ont obtenu leur première fécondation *in vitro* suivie d'une gestation et d'une naissance.

Publiée dans les comptes rendus de l'Académie nationale des sciences (*le Monde* du 10 mars) cette première mondiale ne fait pas l'objet d'un brevet, les chercheurs tourangeaux estimant que ce travail « *n'est pas très original dans ses principes* », « *trop éloigné d'une application* ». Ils sont, en outre, soucieux de voir « *l'information circuler dans la communauté scientifique internationale* ».

Pour l'heure, l'obstacle qui devra être rapidement franchi concerne le stade de développement de l'embryon. Ce stade dans son implantation dans les voies génitales femelles, une implantation non chirurgicale, imposerait en effet qu'on obtienne un développement *in vitro* au stade blastocyste (6 jours), l'équipe de M. Parker ayant, pour sa part, choisi un implant chirurgical deux jours seulement après la fécondation *in vitro*. Cette première offre à court ou moyen terme de très lourdes perspectives. Il autorise aussi, dès aujourd'hui, le clonage des embryons équins ainsi obtenus.

Quelques cellules du produit de fécondation étant prélevées, cultivées pour leur propre compte, puis pouvant, *via* différentes juments porteuses, donner naissance à une fratrie plus ou moins grande de chevaux génétiquement identiques. Appliquée au chevaux sélectionnés depuis longtemps pour leurs caractéristiques physiques, et dont le comportement et les performances sont, profit oblige, observés à la loupe, cette intrusion du biologique dans le monde des courses et des concours fournirait alors l'un des plus beaux modèles qui soient d'analyses des rapports complexes qu'entretiennent depuis toujours chez l'animal comme chez l'homme l'inné et l'acquis.

JEAN-YVES NAU

(1) 5e Symposium international sur la reproduction équine, Deauville, du 1er au 7 juillet .

(2) La première naissance d'un cheval après fécondation *in vitro* a été obtenue par M. Eric Parker, Mme Michèle Magistrini, Jacqueline Bezard et M. Guy Duchamp (station de physiologie de la reproduction de l'Institut national de la recherche de Nouzilly).

L'Académie rend compte en français

Les pouvoirs publics encouragent une nouvelle politique éditoriale en matière de publications scientifiques

M. HUBERT CURIEN, ministre de la recherche et de la technologie, vient d'annoncer que deux prix annuels d'un montant de quatre cent mille francs, cofinancés par l'INSERM et l'Académie des sciences, seront attribués au printemps 1992. Ces prix sont destinés à des chercheurs qui auront publié des notes dans les comptes rendus de l'Académie des sciences.

De cette manière, MM. Curien et Philippe Lazar, directeur général de l'INSERM, espèrent arriver à convaincre les chercheurs français de ne plus vouloir – systématiquement – publier leurs travaux dans des revues anglo-saxonnes. Pour cela, ils font valoir que la politique éditoriale de l'Académie des sciences a changé depuis 1987. Ainsi les notes aux comptes rendus bénéficient-elles, disent-ils, d'une publication rapide après acceptation (de l'ordre de quatre à six semaines).

En outre, elles sont rédigées en français et accompagnées d'une version abrégée en anglais. Dans ces conditions, indiquent MM. Alfred Jost et Paul Germain, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, ainsi que M. Lazar, « *une note reste incontestablement l'une des meilleures façons de prendre date, en français et en anglais, dans le cadre d'une stratégie de publication comportant diverses étapes ultérieures* ».

Cette initiative des autorités médicales et scientifiques françaises ne doit rien au hasard. Elle répond tout d'abord au souhait exprimé par de nombreux responsables de voir la langue française servir à nouveau pour la communication scientifique de haut niveau. Mais cette initiative a également pour origine l'agacement de plus en plus clairement affiché par les responsables des grands organismes de recherche français à l'égard de la politique éditoriale des grandes revues scientifiques internationales, quasiment toutes anglo-saxonnes. On cite fréquemment des articles de qualité refusés ou des articles publiés avec plusieurs mois de retard comme si, par un fait exprès, on attendait que d'autres équipes, si possible du même pays que celui de la revue, soient parvenues au même résultat.

« *Il s'agit aujourd'hui d'un problème de résistance*, nous disait récemment le directeur d'un grand organisme de recherche. *Nous ne pouvons pas abandonner aux Anglo-Saxons le pouvoir de publier ce que bon leur semble.* » L'idée défendue par les pouvoirs publics français est donc d'inciter les chercheurs, et si possible les meilleurs d'entre eux, à publier leurs Notes dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences. « *Si seulement les cent meilleures équipes de recherche en biologie et en médecine voulaient bien publier ne serait-ce qu'une lettre par an dans les comptes rendus, cela suffirait pour assurer à cette revue une audience internationale* », assure le patron d'une grosse unité de recherche.

La partie est loin d'être gagnée. Même si publiquement certains grands noms de la recherche française assurent cautionner cette nouvelle politique éditoriale, il n'est pas rare que dans le même temps ils conseillent à leurs élèves de continuer à passer par le canal des grandes revues anglo-saxonnes. Le temps du double langage semble aujourd'hui révolu. « *C'est tout ou rien*, affirme-t-on à l'INSERM. *Que chacun prenne ses responsabilités ! Mais il ne sert à rien de continuer à éditer des revues qui ne contiennent pas d'articles de valeur.* » Dans cet esprit, la direction de l'INSERM organisera au mois de septembre une réunion de l'ensemble des « Académiciens de l'INSERM ». Il devrait à cette occasion leur être demandé de soutenir et, si possible, de participer par leurs écrits, à la mise en oeuvre de cette nouvelle politique éditoriale.

FRANCK NOUCHI

POINT DE VUE

Le sel de l'intelligence

par le docteur Alain Fisch

LES rapports conflictuels entre l'hypertension artérielle et la richesse de l'alimentation en sel – ou plutôt en sodium – ont été une nouvelle fois débattus lors du treizième congrès de la Société internationale d'hypertension qui s'est tenu du 24 au 29 juin à Montréal. L'essentiel de cette conférence a été rapporté dans *le Monde* du 4 juillet. Le débat était centré sur le caractère opportun ou non de prescrire des régimes pauvres en sodium dans la prévention et le traitement de l'hypertension artérielle.

A aucun moment il n'a été fait allusion aux conséquences autres *que cardio-vasculaires* de la *prescription* d'un tel régime. Actuellement en Europe, et en particulier en France, la couverture en iode des besoins physiologiques des populations est étroitement liée à la consommation de sel de cuisine.

C'est en effet par le seul intermédiaire du sel de cuisine iodé que les Français reçoivent leur dose quotidienne nécessaire de cet élément vital.

De ce fait, la prescription d'un régime restrictif en sodium expose à la carence en iode et à toutes ses conséquences. Car il ne faut pas croire que la carence en iode n'af*fecte qu'un milliard de personnes* habitant des lointains pays en développement... Elle sévit encore en Europe, même si sa forme majeure, le « crétin des Alpes » – a disparu.

On ne constate certes plus de goitres monstrueux, de dramatiques retards mentaux et de la croissance, d'avortements et malformations, d'*hypothyroïdies. En revanche*, il est certain que les besoins en iode ne sont pas couverts pour l'ensemble de la population française ; il est prouvé qu'existent pour les exclus les troubles sus-cités exprimés *a minima*, en particulier la diminution des performances intellectuelles et psychomotrices, mais aussi peut-être des conséquences obstétricales et néonatales.

Or le nombre de ces exclus est proportionnel à celui des sujets qui suivent un régime pauvre en sel dans l'état actuel des disponibilités collectives d'iode.

Cela n'est pas un plaidoyer contre les régimes pauvres en sodium, c'est en revanche un nouvel appel aux instances nationales responsables pour mettre en place une diver*sification des sources d'iode dans* l'alimentation des Européens, et des Français en particulier. D'autres vecteurs sont possibles : divers aliments industriels et condiments, boissons et aussi peut-être tout simplement l'eau. A la suite de quoi les hypertensiologues pourront continuer, en toute sérénité, leur débat centenaire.

▶ Alain Fisch est médecin au centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges.

ÉCONOMIE

BILLET

Quel contrôle aérien ?

Le syndicat autonome des personnels de l'aviation civile a déposé un préavis de grève d'une quinzaine de jours, du 25 juillet au 7 août, pour les électroniciens chargés de la maintenance du matériel qui équipe les tours de contrôle. Même si les perturbations à redouter ne semblent pas dramatiques puisque la CFDT et la CGT se sont empressées de dénoncer cette menace *« publicitaire »*, la multiplication des grèves prouve qu'il y a quelque chose de malade dans le contrôle aérien.

Le 27 mai dernier, c'était les contrôleurs de Nice qui, pour d'obscures raisons d'organisation du travail, mettaient en péril le Grand Prix de Monaco de formule 1 avant de se raviser. Le 28 mai, le 15 juin et le 4 juillet, les régulateurs du centre d'Athis-Mons, dans l'Essonne, semaient la pagaille dans le ciel pour obtenir une prime de vie chère et des effectifs supplémentaires.

Rien ne semble calmer cette agitation. Ni des augmentations salariales spectaculaires, puisque l'accord signé en 1988 classait les contrôleurs en catégorie A, la plus élevée de la fonction publique ; ni des primes distribuées en 1989 et 1990 ; ni le titre d'ingénieurs obtenu, il y a quelques jours, par les électroniciens. Profitant du fait que le trafic aérien continue à croître au rythme de 10 % par an et que la formation des spécialistes n'arrive pas à suivre, les personnels de la navigation aérienne en demandent toujours plus.

Si le gouvernement veut mettre fin à ce malaise qui prend racine dans une absence quasi-totale de gestion des ressources humaines par la direction générale de l'aviation civile (DGAC), il lui faudra revoir les institutions qui administrent le contrôle aérien. On ne réglera pas l'absence d'autorité dans les tours de contrôle, ni les menus problèmes d'organisation du travail devant les écrans, ni les problèmes de carrière ou de retraite, ni les « bleus » à l'âme des aiguilleurs du ciel, sans étudier sérieusement la possibilité de créer une agence publique de la navigation aérienne, financièrement autonome et capable de traiter aussi bien les problèmes de radars que les questions sociales. Cette solution avait été élaborée par le précédent ministre des transports, M. Jacques Douffiagues... et *« sabotée »* – selon le mot de son directeur de cabinet – par la DGAC qui ne tenait pas à perdre les deux tiers de ses effectifs !

AL. F.

Le rapport annuel du gendarme de la Bourse

La COB a transmis 21 dossiers à la justice en 1989

Le rapport annuel de la Commission des opérations de Bourse (COB) a été rendu public mardi 17 juillet. Le nombre des dossiers transmis au parquet a nettement augmenté, passant de 8 en 1988 à 21 en 1989. Une des principales préoccupations du « gendarme de la Bourse » est que tous les actionnaires soient également informés. Parmi les « personnalités » épinglées cette année figurent, entre autres, M. Bernard Tapie *(lire page 7)*, la société Bouygues, la Banque de l'union européenne, Darty et l'indice CAC 40.

L'information est plus que jamais un aspect sensible du fonctionnement de la Bourse. En 1989, selon le rapport de la COB, 52 enquêtes ont été décidées contre 83 en 1988. Au 1er janvier 1990, 56 enquêtes étaient en cours contre 78 au début de 1989. 21 de ces enquêtes ont donné lieu à une transmission du dossier à la justice, dont 12 pour délit boursier ou escroquerie.

L'affaire Darty, qui, en son temps, avait défrayé la chronique, fait ainsi l'objet d'une mention dans le rapport 1989. Selon la COB, *« il n'a pas été porté à la connaissance du public que certains investisseurs institutionnels, contactés préalablement à l'ouverture de la procédure d'offre publique, ont obtenu, en contrepartie de la vente des actions Darty qu'ils détenaient, la possibilité d'entrer dans le capital de la Financière Darty »*. D'où leur mécontentement. Une société doit donc traiter ses actionnaires sans discrimination quand elle décide de modifier ses statuts. L'affaire a été transmise au procureur de la République.

Les options et les marchés à terme ont également attiré l'attention des inspecteurs de la COB en 1989. La brusque hausse de 10 points de l'indice CAC 40 dans la dernière demi-heure de la journée du 30 novembre a amené la COB à s'interroger sur ce qui relève de la banale opération d'arbitrage ou de la manipulation de cours.

Compte tenu de la sensibilité de l'indice et de la liquidité faible du marché, une manipulation volontaire n'était pas à exclure. Mais l'existence d'arbitragistes puissants a, semble-t-il, rassuré les services d'inspection de la COB. Néanmoins, compte tenu de la facilité qu'il y aurait à manipuler le cours et de la difficulté qui existe de déceler ces mêmes manipulations, la COB a demandé au conseil des Bourses de valeur de *« réexaminer »* les cours de liquidation.

Expert ou initié ?

Outre M. Tapie, Bouygues et la Banque de l'union européenne (BUE) ont eu également à subir les rigueurs de la COB. Dans les deux cas, le dossier a été transmis, après enquête, au parquet. Bouygues est soupçonné d'une manipulation de cours sur le titre des Trois Quartiers et la BUE d'un délit d'initié sur les actions de La Ruche méridionale.

En avril 1988, quand Bouygues décide de fusionner avec les Trois Quartiers, les actionnaires minoritaires se sont vu proposer d'échanger chaque titre de la société de distribution contre 18 actions Bouygues. Mais la décision du tribunal de commerce de nommer un expert pour déterminer la valeur exacte de l'action Trois Quartiers a amené le marché à anticiper une réévaluation de l'échange.

Pour enrayer cette ascension sensible du cours des Trois Quartiers, la SFPG, une filiale de Bouygues, semble être intervenue massivement à la vente sur le marché. Ces interventions *« répondaient à un objectif précis : éviter que le cours du titre Trois Quartiers ne s'écarte de la parité que la société Bouygues avait retenue »*. Pour la COB, cette technique porte un nom : la manipulation de cours.

Quant à la Banque de l'union européenne, elle est accusée de délit d'initié dans la mesure où elle a eu *« connaissance d'informations non publiques sur les perspectives d'évolution des titres La Ruche méridionale »*. Et ce, au moment même ou elle achetait à Docks de France un paquet d'actions La Ruche méridionale. Deux mois après cette transaction, La Ruche méridionale était l'enjeu d'une OPA qui rapportait une plus-value de 80 millions de francs.

Mais alors que Bouygues se refuse à tout commentaire, la BUE, elle, affirme que cette mise en cause par la COB revient à empêcher une banque d'affaires de faire son métier. *« On savait que La Ruche méridionale était à la recherche d'alliances, mais on ignorait comme tout le monde qu'il y aurait une OPA. »* Le secteur de la distribution étant en pleine restructuration, *« il devenait fatal qu'un jour quelque chose se passe sur la Ruche. La COB nous accuse de connaître parfaitement un secteur, et donc d'y travailler »*.

Expert ou initié ? Telle est la question que les tribunaux, s'ils se saisissent du dossier, devront trancher.

YVES MAMOU

L'expansion des sociétés françaises à l'étranger

Elf Aquitaine élargit ses activités en Espagne

La société française Elf a annoncé, lundi 16 juillet, une double opération, industrielle et financière, en Espagne. Tout d'abord, Elf va prendre, par étapes, et pour un montant d'environ 3 milliards de francs, une participation de 25 % dans le capital de Cepsa, le principal groupe pétrolier privé espagnol.

Elf et Cepsa ont décidé de coopérer pour *« renforcer leurs positions réciproques tant en Espagne que sur le marché européen et international »*. Après l'éclatement de la société d'Etat Campsa programmé pour 1993, Cepsa devrait disposer de 800 stations-service en Espagne, un pays où Elf n'en a, pour l'instant, que 4. *« On ne joue plus dans la même division »*, commente M. Alain Guillon, le PDG d'Elf France, dans un entretien publié par *la Tribune de l'expansion* datée du 17 juillet. Simultanément, la société française a annoncé qu'elle avait pris une participation de 3,2 % dans le capital du Banco Central (deuxième banque espagnole, 160 milliards de francs de total de bilan) à la fois pour se diversifier et pour élargir ses activités en Espagne. Il s'agit, pour Elf, d'un investissement s'élevant à un peu moins d'un milliard de francs.

Le Banco Central détient de nombreuses participations dans plusieurs secteurs-clés de l'industrie, des institutions financières et des groupes commerciaux de la péninsule. De la sorte, Elf Aquitaine devient l'un des plus importants actionnaires étrangers de la banque espagnole, derrière Bouygues qui possède 4,5 % du capital, et juste devant l'UAP avec 3 % *(le Monde* du 21 juin).

Cap Gemini Sogeti renforce sa position en RFA

Le groupe français de services et de conseils en informatique Cap Gemini Sogeti va acquérir la société ouest-allemande SCS (Scientific Control Systems), filiale du groupe britannique SD-Scicon, pour le prix de 79 millions de deutschemarks (265 millions de francs). L'opération reste soumise à l'approbation de l'office allemand des cartels.

SCS réalise un chiffre d'affaires de 120 millions de DM (400 millions de francs) avec quelque 600 ingénieurs et techniciens, dans le nord de l'Allemagne (Hambourg, Brême, Mulheim). Elle a perdu 5,4 millions de DM avant impôts l'an dernier et devrait être encore en perte cette année, selon SD-Scicon. Avec cette acquisition, Cap Gemini Sogeti, premier groupe européen des services informatiques, fait plus que doubler son volume d'activité en RFA, où il est déjà présent à travers sa filiale Cap Gemini Sesa Deutschland, qui a réalisé environ 80 millions de DM de chiffre d'affaires en 1989.

Le PDG, M. Serge Kampf, avait annoncé en mai dernier son intention d'acquérir de nouvelles firmes en Europe et dans le reste du monde. SD-Scicon a un avenir incertain, son principal actionnaire avec 26 % des parts, British Aerospace, envisageant de se retirer. Le groupe français serait intéressé au rachat de la maison mère après l'acquisition de sa filiale allemande.

Des prévisions pessimistes pour l'année prochaine

Le déficit budgétaire américain pourrait atteindre 169 milliards de dollars en 1991

WASHINGTON

de notre correspondant

Le déficit budgétaire se creuse. Les prévisions délibérément optimistes qui ont servi de base, en janvier dernier, au projet de budget de la Maison Blanche sont à mettre au musée : l'administration l'admet depuis des semaines, mais elle a résolu, lundi 16 juillet, de proclamer avec emphase cette vérité a priori désagréable pour elle.

Le déficit prévu pour l'année prochaine serait de 169 milliards de dollars (soit environ 960 milliards de francs), ont annoncé les deux principaux responsables économiques de l'administration, MM. Richard Darman (responsable du budget) et Nicholas Brady (secrétaire au Trésor), au cours d'une conférence de presse à la Maison Blanche. Et si l'on tient compte de la *« rallonge »* considérable nécessaire pour venir à la rescousse des Caisses d'épargne, le déficit prévu atteint 231 milliards de dollars (soit 1 300 milliards de francs, l'équivalent du budget de l'Etat en France !).

Une loi-dite Gramm Rudman impose un plafond de 64 milliards de dollars au déficit pour l'année fiscale 1991. Si aucune solution n'est trouvée d'ici là, cette loi contraindrait à opérer des coupes *« automatiques »*, pour plus de 100 milliards de dollars, dans le budget de la défense mais aussi dans les programmes sociaux.

Pour dramatiser un peu plus la situation, M. Darman a donné quelques exemples de la traduction de ces coupes dans les faits : diminution des effectifs militaires pouvant atteindre un million d'hommes, réduction du nombre des contrôleurs aériens (alors que le trafic est déjà totalement congestionné), économies sur la protection de l'environnement, les bourses aux étudiants, la lutte contre la drogue, la construction de prisons... Bref, un tableau volontairement apocalyptique.

L'intention de la Maison Blanche est claire : il s'agit d'accélérer le rythme des négociations budgétaires en cours entre l'administration et le Congrès, de mettre en demeure les élus de tout faire pour arriver à trouver au moins les grandes lignes d'un accord avant les vacances parlementaires d'août.

Le message s'adresse bien sûr aux démocrates, priés de faire des sacrifices sérieux dans les programmes qui leur sont chers, mais aussi, même si c'est moins explicite, aux nombreux républicains qui ne veulent toujours pas entendre parler, quoi qu'en dise M. Bush, d'augmentations d'impôts.

JAN KRAUZE

Symbole de la politique néo-libérale de M. Menem

La privatisation d'Aerolineas provoque une crise politico-judiciaire en Argentine

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Une véritable épreuve de force entre le gouvernement de M. Carlos Menem et des opposants issus de son propre parti se joue autour de la privatisation de la compagnie nationale d'aviation Aerolineas Argentinas, au point que l'exécutif a dû recourir à une Cour suprême particulièrement docile pour tenter de se tirer de ce mauvais pas.

La vente d'Aerolineas, symbole de la nouvelle direction prise par l'économie argentine, allait pourtant bon train. On apprenait lundi 9 juillet dans la soirée, que pour racheter 85 % des actions d'Aerolineas Argentinas, un consortium formé par Iberia et plusieurs entreprises argentines avait offert un premier paiement de 130 millions de dollars (720 millions de francs) accompagné de 2 milliards de dollars (11 milliards de francs) au titre de la dette en valeur nominale.

Iberia allait ainsi au-delà des exigences du cahier des charges, alors que l'entreprise espagnole et son consortium s'étaient préqualifiés quelques jours auparavant, d'autant plus aisément qu'ils étaient les seuls en lice *(le Monde* du 10 juillet).

La vente aurait donc dû se poursuivre sans histoire. C'était compter sans « le groupe des huit », un rassemblement de députés péronistes hostiles à la politique économique « néo-libérale » engagée par le non moins péroniste Carlos Menem. Le député Moises Fontela engageait une procédure administrative contre le ministère en charge des privatisations, accusant celui-ci de ne pas avoir respecté le droit argentin des entreprises dans le cahier des charges de la future société. Un magistrat lui donnait raison vendredi dernier et demandait la suspension de la privatisation en cours pour une durée de soixante jours.

Quelques minutes plus tard, la Cour suprême s'était saisie de l'affaire, grâce au *per saltum*, une procédure qui lui permet de sauter les instances, et elle annulait la décision qui venait d'être prise, arguant de *« la gravité institutionnelle que provoquerait le recul du processus de privatisations engagées par le pouvoir exécutif »*.

Face à une résistance particulièrement tenace, le gouvernement n'a pas hésité à utiliser des armes sans trop s'inquiéter de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

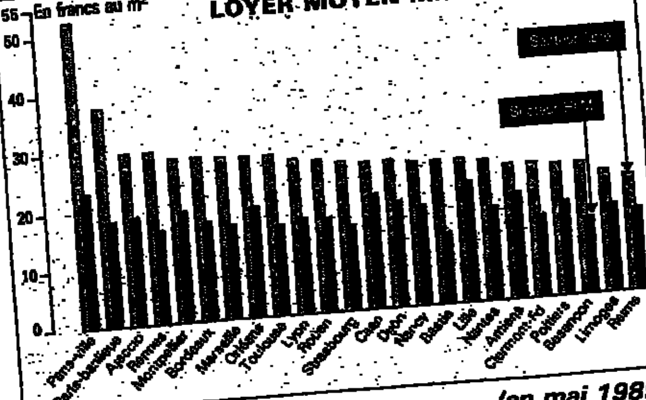
EDITH CORON

Loyers : des écarts considérables selon les villes

Les loyers sont en moyenne deux fois moins élevés en province qu'à Paris (banlieue non comprise), mais ils varient beaucoup d'une ville à l'autre. Comment s'expliquent ces variations ? Le dernier numéro d'*INSEE Première*, s'appuyant sur une enquête menée dans 24 villes en mai 1989, montre que les différences ne tiennent pas à la taille de la ville, mais plutôt à sa situation géographique et économique et surtout à la structure du parc de logements (1).

Les loyers mensuels moyens toutes catégories confondues se situent en effet (hors charges) à 37 F le mètre carré à Paris, 27 F en banlieue et dans une fourchette de 17 F à 24 F en province.

Les villes de province les plus chères (Ajaccio, Montpellier, Orléans) ne sont pas les plus grandes : les prix sont nettement moins élevés à Lyon, Strasbourg et Toulouse.



(en mai 1989)

Cela n'a pas davantage à voir avec la latitude – les loyers moyens sont plus bas à Marseille et surtout à Bastia – mais bien plutôt avec la présence d'un parc HLM, plus ou moins important. A Bastia, par exemple, les HLM, représentant 40 % du parc locatif, exercent une concurrence très vive, tandis qu'à Ajaccio, Montpellier ou Orléans ils ne sont pas suffisants pour jouer ce rôle, alors que les besoins sont importants en raison des migrations et, dans le dernier cas, de la proximité de Paris. De façon générale, le marché locatif est plus tendu dans l'ouest de la France (Caen, Rennes) que dans l'Est (Nancy, Strasbourg) ou le Centre (Clermont, Limoges, Poitiers). Les loyers sont en moyenne deux fois plus élevés dans le secteur libre que dans le secteur HLM. Mais l'écart est encore plus élevé à Paris (52,5 F le mètre carré contre 23 F), tandis qu'il est inférieur à 5 F à Lille.

Par ailleurs, on constate des écarts considérables entre les villes à l'intérieur de chacune des deux catégories. Ainsi, en HLM, les loyers sont deux fois plus élevés à Paris qu'à Bastia. Le niveau des loyers HLM dans les villes de province tient à la proportion de loyers conventionnés : plus celle-ci est forte, plus il est élevé, comme dans le Nord-Pas-de-Calais, à Caen, Orléans ou Montpellier. Les écarts ne sont pas moins importants dans le secteur libre : 15 F par mois au mètre carré entre Paris et la banlieue, 10 F entre Ajaccio, la ville de province la plus chère, et Reims, la meilleur marché.

G. H.

(1) Nº 89, juillet 1990 : « Le tour de France des loyers ». L'enquête n'a pas porté sur les logements soumis à la loi de 1948 ni sur le secteur social hors HLM.

□ **Shell va investir 3,5 milliards de dollars au Venezuela.** – La compagnie pétrolière anglo-néerlandaise Shell va investir 3,5 milliards de dollars (près de 20 milliards de francs) dans des projets de pétrochimie et de gaz liquéfié au Venezuela. Shell sera associée à deux autres compagnies étrangères, Mitsubishi et Exxon, ainsi qu'à la compagnie vénézuelienne Lagoven. La participation de Shell dans cette joint venture sera de 30 %. – *(AFP.)*

□ **Kuwait Petroleum achète vingt nouvelles stations-service en Grande-Bretagne.** – Kuwait Petroleum (GB), filiale britannique de la compagnie pétrolière du Koweit, a racheté Kamper Services, une chaîne de vingt stations-service de l'est de l'Angleterre, a annoncé le 16 juillet le groupe koweitien. Le prix de la transaction n'a pas été révélé. Kuwait Petroleum possède déjà quelque huit cents stations-service à l'enseigne Q8 en Grande-Bretagne. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Les pays de l'Est et l'économie de marché

Le ton monte entre l'opposition et le gouvernement en Hongrie

BUDAPEST

de notre correspondant

Avec une semaine de retard, les premières hausses de prix décidées par le gouvernement – plus de 20 % pour l'essence et 25 % pour l'alcool et le tabac – sont entrées en vigueur lundi 16 juillet. Le ministre des finances, M. Ferenc Rabar, avait présenté, il y a deux semaines, son programme économique à court terme, annonçant des hausses radicales en deux étapes. Le gouvernement voulait ramener à 10 milliards de forints le déficit budgétaire qui atteint 27 forints (environ 2,6 milliards de francs).

Selon l'Alliance des démocrates libres, le principal parti d'opposition, le plan du gouvernement est dérisoire, car il ne prévoit aucune réduction des dépenses de l'Etat. Au Parlement, l'opposition a ainsi rejeté ce programme, ce qui a amené le ministre des finances à le retirer du vote et à annoncer que le gouvernement imposera les hausses de prix par décrets.

L'Alliance des démocrates libres a, par ailleurs, critiqué de manière très vive le gouvernement de coalition au cours du débat sur la nouvelle loi de décentralisation. L'Alliance a présenté son propre proet qui a été considéré par les partis de la coalition gouvernementale comme une trahison du pacte signé entre le Forum démocratique, au pouvoir, et l'Alliance des démocrates libres. Cette dernière a formé un « *gouvernement fantôme* », à la manière anglaise, tout en refusant le terme.

LASZLO LISZKAI

La CEE divisée sur l'aide à Bucarest

Les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis lundi 16 juillet à Bruxelles, ont remis à septembre toute décision d'étendre à la Roumanie le programme destiné à aider les pays de l'Est à s'adapter à l'économie de marché.

Une majorité de pays, menés par le Royaume-Uni et les Pays-Bas, estime que la répression des manifestations hostiles au pouvoir en juin, oblige la Communauté à suspendre cette possibilité. La France, l'Espagne, l'Italie et la Grèce ont, au contraire, déclaré qu'il fallait éviter d'isoler la Roumanie et ont préconisé à la fois l'extension de l'aide et la signature d'un accord de coopération entre la CEE et Bucarest.

Selon un diplomate français, M. Roland Dumas a prononcé devant ses homologues un plaidoyer en faveur de la Roumanie; le ministre français des affaires étrangères a notamment souligné que, si le dirigeant étudiant Marian Munteanu était toujours détenu, sa liberté d'expression s'était améliorée, et que des mineurs étaient également emprisonnés. – (*Reuter.*)

Conseil des ministres européens

Les Douze vont élaborer une politique plus rationnelle d'utilisation de l'énergie

Economiser l'énergie et habituer le consommateur à protéger l'environnement : telles sont les deux grandes lignes de la politique communautaire en matière énergétique définie lundi 16 juillet à Rome, au cours d'une réunion informelle des ministres de la CEE chargés de ce secteur.

Les responsables européens ont notamment évoqué la possibilité de mettre en place un nouveau système de taxation à la consommation pour atteindre ces deux objectifs essentiels. « *Nous avons jeté les bases d'une nouvelle politique de l'énergie à large rayon d'action et nous avons défini les étapes à franchir* » dans les six mois à venir, a indiqué le ministre italien de l'industrie, M. Adolfo Battaglia.

Les cinq piliers de cette politique, qui ont, selon M. Battaglia, été approuvés par l'ensemble des ministres présents, sont : l'organisation d'une réunion des ministres européens de l'énergie et de l'environnement, la réduction de la consommation, la promotion des énergies nouvelles, la sécurité de l'approvisionnement en méthane et en pétrole, ainsi que le développement de la coopération avec les pays de l'Europe de l'Est et du tiers-monde. – (*AFP.*)

Employant 1 300 salariés

Les Poudreries de Belgique devraient être déclarées en faillite

Les Poudreries réunies de Belgique (PRB), devaient être déclarées en faillite mardi 17 juillet par le tribunal de commerce de Bruxelles, constituant l'une des plus importantes défaillances d'entreprise du royaume. Les PRB, spécialistes des poudres et explosifs, comptant 1 300 salariés, avaient été vendues en septembre dernier par la Société générale de Belgique (groupe Suez) au britannique Astra. Celui-ci aurait mal apprécié le potentiel de son achat affecté par le désarmement, et se désintéresserait du sort de sa filiale.

Les autorités belges avaient pensé que les français GIAT (Groupement industriel de l'armement terrestre) et SNPE (Société nationale des poudres et explosifs) reprendraient l'affaire. Mais il ne fut pas possible de s'entendre sur le prix, les acquéreurs parlant de 60 millions de francs français, selon le *Financial Times*, le groupe britannique en demandant 200 millions.

INDUSTRIE

Après une nouvelle commande du Club Méditerranée

Un deuxième paquebot à voile va être construit au Havre

Le ministre délégué au budget, M. Michel Charasse, va incessamment donner son feu vert pour la commande d'un nouveau paquebot à voile aux Ateliers et Chantiers du Havre (ACH). L'armateur-exploitant sera encore le Club Méditerranée, associé à l'homme d'affaires havrais Jean-Marc Poylo. Il s'agit d'un navire de croisière comparable à celui qui avait été livré il y a quelques mois par les mêmes chantiers, le *Club Med 1*, et qui, avec une capacité de 450 passagers, est le plus grand paquebot de croisière à voile du monde.

Le *Club Med 2* représente un contrat de plus de 800 millions de francs, négocié par Thomson CSF Finances (filiale du Crédit lyonnais), et 1,5 million d'heures de travail pour un chantier qui n'a plus que deux navires en construction. Les ACH deviennent les spécialistes mondiaux de ce type de navires puisqu'ils en ont déjà livré quatre.

La construction et l'exploitation de ce paquebot bénéficieront des dispositions de la loi Pons de 1986 qui permet aux personnes qui investissent outre-mer de déduire de leurs impôts ces sommes investies. Il sera exploité à partir de la Nouvelle-Calédonie et des territoires français du Pacifique, au moins pendant cinq ans. En contrepartie des aides fiscales et des subventions à la construction navale (soit plus de 500 millions pour le budget de l'Etat), des équipements seront construits et des emplois seront créés à terre. Le navire battra pavillon français.

F. Gr.

Marchands d'armes en panne

Suite de la première page

A elle seule, la division Douglas Aircraft Co, installée à Long-Beach, perdra 8 000 emplois, auxquels il faut ajouter un millier de postes dans le sud de l'Etat, où sont installées Electronic Systems et McDonnell Douglas Helicopter Co. Des chiffres impressionnants qui confirment les prévisions selon lesquelles la Californie, après avoir perdu près de 50 000 emplois en quelques mois, doit s'attendre, au minimum, à 120 000 suppressions de postes au total d'ici à 1995.

Une catastrophe pour cet Etat qui, après la fin de la guerre du Vietnam, a continué à bénéficier des commandes du Pentagone, notamment durant l'administration mise en place par M. Ronald Reagan, ancien gouverneur de la Californie avant d'entrer à la Maison Blanche.

Longtemps, les dépenses militaires affectées à la Californie ont représenté jusqu'à près de 10 % du produit national brut du Golden State. Aujourd'hui, l'Etat le plus peuplé et le plus riche de l'Union a des soucis. A ses problèmes avec une industrie micro-informatique longtemps prospère et aujourd'hui en crise s'ajoutent les problèmes de ses fabricants d'armement.

Selon une récente étude de McGraw Hill, à échéance de 1995, plus d'un million d'emplois liés à la défense (dont 800 000 dans le secteur privé) sont menacés sur l'ensemble des Etats-Unis. Ce qui représente 20 % des effectifs employés dans cet important secteur industriel.

SERGE MARTI

En France, une reprise attendue en 1995

Dans une Bourse où les valeurs des industries de la défense ont une cote dégradée, et une administration de l'armement qui croit à une reprise des activités au milieu de cette décennie grâce, notamment, à l'expansion des marchés du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est, il existe en France tout un arc-en-ciel d'opinions sur les « retombées » attendues de la diminution des budgets militaires en Europe.

Trois cent mille personnes travaillent directement pour l'armement, mais, déjà, devant la baisse continue des exportations depuis 1985, on ne compte plus que cinquante-quatre mille d'entre eux à être occupés par les ventes à l'étranger, quand ce même chiffre était supérieur à cent mille salariés il y a plus de cinq ans.

Certaines entreprises, et non des moindres, comme Dassault ou GIAT-Industries, ont commencé à adapter à la baisse l'outil industriel et, par conséquent, le nombre des emplois devant la récession qui s'annonce, sans pour autant menacer d'avoir les allures de catastrophe sociale de la Californie. Le potentiel industriel français de l'armement est, certes, surdimensionné aujourd'hui par rapport aux besoins nationaux.

Mais, au cours des cinq années écoulées, d'autres sociétés, comme l'Aérospatiale ou la SNECMA, ont appris à s'ajuster aux aléas de l'exportation, en tentant de lancer, avec ou sans l'accord du gouvernement, des opérations de coopération internationale ou de diversification civile.

L'Etat, qui continue d'investir par an l'équivalent de 30 milliards de francs dans la recherche et le développement à des fins militaires, ne se désengage pas moins du secteur à sa manière, en exigeant – fait nouveau en France – que les industriels eux-mêmes participent par autofinancement aux programmes d'armement qu'il leur confie. Ce qui les oblige à signer des alliances pour mieux traverser ensemble le désert.

REPÈRES

FORMATION CONTINUE

Les entreprises françaises ont fait un effort en 1988

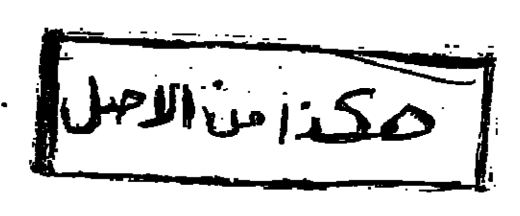
Soumises à l'obligation de consacrer 1,2 % de la masse salariale à la formation continue, les entreprises françaises en ont dépensé l'équivalent de 2,74 % en 1988, selon le rapport annuel du CEREQ (Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications). Cet effort représente 29,2 milliards de francs, en hausse de 11,9 % par rapport à 1987, et correspond à 1 500 francs par an et par salarié dans les entreprises de 10 à 19 salariés. Mais on sait aussi que 20 % des dépenses en formation ne sont pas déclarées, surtout par les entreprises de grande taille. Dans la plupart des entreprises les plus petites, le taux de participation se situe au minimum légal. C'est le cas pour 13 % seulement des entreprises de plus de 2 000 salariés.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

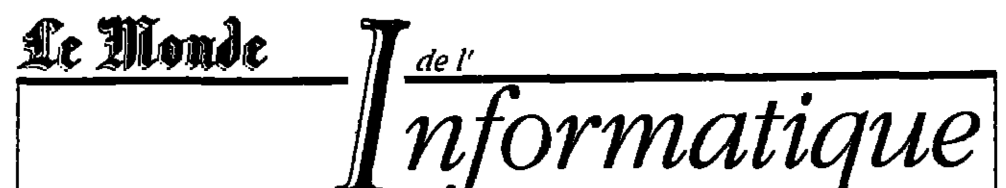
Chute de 7,3 % en RDA

La production industrielle est-allemande a baissé fin juin de 7,3 % en valeur par rapport à son niveau d'il y a douze mois, selon le ministère de l'économie à Berlin-Est. La productivité par salarié a également diminué, ajoute sans autre précision le communiqué cité lundi 16 juillet par l'agence ADN. Le ministère appelle les partenaires sociaux à signer des accords salariaux « *supportables* » pour les entreprises. Les derniers accords de branche signés la semaine dernière en RDA se sont traduits par des augmentations de salaire atteignant souvent les 30 %.




هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

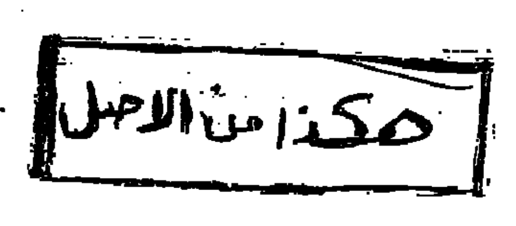


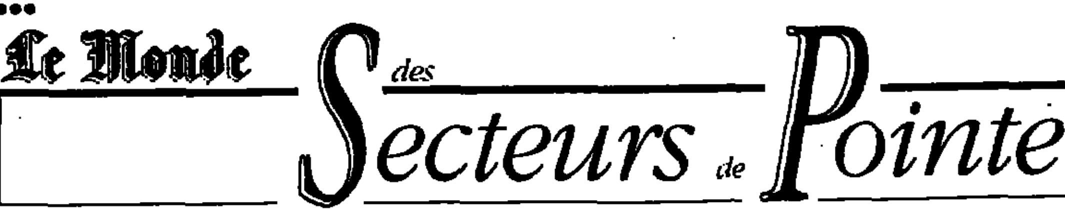
Le Monde des Secteurs de Pointe





Le Monde des Secteurs de Pointe





L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE BRETAGNE

recrute

3 ENSEIGNANTS CHERCHEURS

- **En optique**, chargé des enseignements de physique, de l'évolution des enseignements dans le domaine de l'optique et du développement de la recherche sur les dispositifs optiques intégrés pour le traitement du signal dans le domaine des réseaux de télécommunications.
PROFIL : Diplôme d'ingénieur et thèse dans le domaine de l'optique, expérience de plusieurs années dans un laboratoire d'étude ou de recherche en optique exigée.

- **En conception de circuit intégré numérique**, chargé des enseignements généraux d'électronique et de physique (tronc commun), de l'option "Circuits Intégrés Télécom" et de la recherche au sein du groupe "Circuits Intégrés pour les Télécommunications".
PROFIL : Diplôme d'ingénieur et thèse de 3e cycle, connaissance des systèmes numériques complexes et expérience de la CAO.

- **En micro-ondes**, chargé des enseignements d'électronique et physique (tronc commun), de l'encadrement des thèses et des enseignements du DEA et de la recherche orientée vers l'intégration des dispositifs en ondes millimétriques ou la modélisation de composants passifs pour la CAO millimétrique.
PROFIL : Thèse dans le domaine des micro-ondes, avec expérience importante en recherche et connaissance indispensable des dispositifs actifs et passifs micro-ondes.

Adressez CV + photo
+ prétentions *(en précisant le poste souhaité)*
à Monsieur le Directeur

SUP TELECOM BRETAGNE

ENST de Bretagne
BP 832 - 29285 Brest Cedex

PARIS

Notre société d'**Electronique Professionnelle** et d'**Ingénierie Informatique**, déjà très implantée dans certains milieux très porteurs, étoffe son implantation **parisienne**.
Nous intégrons:

Ingénieurs informaticiens

25/30 ans, Grandes Ecoles, formation Electronique APPRECIEE. Les opportunités que nous offrons sont
R.A.: en développement logiciel: constitution de bancs d'essais de systèmes électroniques,
R.B.: en études algorithmiques et expérimentation: Traitement du Signal Radar.
Si les applications "temps réel" et "grands systèmes", vous passionnent, nous vous accueillerons pour développer ensemble nos capacités.
Adressez votre courrier sous la réf. PA 07 90 DI dans la rubrique choisie à notre Conseil, François Durand, Florian Mantione Institut, Le Mercure B, Z.I. d'Aix-en-Provence, 13763 Les Milles Cedex.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

PARTICIPEZ A UNE SUPERBE AVANCEE TECHNOLOGIQUE...

Parmi les 8 centres R & D de Thomson Consumer Electronics, le LEREA est situé à Strasbourg : 120 ingénieurs et techniciens venus de 10 pays partagent une même passion, celle de l'innovation technique.

Résultat : déjà fortement engagé dans les projets de la TVHD ou de la réception par satellite, le LEREA s'investit aujourd'hui dans un nouveau domaine : l'enregistrement sur disques magnéto-optiques. Véritable tour de force technologique, ce produit marque une étape historique dans le domaine de l'enregistrement haute fidélité.

Dans le cadre de son application à la vidéo et au stockage de données, le LEREA recherche de nouvelles compétences.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Ingenieur grande école, votre expérience vous a permis d'acquérir une bonne connaissance de la programmation en langages C et assembleur ainsi que de la conception matérielle des systèmes numériques. La langue anglaise n'a pas de secret pour vous.

Vous participerez à la conception de cartes électroniques numériques pour un système bâti autour d'une unité de disque magnéto-optique. Réf. MOD 2

INGENIEUR LOGICIEL MICRO-SYSTEMES

De formation Ingenieur grande école, vous possédez une solide expérience et une bonne connaissance du langage C et de l'assembleur. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Nous vous confierons l'étude et le développement de logiciels pour micro-systèmes (applications, interface utilisateur, système). Réf. MOD1

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisie à :
Michèle PERRIN - **Thomson Consumer Electronics - LEREA** - BP 120 - 67403 Illkirch

HCA



THOMSON

Le Monde des Cadres

DA

AMBITIEUX-MOTIVE-PROFESSIONNEL

*N*ous sommes une agence au Top niveau de la communication institutionnelle. Nous offrons un avenir à celui ou celle qui saura nous convaincre de sa créativité ainsi que de sa maîtrise de la mise en page et de la typographie. Nous attendons votre C.V. (Réf. JLPM) à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris cedex 17, ou votre appel au (1) 42 27 40 27.

LYON

LA PASSION DE LA QUALITÉ !

Importante Entreprise de Mécanique (650 millions de CA, 700 personnes), nous recherchons notre

RESPONSABLE DU SERVICE QUALITÉ

*Rattaché à la Direction Générale, vous êtes garant de notre politique **Qualité Totale** tant à l'intérieur de l'entreprise que vis-à-vis de la clientèle française et étrangère.*
Vous animez un service de 60 personnes comportant tous les aspects de la fonction : Contrôle qualité, Assurance Qualité Clients et Fournisseurs, Métrologie et Laboratoire de Métallurgie...
*Diplômé d'une École d'Ingénieurs, vous justifiez d'une expérience **Qualité** réussie de plusieurs années en fabrications mécaniques de grande série. Votre rigueur, votre sens du contact et de l'animation seront des atouts indispensables pour ce poste. Vous pratiquez l'anglais.*

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 513, à Média System, 55 place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

SHARP

multinationale japonaise a choisi l'Alsace pour y implanter son unité européenne de matériel bureautique

engage pour la création de son département

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT TÉLÉCOPIEURS

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

développement de carte microprocesseur (HD 64180) gérant l'ensemble des fonctionnalités du télécopieur

INGÉNIEURS LOGICIELS

développement de logiciels temps réel sous procédures CCITT

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

conception et industrialisation de l'ensemble des aspects mécaniques

Si vous
- avez une expérience de 3/4 ans ;
- utilisez l'anglais professionnellement (formation prévue au Japon) ;
- êtes motivé par l'intégration dans une équipe internationale en création.

Merci d'adresser votre dossier ou de téléphoner à :
M. HASSLER
SHARP MANUFACTURING FRANCE
Route de Bollwiller, 68360 SOULTZ — Tél. : 89-74-45-00

SOCIÉTÉ EN TRES FORTE EXPANSION
recherche pour compléter son équipe de recrutement

CHARGE DE RECRUTEMENT (H/F)

VOUS POSSÉDEZ :
- une formation en Sciences Humaines (Psycho...)
- Une expérience confirmée en recrutement

VOTRE MISSION :
- Assurer le recrutement de l'encadrement et le suivi des candidats intégrés
- Conseiller dans un climat de confiance les Directeurs Régionaux
- Participer aux opérations de communication de recrutement et développer les relations avec les organismes publics (ANPE, écoles, etc...)

Poste basé à PARIS déplacements en Province

Envoyez lettre manuscrite, photo, C.V. sous référence CR3 à TROPISMES
4, Allée de la Combe - Bureaux Semanet - 69380 LISSIEU

Bleu

ETABLISSEMENT PUBLIC CONSTRUCTEUR DE L'OPÉRA-BASTILLE

cherche

Ingénieur confirmé en conduite d'opérations bâtiment

pour suivre chantier :

Atelier et salle modulable
(300 MF de travaux)
Tél. : 43-42-92-92.

URGENT

Pour une importante société Aéronautique, nous recrutons

Aérodynamiciens Mécaniciens Thermiciens

Gde Ecole groupe A, B, C ou universitaire DEA, DOCTORAT

DUT Génie Thermique ou Mécanique

Tous ces postes s'adressent à des débutants. Disponibles immédiatement. Anglais souhaité. Lieu de travail : banlieue Sud



Adressez C.V. et prét. à T2I, 242 bd Jean Jaurès, 92100 BOULOGNE ou téléphonez pour RV à François LAULAN au 47.61.00.85

CURRICULUM

OFFICE DE TOURISME D'AMIENS
RECHERCHE

AMIENS **SON DIRECTEUR** AMIENS

Sa fonction comprend des missions variées :
*Organisation de l'accueil, direction et animation du personnel d'accueil.
*Réflexion, propositions et mise en œuvre d'une politique cohérente de développement touristique en liaison avec le programme d'action de la ville, les prestataires et les divers organismes en charge du tourisme.
*Promotion, prospection, assistance à la commercialisation : conception des outils de promotion, organisation d'opérations promotionnelles, etc...
*Animation, mise sur pied de rencontres, manifestations, réunions, relation avec la presse, sur des thèmes touristiques.
Formation et expérience :
Capacité d'organisation, sens des contacts et de la communication. Expérience dans le tourisme. Niveau de formation bac + 3 ou + 4, formation tourisme. Langues : anglais, allemand.
Adresser candidature, curriculum et prétentions à :
O.T.S.I. Rue Jean Catelas - 80000 AMIENS.

Société d'Ingénierie

recherche pour son agence de **Strasbourg**

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ EXPÉRIMENTÉ EN TRAITEMENT DES O.M.

Ce poste s'adresse à un candidat :
- capable de prendre ses responsabilités et d'être autonome, ayant au minimum 4 à 5 ans d'ancienneté ;
- spécialiste dans les missions de maîtrise d'œuvre pour des usines d'incinération.

ENVOYER C.V. + lettre manuscrite + photo + prétentions à :
PUBLIPRINT P.A., nº T2955,
B.P. 126, 69686 CHASSIEU Cedex.

Spécialiste en équipements aéronautiques recrute pour son **Département Etudes**

JEUNE INGENIEUR

Adjoint au Chef du Bureau d'Etudes
Langue anglaise appréciée
Adresser : lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à
TECHNOFAN - B.P. 53 - 31702 BLAGNAC CEDEX
(sous la référence DL/ING.BE90)

COMMUNICO

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde des Cadres



TROIS CONSULTANTS

Notre métier : conseil en management - études en secteurs industriels.

Le savoir-faire technique
Qualitatif, quantitatif (création de questionnaires, traitements et analyses statistiques).

Le savoir-faire marketing
Analyse des besoins, gestion des clients, développement des services.

Une formation grande école et 3 ans d'expérience vous permettront de devenir chef de projet associé dans l'une des trois composantes de notre métier.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature CV et prétentions en précisant la référence du poste.
27 Villa Wagram St Honoré 75008 PARIS.

MAJORS STRATEGIE Réf. 1056 — MAJORS RESSOURCES HUMAINES Réf. 1057 — MAJORS COMMUNICATION Réf. 1058

DANS UNE EQUIPE QUI GAGNE SOYEZ NOTRE

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Nous sommes une société industrielle et commerciale performante (500 personnes) et nous faisons partie d'un Groupe Français de tout premier plan.

Directement rattaché au PDG, notre Responsable du Personnel contribuera à notre développement avec dynamisme et détermination. Il assumera l'intégralité de la fonction :
- gestion des ressources humaines (gestion prévisionnelle, formation, actions de progrès, ...) ;
- préparation et mise en oeuvre de la politique sociale ;
- administration et paie.

Nous sommes prêts à faire confiance à un jeune candidat Sciences Po, Droit,..., ayant environ 5 ans d'expérience dans la fonction Personnel, désireux et capable de prendre son premier poste de responsabilité globale.

Créativité et réalisme, qualités de dialogue et de rigueur, capacité de conception et sens de l'action sur le terrain lui permettront de s'affirmer au sein de notre équipe comme un interlocuteur de valeur.

Larges perspectives d'évolution de carrière.
Poste à Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : **300.000 +**

Ecrire sous réf. 29 C 1679-0M.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec


71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Midi Libre

GRAND QUOTIDIEN REGIONAL DU MIDI
recherche immédiatement dans le cadre de son EXPANSION et de sa MODERNISATION

- **CHEFS D'AGENCE** (Réf. RED 903)
- **SECRETAIRES REDACTION/EDITION** (Réf. RED 904)
- **LOCALIERS** (Réf. RED 905)

Préférence sera donnée à des professionnels confirmés ayant déjà une expérience réussie du quotidien régional et maîtrisant les systèmes rédactionnels informatisés.

Ces postes, qui constituent une opportunité de carrière pour des candidats AMBITIEUX, désireux d'accompagner notre titre dans sa PROGRESSION, sont à pourvoir dans tout le LANGUEDOC-ROUSSILLON.

Ecr. avec C.V. et prétentions à Midi Libre, D.P.R.H. avec la référence du poste souhaité, 34063 Montpellier cedex

Discrétion absolue assurée



Filiale du groupe SOFIPOST, holding des filiales de la Poste, notre Société est présente sur tout le territoire national avec 3 Directions Régionales, une centaine de Centres d'exploitation et 1400 personnes.
LEADER SUR LE MARCHE DE LA SECURITE ET DU SERVICE BANCAIRE (audit-conseil, transport et traitement des fonds et valeurs, gestion des automates bancaires, surveillance et télésurveillance), dans le cadre de notre développement,

nous créons deux postes de

Responsables du Personnel

PARIS (réf. S01) - BORDEAUX (réf. S02)

Rattaché hiérarchiquement au Directeur Régional de Paris (600 personnes - poste basé proche banlieue sud de Paris) ou au Directeur Régional de l'ouest atlantique (300 personnes - poste basé à Bordeaux) et fonctionnellement au Directeur des Ressources Humaines de la Société, vous aurez pour missions : • conseil et assistance auprès des responsables hiérarchiques • relations avec les partenaires sociaux • respect et application de la réglementation et des procédures • administration et gestion du personnel • recrutement • formation • communication.
Vous animerez une petite équipe.

Nous recherchons également :

Adjoint du Directeur des Ressources Humaines

Basé au siège de la société, vous serez chargé plus spécialement : • de la supervision de la formation et du développement de cette activité au sein de notre Société • de la coordination de l'administration et de la gestion du personnel : règles, procédures, rémunérations • de la mise en place d'un système d'évaluation des postes et de la gestion des carrières (définition de postes, entretiens d'appréciation, etc.) • de la mise en place d'un management participatif et de son suivi. (Réf. S03)

Pour ces postes, nous recherchons des candidats de valeur, de formation supérieure et ayant au moins 4 ans d'expérience de la fonction

Merci d'adresser votre dosssier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) en précisant la référence choisie à notre Directeur des Ressources Humaines - SECURIPOST - 18, rue Pasteur - 94278 LE KREMLIN-BICETRE CEDEX



Organisation et Publicité

Ville de CANTELEU (17 000 habitants)
Agglomération Rouennaise

RECRUTE

Dans le cadre d'une convention de quartier (3 900 logements dont 1 800 à réhabiliter en 6 ans)

UN CHEF DE PROJET

Vous coordonnerez les actions inscrites dans la convention de quartier et animerez la concertation.
Vous aurez le souci permanent de la qualité urbaine.
Vous constituerez les dossiers administratifs et serez en liaison avec les services de l'État et l'OPAC.
Placé directement sous l'autorité du Maire, vous travaillerez en liaison permanente avec le secrétaire général.
Vous bénéficierez de l'assistance du bureau d'étude ayant réalisé le diagnostic social et urbain préalable.
De compétence généraliste, ayant le profil « aménageur » et une formation BAC + 5, vous devrez encadrer un agent de développement local intervenant plus particulièrement dans les domaines social, culturel, économique et de l'insertion.
Salaire net : 13 000 F/mois – statut de contractuel.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo à : Monsieur le Maire – B.P. 11 – 76380 CANTELEU avant le 10 septembre 1990.

L'AGENCE D'URBANISME DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON

recherche

Son RESPONSABLE DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Il sera chargé de réaliser des études générales ou territoriales intégrant la connaissance de l'offre et l'insertion urbaine de produits économiques.

Il participera à la conception du nouveau Schéma d'Urbanisme Commercial.

Son RESPONSABLE « ÉTUDES TRANSPORTS »

Il sera chargé de piloter et de réaliser les études « transports » de l'Agence, de contribuer à l'élaboration de la politique générale des transports de l'agglomération. Il sera le correspondant de l'Agence pour tous les organismes de l'agglomération traitant des transports urbains.

Un CHARGÉ D'ÉTUDES « TRANSPORTS »

Il sera chargé de réaliser des études sur le volet « urbanisme » sur la politique des transports de l'agglomération et des études spécifiques d'insertion urbaine de nouveaux tracés.

Il assistera le responsable des études « transports ».

Pour chacun de ces postes, le candidat retenu sera de formation Ingénieur, Economiste ou Urbaniste. Il aura une expérience de 6 à 10 ans dans le domaine du fonctionnement urbain et de sa dimension spatiale. Une bonne pratique des différentes formes d'expressions écrite, orale et graphique est souhaitée.

Un CHARGÉ D'ÉTUDES « ARCHITECTE URBANISTE »

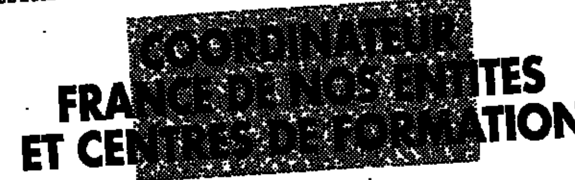
Il sera chargé de réfléchir et de participer à l'élaboration d'un nouvel outil POS informatisé traduisant les orientations du nouveau Schéma Directeur. Il sera chargé d'inscrire dans les POS, les projets urbains communaux ou intercommunaux élaborés par l'Agence.

De formation Architecte, il lui sera demandé 5 à 8 ans d'expérience professionnelle dans l'urbanisme notamment en matière de conception et de gestion des POS.

Adresser les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé et d'une photo à :
Monsieur le Directeur de l'Agence d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Lyon B.P. 3129 - 69402 LYON CEDEX 03

Optimiser l'investissement formation pour assurer l'adaptation et le développement de notre richesse humaine.

Filiale d'un des premiers groupes de la **Grande Distribution** (50 000 personnes) spécialisée **dans la formation**, nous renforçons nos structures en créant le poste de :



COORDINATEUR FRANCE DE NOS ENTITES ET CENTRES DE FORMATION

A 35 ans environ, de **formation supérieure** (ISG ...), vous justifiez de **réelles compétences techniques** et d'un **véritable potentiel de manager**, acquis au travers d'une **expérience polyvalente de 8 à 10 ans du domaine de la formation** (en CCI, en cabinet conseil ...) ou **équivalent** (fonction de secrétariat général ...) et vous avez l'habitude des relations aux organismes publics.

Gestionnaire rigoureux, vous vous imposerez auprès des responsables opérationnels des diverses entités (150 personnes environ) pour **coordonner et harmoniser** les stratégies d'action.

Directement rattaché à notre **Conseil d'Administration**, vous lui apporterez conseil et assistance, et vous vous positionnerez comme une **véritable force de proposition permanente** au service d'une efficacité constante.

Un candidat à la hauteur du challenge proposé se verra offrir une **rémunération attrayante**, ainsi que de réelles possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. s/ réf. 405 par Fax N° (1) 49.10.95.72 ou à **EUROMESSAGES** - BP 80 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier.
Réponse et confidentialité vous sont assurées.

ORC

JEUNE OFFICIER, UNE SECONDE CARRIERE ?

Cabinet international (450 consultants) en Europe et 35 en France. Nos activités : le Conseil dans le management des ressources humaines de l'entreprise et le recrutement.

Nous intervenons auprès des décideurs pour les aider à renforcer en qualité et en volume leur potentiel humain.

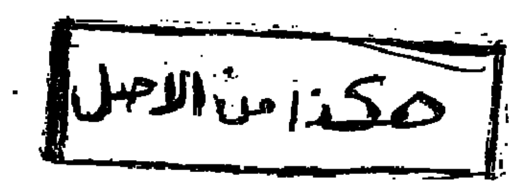
Nous vous proposons de devenir

CONSULTANT

à 30-35 ans, sorti d'une grande Ecole, vous avez exercé vos qualités de meneur d'hommes et d'organisateur. Après ces années actives, vous souhaitez réorienter votre carrière dans une profession où la ténacité, le jugement et l'action prédominent.

Nous vous offrons : • une FORMATION à ce nouveau métier, qui vous permettra de prendre en compte votre mission progressivement, au bout d'un an • une déontologie et un mode de vie où la rigueur, la solidarité et l'émulation sont nos valeurs • une collaboration qui s'inscrit dans la durée avec des perspectives d'évolution réelle.

Intéressé par ce poste, adressez CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL 95, avenue Victor Hugo 92563 RUEIL-MALMAISON CEDEX sous la référence PC/AA portée sur la lettre et l'enveloppe





CERTAINS LISAIENT L'AVENIR DANS LE CIEL



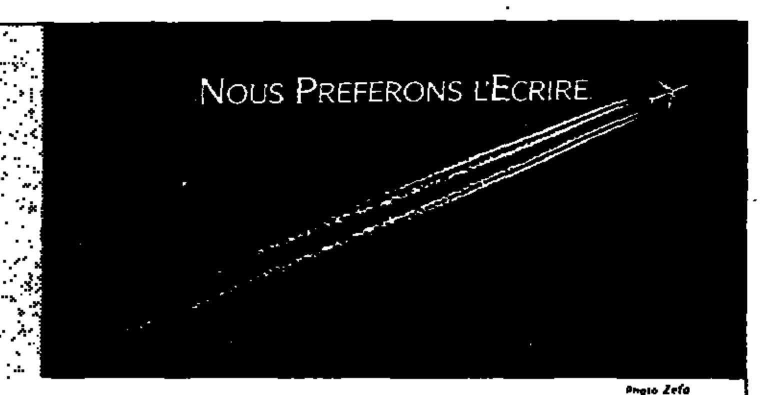


Photo Zefa

MANAGER ACHATS

CONSOMMABLES INDUSTRIELS

Vous souhaitez valoriser votre expérience en milieu industriel. De formation école supérieure de commerce (ESCP, ESCL...), vous possédez une première expérience d'acheteur et de gestionnaire de stocks.
Venez encadrez une equipe chargée de l'achat des consommables dans notre centre d'Evry-Corbeil.
L'anglais courant est nécessaire.
Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions sour réf. BT/MAC au Groupe SNECMA Direction de l'Encadrement – 2, bd du Général Martial Valin – 75724 Paris cedex 15.

SNECMA

La SNECMA a su mobiliser les intelligences et les énergies pour se hisser parmi les leaders mondiaux dans les domaines de la recherche, de la conception, du développement et de la production des moteurs d'avions tant civils que militaires.

GROUPE SNECMA



L'ECOLE DE GESTION DE L'INSTITUT NATIONAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recrute

UN(E) ENSEIGNANT(E)-RESPONSABLE FORMATION

Le poste :
– Responsable de la formation promotionnelle
– Enseignant dans son domaine de compétence.

Profil recherché :
– diplômé(e) de l'enseignement supérieur (économie ou gestion)
– aptitude à l'enseignement
– sens de l'organisation et de la communication.

Adresser lettre de candidature + C.V. à :
INT - ECOLE DE GESTION
9, rue Charles-Fourier - 91011 EVRY CEDEX

Une structure départementale de développement économique

RECHERCHE

son DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce poste s'adresse à un candidat de niveau supérieur (HEC, ESSEC, ESCP, SUP de CO...), possédant une bonne expérience de l'entreprise.
La connaissance de l'anglais est nécessaire et celle de l'Allemand souhaitable.
La rémunération brute annuelle ne sera pas inférieure à 360 000 F.

Envoyer lettre et curriculum vitae manuscrits avec photo sous n° 8984 :
LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

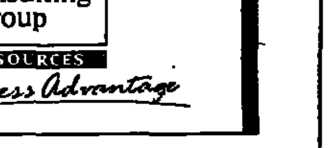
DE L'ASSURANCE A LA BANQUE...

Chef de produit assurances IARD

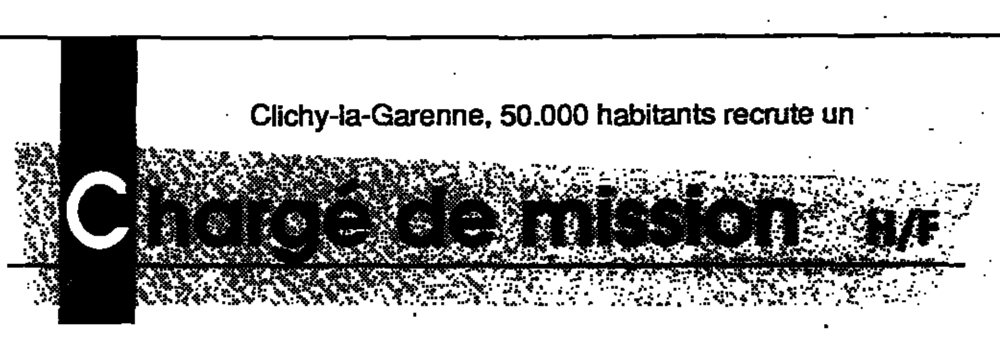
Paris - La direction des particuliers et des professionnels (artisans, commerçants, professions libérales) du Crédit Lyonnais renforce ses équipes ; à cet effet, elle souhaite intégrer un chef de produit senior. Au sein d'une petite équipe, il aura la responsabilité marketing d'une large gamme de produits dans le domaine de l'assurance IARD. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (école de commerce ou école d'ingénieurs), âgé de 32 ans minimum et ayant acquis une très bonne connaissance du marché et des produits IARD au sein d'une compagnie d'assurance. Ecrire à C. BUSO en indiquant vos prétentions et la référence A/R9773M - **PA Consulting Group - 3 rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.** (PA Minitel 36.15 code PA)







Clichy-la-Garenne, 50.000 habitants recrute un



Vous serez le collaborateur direct du Maire, participerez à la politique interpartenariale *mise en place par la municipalité* : développement des quartiers, insertion, action sociale... Vous rédigerez des rapports, notes de synthèse, proposerez des actions.
A *28-30* ans, une formation supérieure axée sur la sociologie, les ressources humaines, les sciences humaines, vous *avez une première expérience* où vous avez fait preuve de vos qualités d'analyse, de votre capacité à prendre des initiatives, tout en sachant écouter, dialoguer.



Participer ainsi à la vie de la collectivité vous passionne ? Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + lettre manuscrite) sous réf. A 07 03 à notre Conseil, Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS,
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Organisation et Publicité



Consultants Formateurs

en GESTION de PERSONNEL

N° 1 en Europe de la formation des adultes, la CEGOS connaît une forte croissance et propose des postes de Consultants Formateurs à des spécialistes en Gestion et Administration du Personnel. Intervenant en entreprises, vous y mènerez, après les avoir conçues et négociées, des formations-actions, vous élaborerez de nouveaux produits de formation et les animerez. Ces postes conviennent à des diplômés(e) d'études supérieures, ayant une forte expérience de la gestion et de l'administration du personnel. Déjà formateurs, vous êtes motivés par une intégration dans une équipe où votre carrière sera liée à votre dynamisme et à votre créativité.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 23846/M
à Marie-José FOURNIAT - **CEGOS Division Recrutement**
Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE CEDEX.

Déjà ingénieur, futur financier.

Nous sommes un établissement financier, filiale d'un grand groupe international, qui *fonde sa puissance sur de nombreuses activités*. Accorder des crédits à des consommateurs, tel est notre métier. Pour cela, il nous faut gérer un risque et aider parfois nos clients à gérer le leur. Avec plus de 500 personnes, nous avons dégagé plus de 100 millions de francs nets après impôts en 1989.

Nous souhaitons vous confier la responsabilité d'un service de prospective où vous conduirez des études qui porteront tant sur les systèmes de paiement que sur les comportements des clients débiteurs. Bien évidemment, ces études devront aboutir à des recommandations et après validation, à une mise en place. Certes, vous vous en doutez, nous maîtrisons les techniques existantes, mais pour être les premiers, il faut anticiper l'évolution des technologies et des attitudes des consommateurs. Vous disposerez des moyens informatiques qui vous aideront à organiser les flux d'informations dont vous aurez besoin.

Ingénieur de haut niveau (X, Centrale, Mines, Pont, Ensae), quasi-débutant ou pouvant faire valoir une première expérience, vous ferez profit de votre aptitude mathématique et conceptuelle et trouverez la possibilité de satisfaire votre goût du concret et votre intérêt pour la finance. Merci d'adresser votre dossier sous la référence A 171 812 LM, à notre conseil, Philippe Vuitteney, associé du cabinet Sirca - 140, Bd Haussmann - 75008 Paris, qui l'étudiera en toute confidentialité. Ce poste est basé dans la région lilloise.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

---

*D*e l'*A*dministration du *P*ersonnel à la *G*estion des *R*essources *H*umaines

A 28/30 ans, de formation superieure et possédant une première expérience d'environ 2 ans dans l'administration du personnel, vous avez une ambition : évoluer vers une responsabilité globale dans la Fonction Personnel.
Une filiale d'une importante société industrielle française bénéficiant d'une avance technologique qui la place au premier rang européen de ses marchés vous offre la possibilité d'acquérir l'expérience nécessaire pour atteindre votre objectif et d'évoluer au sein du groupe.
*En tant que **RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL**, supervisant une équipe de 8 personnes, vous prendrez en charge l'ensemble des responsabilités afférentes à cette fonction dans une entreprise industrielle de 800 personnes (traitement de la paie, gestion administrative du personnel, législation, budgets...).*
Vous élargirez vos compétences en assistant le DRH dans ses relations avec les partenaires sociaux, en intervenant comme conseil auprès de la hiérarchie et en assurant le recrutement non cadre.
Vos qualités de communication et de rigueur vous permettront de vous intégrer avec succès dans un environnement humain particulièrement ouvert au management participatif.
La connaissance de la micro-informatique serait un plus.

Poste basé à une centaine de kilomètres au nord de Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 2104 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

Organisme central d'un important groupe bancaire recherche son

RESPONSABLE DOCUMENTATION FINANCIERE

De formation supérieure (INTD, DESS, Sciences Po, ou équivalent), vous avez acquis, de préférence dans le domaine bancaire, une expérience d'environ 3 ans dans une fonction similaire.
Votre connaissance du logiciel TEXTO et votre maîtrise de l'anglais seront indispensables à votre mission.
Responsable de la gestion et du développement d'un fond documentaire sur les sociétés, la bourse et l'économie des pays de l'OCDE, vous animerez une équipe de 5 personnes qui vous aidera dans cette fonction.
Autonome et organisé, vous avez le sens des contacts et éprouvez un réel intérêt pour la vie des entreprises.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous référence 6860, à

MEDIAPA
50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX
qui transmettra

Pour en savoir plus



Le Monde de la Fonction Commerciale

SECOND-OEUVRE BATIMENT

Un groupe LEADER, un réseau de distribution EFFICACE, une force de promotion et de gestion commerciale STRUCTUREE attendent leur

CHEF DE VENTE NATIONAL

+ de 500 millions de francs de CA

- Homme de réflexion, il proposera la stratégie commerciale,
- Homme d'action et de négociation, il en assurera la mise en oeuvre,
- Homme d'animation, il entraînera son équipe (environ 20 collaborateurs),
- Homme de gestion, il sera attentif au développement de ses marges,
- Homme d'amélioration, il fera progresser la qualité du service et l'image de la société.

Ce poste sera confié à un candidat de formation supérieure (ingénieur ou école de commerce), d'une trentaine d'années, disposant d'une expérience d'animation et de vente dans le domaine soit du second-oeuvre bâtiment, soit de la distribution industrielle.

Ordre de grandeur de rénumération : **350 000 F** selon expérience.
Poste basé à PARIS.

Ecrire sous réf. 29 A 1727-0M.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

l'Etudiant

(presse - édition - salon)

recherche
pour renforcer TOUTES SES ANTENNES RÉGIONALES
(Toulouse - Strasbourg - Montpellier...)

UN(E) COLLABORATEUR(RICE)

commercial confirmé

(Formation supérieure souhaitée)
Capable : De contacts de haut niveau,
de qualités d'organisation

Envoyer C.V. à Robert SENDER

l'Etudiant
27, rue Chemin-Vert, 75543 PARIS CEDEX II

TT TOP LIST



Notre client est un groupe Scandinave de premier plan implanté dans plusieurs pays à travers le monde. La langue de communication de l'entreprise est l'anglais. Souhaitant renforcer de manière importante sa présence en France sur le marché du poisson haut de gamme, le groupe recherche un Directeur Régional de Ventes et de Marketing pour couvrir l'ensemble du pays. Le candidat assumera de larges responsabilités, dont un apport significatif à tous les aspects de la stratégie, du développement commercial et des activités de distribution. Il sera particulièrement chargé du développement des relations commerciales et des volumes de ventes dans le domaine de la restauration et de la distribution alimentaire.

Si vous êtes un professionnel de la vente et du marketing, si vous bénéficiez d'une importante expérience et de compétences très poussées vous permettant de traiter directement avec les acheteurs et les distributeurs de denrées périssables en France, merci de m'adresser votre CV rédigé en français ou en anglais.

La rémunération sera en parfaite adéquation avec l'importance capitale du poste à pourvoir. Veuillez écrire (par la poste ou par fax), en toute confiance, à Terry Turner, en indiquant votre salaire actuel. Les entretiens auront lieu à Paris.

TERRY TURNER CONSULTING
The White House, Market Place, Chalfont St Peter, Bucks SL9 9HF
Tel 0753 889801 Fax 0753 889745

CREDIT AGRICOLE

PREMIER PARTENAIRE DE L'ECONOMIE DE LA TOURAINE

LE CREDIT AGRICOLE
D'INDRE ET LOIRE A TOURS

recherche

LE RESPONSABLE DU SERVICE DES ETUDES MARKETING

Rattaché au Directeur Commercial, il anime une équipe de quatre personnes et participe à la définition des stratégies de développement de l'entreprise. Il réalise les études préalables à la définition de ces stratégies et assure le suivi des résultats.

Il réalise pour cela le développement et la maintenance des outils informatiques.

Formation supérieure BAC + 5 et expérience dans le domaine exigées. Réf. RSEM

UN CHARGE D'ETUDES MARKETING DEBUTANT

Il assiste le responsable des Etudes Marketing dans la réalisation des études et gère le système d'information marketing.

Formation supérieure de niveau BAC + 4 exigée (maîtrise sciences économiques ou gestion). Réf. CEM

Adressez votre candidature (CV et lettre manuscrite)
en indiquant la référence du poste à
Monsieur le Directeur des RESSOURCES HUMAINES
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
D'INDRE ET LOIRE
Boulevard Winston Churchill 37041 TOURS CEDEX

Le Monde des Cadres



Essonne

RECRUTE
PAR VOIE DE DÉTACHEMENT OU MUTATION

LE CHEF DU SERVICE DES SPORTS

FONCTIONS :
Il ou elle participera à la définition et à la mise en œuvre de la politique sportive du département, en liaison avec le milieu associatif, les communes et les administrations d'Etat.

PROFIL :
- Fonctionnaire titulaire (directeur territorial ou grade équivalent),
- Aptitude à l'encadrement et à l'organisation,
- Aptitude aux négociations et aux relations humaines,
- Connaissances et expérience en matière d'actions sportives dans une grande collectivité,
- Grande disponibilité.

CANDIDATURE (lettre, C.V. + photo) à adresser à :
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
Hôtel du département
Sous-direction du personnel et de l'action sociale
Boulevard de France - 91012 EVRY Cedex.

LE CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY (91) recherche UN(E) LABORANTIN(E) EXPÉRIMENTÉ(E) pour un poste de NUIT

INFIRMIERS(ÈRES) PSYCHIATRIQUES

Envoyer candidature à :
DIRECTION DU PERSONNEL
CENTRE HOSPITALIER
D'ORSAY BP 27
91401 ORSAY CEDEX

INSTITUT CURIE
Centre de lutte contre le cancer recherche

COLLABORATEUR COMPTABLE H/F

Niveau BTS compta, exp. 3/5 ans
Mission :
– Responsabilité d'un secteur de la comptabilité.
– Assistance à l'arrêté des Comptes.
Adr. CV + lettre + prét.
Institut Curie
Mme DAOUD, 26, rue d'Ulm
75131 Paris Cedex 05

Maison d'accueil éducatif (95) recherche

ÉDUCATEUR (TRICE)

pragmatique et créatif

Adresser candidature à
APAJ, 81, rue Prachey
95590 PRESLES
ou téléphoner au
34-70-28-15

Importante société transit international ROISSY CDG dans le cadre de son expansion recherche pour rejoindre ses services comptables centralisés (30 personnes, 21 agences)

3 COMTABLES BTS

expérience 1 à 2 ans
Anglais apprécié
1 pour compta. exploitation
1 pour compta. gle/trésorerie
1 pour compta. fournisseurs
Salaire suivant expér.
Adres. lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel et prét. ss/réf. 3068/J à AMP, 2, rue Aristide-Briand 92532 Levallois Cedex

---

Co. Européenne de Publicité cherche 4 jeunes collaborateurs avec connaissance d'anglais pour la prospection de nos clients à Paris (aussi demi-journée).
Interview d'introduction mercredi 18-7, 11 et 18 h, Hôtel IBIS La Défense, demandez pour P. Lange.

OFFICE D'ÉDUCATION
AMBASSADE D'ESPAGNE
Recrute

2 PROFESSEURS 1 INSTITUTEUR

Adresser C.V. à :
63, rue Pierre-Charron,
75008 PARIS.

CHERCHONS

CADRE

50 ans environ.
Homme ou femme pour centre culturel important théâtre pour cinéma.
Expérience ou non.
Ecrire sous le n° 8983
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

PATRICK BOYÉ CRÉATION
recherche

AGENTS MANDATAIRES

toutes régions pour promouvoir ses créations et réalisations de décors haut de gamme sur carrelage.
Ecr. : SARL P.B.C.
Z.I. de Tusey
55140 Vaucouleurs.
Tél. : 29-89-43-43.

ASSOCIATION recherche pour les publications municipales de la ville de Clichy-la-Garenne

MAQUETTISTE PAO

disponible rapidement
expérience souhaitée sur MAC II CX (pagemaker)
Candidatures, prétentions et CV à envoyer à : Association Clichy Publications
80, bd Jean-Jaurès
92110 Clichy-la-Garenne.

MISSION LOCALE BRETAGNE SUD

recrute,

DIRECTEUR

- H./F. niveau Bac + 4/5
- Solide expérience dans le domaine de la formation de l'emploi des jeunes et du développement local
- Sens des responsabilités et aptitude aux relations institutionnelles (élus locaux Administrations, etc.)
- Bonnes capacités de gestion et de coordination d'une équipe d'une vingtaine de personnes
- Rémunération annuelle de l'ordre de 220 KF

Adresser candidature + C.V. à Monsieur le Président
44, av. de la Marne
56100 LORIENT

Centre de formation recherche

PROFESSIONNEL EN MAINTENANCE D'APPAREILS MÉNAGERS

avec niveau BTS en électronique
Ecrire Centre « Le Parc »
66340 OSSEJA
CV + photocopie diplômes

formation professionnelle

CONTRAT FORMATION EMPLOI
Formation analyste-programmeur IBM AS/400, 4 mois et demi. Hébergement, placement garanti. ARIES INSTITUT, Marina Airport, 06270 Villeneuve-Loubet. 92-02-04-08.

secrétaires

Importante Société Transit International ROISSY C.D.G. recherche pour son Directeur comptable

ASSISTANTE

BILINGUE ANGLAIS
Expér. 5 ans minimum
Sténo-dactylo exigée.
Goût des chiffres.
TTX et notions comptables appréciés.
Travaux variés.
LIBRE RAPIDEMENT
adr. lettre manuscrite + CV + photo + salaire actuel et prétentions à AMP s/réf 3062/J
2, rue Aristide-Briand
92532 Levallois Cedex.

DEMANDES D'EMPLOIS

FEMME 5 ANS EXPÉRIENCE service télématique (MICRO-SERVEUR + DP 56) cherche emploi.

CONCEPTRICE-GESTIONNAIRE VIDÉOTEX

Merci de faire offre à :
MICHÈLE VIDAL
13, AVENUE DE VERDUN
92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

POLYTECHNICIEN
1 an exp. cherche poste de PROFESSEUR de mathématiques de lycée ou enseignement supérieur.
Ecrire sous le n° 8982
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Dr Éco + Psycho + USA
15 ans cadre, 10 ans gérant de ma PME que je viens de vendre, cherche D.G. PME ou similaire ou missions.
Ecrire sous le n° 8981
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Urbaniste géographe 3e cycle, exp. aménag. planif., études SDAU. POS et Réab., cherche poste chargé d'étude. Dispon. prochain.
M. ROUAG,
13, bd du 11-Novembre-1918,
95220 HERBLAY.

AUDIT CONSULTANT

Conseil de Direction.
Spécialiste entrep. en difficulté, rech. missions de confiance ou intérim auprès chefs entreprise ou groupe France et TOM.
Nombreuses réf. Ecrire :
Nony, 40, av. de Soubise,
59130 LAMBERSART.

CADRE

Ayant une grande expérience en Asie dans l'assistance médicale et l'assurance, cherche un nouveau poste dans la région. Accepte secteur d'activité différent. Parle Anglais et Japonais. Excellente connaissance de la micro-informatique.
Ecrire sous le n° 8987
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'AGENDA

Musique

VENDS
un superbe cornet
« BENGE »
très bon état, 3 000 F
46-70-86-04

Vacances Tourisme Loisirs

VAR, 5 KM DE FRÉJUS
Particulier loue maison neuve dans la pinède. Tout confort pour 6/8 personnes. Avec TV, piscine, animations, tennis, etc. 2 500 F par semaine. Libre à partir du 18 août.
Tél. soir : (1) 64-21-05-05
journée : (1) 40-65-25-67,
Mme BLANDIN

Recherche location ou sous-location Juillet-Août 1990. Mais. ou échoppe Bordeaux ou alentour océan. (Pessac, Gradignan).
Tél. (56) 99-06-04.

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

VENDS BX 16 TRS
Avril 1989
Peint. métal. bleu magnétique (direction assistée)
Stores soleil, 1re main,
11 700 km. 73 000 F.
Tél. : 80-29-15-50

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

CARDINAL-LEMOINE
à 100 m de la Seine
imm. pierre de t., 6e asc., beau studio, caractère, excellent état, soleil
910 000 F
Tél. : 42-61-22-81

10e arrdt

RUE LAFAYETTE
Beau 2 pièces, 45 m².
Soleil, calme.
Imm. pierre de taille.
Tél. : 40-34-22-44.

92 Hauts-de-Seine

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

A SAISIR EXCEPTIONNEL

BEAUX APPARTEMENTS DE STANDING
GRAND SÉJOUR 48 m²
+ terrasse, 3 chambres, 2 salles de bains

LE NORMANDY 92 COURBEVOIE

renseignements et vente :
de 11 h à 19 h
Tél : 47-68-51-07

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

appartements achats

Rech. 2 à 4 pièces PARIS.
Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux.
PAIE COMPTANT chez notaire.
48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. Messine, 75008 PARIS
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST.
Tél. : (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY

URGENT. Rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS DURÉE 1 à 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
Tél. : (1) 45-27-12-19.

terrains

Recherche sur

VAR. ALPES-MARITIMES

terrains constructibles toutes dimensions avec ou sans perm. const.
M. VELUT
20, bd Albert-1er.
17200 ROYAN.
Tél. : 46-05-25-94

maisons de campagne

51, 110 km est de Paris, urgent, maison rénovée, 200 m² hab., 5 pces, 5 300 m² terrain arboré clos, calme. 580 000 F à déb.
26-81-14-61.

propriétés

RECHERCHONS

POUR NOTRE CLIENTÈLE EUROPÉENNE
PROPRIÉTÉS, DOMAINES, CHATEAUX.
EXPERTISES GRATUITES.
DISCRÉTION ASSURÉE.
Demander personnellement
EMILE GARCIN
Tél. : (16) 90-92-01-58
Fax : (16) 90-92-39-57
Télex : 432 482 F.

hôtels particuliers

BUTTES-AUX-CAILLES

SUPERBE MAISON STYLE atelier, 3 chambres, 3 bains
PARKING TERRASSE
6 900 000 F – 45-27-12-19

pavillons

18 km NORD PARIS
PAV. A VENDRE OU A LOUER
8 pces principales, 2 s. de bns, gar. s/1 000 m², cuisine équip. Tél. après 20 h :
34-71-18-59.

MORSANG-SUR-ORGE
pav., env. 180 m² hab., sur 400 m² terr., garage 2 voit., cuis. et s. de bns équipées, séjour 28 m², cheminée, 3 ch., greniers, chauff. central mazout régulation automatique, nombreux rangements, proche écoles et commerces.
Prix : 1 250 000 F
69-04-16-47, ap. 19 h.

maisons individuelles

SURESNES

Maison de ville très agréable à vivre, près Mont-Valérien et gare. Séjour dble, cuis. équipée, 3 chambres, s/sol total, garage, jardin.

2 200 000 F.
47-32-36-99.

viagers

FONCTIONNAIRE ACHÈTE
Appart. ou pav. près Paris. Libre ou partie libre et même tout occupé si âgé.
LEROY, 29, bd Voltaire, Paris. 47-00-57-52.

OBSERVATOIRE

Beau 4 pces, pierre de taille sur jardin, occupé 76 ans.
850 000 F + 12 000 F.
LAPOUS, 45-54-28-56.

bureaux

Locations

DOMICILIATION
BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX
AGECO 42-94-95-28

DOMICILIATION – 350 F
ET AUTRES SERVICES.
DEMANDER SYLVIE.
GDS. TÉL. : 43-55-09-48.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de Sociétés démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

A PARTIR DE 50 F HT/mois
Votre ADRESSE COMMERCIALE
PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e.
LOCATION DE BUREAUX.
CREADOM 42-67-05-99.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax.
Domicil. : 170 à 390 F/M.
CIDES 47-23-84-21.

هكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

Pour la première fois depuis octobre 1987

Le mark est retombé en dessous de son cours pivot par rapport au franc

Pour la première fois depuis le 28 octobre 1987, le cours du mark à Paris est retombé en-dessous de son cours pivot au sein du système monétaire européen, soit 3,3538 francs, revenant à 3,3520 francs environ. Ce cours pivot se situe au milieu de la marge réglementaire d'évolution des monnaies dans ledit système, soit 2,25 % de part et d'autre du cours de 3,3568 francs, avec un plafond de 3,4305 francs et un plancher de 3,2792 francs.

Cette fermeté est due à plusieurs facteurs. Le premier est le niveau élevé des taux d'intérêt en France, supérieurs aux taux allemands de 2 points pour le court terme et d'un point pour le long terme. Le second est l'évolution satisfaisante du rythme de l'inflation en France (+ 0,2 % en juin), le troisième est l'absence de déclarations déterminantes du chef de l'Etat, le *14 juillet*, notamment en ce qui concerne la composition du gouvernement, ce qui a rassuré l'étranger. Cette fermeté du franc permettrait, sans doute, à la Banque de France d'abaisser ses taux directeurs, fixés à 9,50 % et 10,25 % depuis le mois d'avril dernier, mais l'Institut d'émission a les yeux fixés sur la Banque fédérale d'Allemagne, en pleine union monétaire entre la RFA et la RDA. Elle craint toujours qu'à Francfort son homologue ne soit susceptible de relever ses taux directeurs à l'automne, par exemple, si un risque d'inflation était à redouter outre-Rhin.

En outre, la grande vigueur de la peseta, *propulsée en tête du système* monétaire européen par des taux d'intérêt très élevés (15 %), contraint les banques centrales à intervenir, ce qui n'autorise guère la Banque de France à prendre des initiatives unilatérales. Notons, toutefois, que la revalorisation du franc commence à être critiquée par les exportateurs français, car elle entame leur compétitivité comme le souligne le dernier rapport de l'INSEE (*le Monde* du 13 juillet 1990).

FRANÇOIS RENARD

Naissance d'un groupe européen

Les deux premières banques des Pays-Bas se rapprochent

Les banques néerlandaises ABN et Amro Bank vont devenir les filiales d'un holding ABN-Amro, dont la création sera effective d'ici à la fin du mois d'août.

AMSTERDAM

de notre correspondant

Lundi 16 juillet, les dirigeants d'ABN et d'Amro Bank, ont annoncé le mariage de leurs établissements, qui est ainsi en passe d'être consommé moins de neuf mois après que les partenaires eurent seulement commencé à l'envisager.

Immédiatement fructueuse, l'union ABN-Amro donnera naissance à l'un des principaux poids lourds bancaires européens. Sur la base des données 1989, le total des bilans du nouveau groupe pèse quelque 353 milliards de florins (près de *1 060 milliards* de francs) et celui des fonds propres avoisine 13 milliards de florins (39 milliards de francs). Le montant des capitaux investis dans les fonds boursiers de l'ABN, de l'Amro et de leurs deux filiales (respectivement la banque Mees et Hope et la banque Pierson Heldring et Pierson) atteint les 15 milliards de florins (45 milliards de francs). Les entreprises implantées aux Pays-Bas sont endettées à hauteur de 159 milliards de florins (477 milliards de francs) auprès des deux banques, qui, ensemble, détiennent 4,2 millions de comptes particuliers.

Fort de 1 500 succursales aux Pays-Bas et de 400 implantations à l'étranger, le réseau de l'ABN-Amro est certainement appelé à maigrir, mais, selon le plan social signé avec les syndicats, l'emploi des 32 000 salariés de l'ABN et des 23 700 de l'Amro n'est pas menacé. La direction s'est engagée à ne procéder à aucun licenciement « sec » tandis que les personnels ont accepté le principe des mutations et des changements de fonction inhérents à l'intégration progressive des deux banques. Les actionnaires actuels de ces dernières ont jusqu'au 17 août pour échanger leurs titres contre des actions du holding en cours de constitution. L'échange aura lieu sur la base de 1 contre 1, dans le cas de l'ABN et de 1 contre 2 dans celui de l'Amro.

CHRISTIAN CHARTIER

NEW-YORK, 16 juillet ↑

Au voisinage des 3 000 points

Pour la deuxième journée consécutive, l'indice Dow Jones des industrielles a franchi lundi pendant la séance la fameuse barre des 3 000 points. Mais encore une fois il n'a pas réussi à se maintenir au-dessus, pour s'inscrire à la clôture à 2 999,75 avec un gain limité de 19,55 points. Il ne s'agit pas moins d'un nouveau record d'altitude. Deux heures auparavant, *le Dow* avait atteint la cote 3 017,08. Le bilan global a été comparable à ce résultat. Sur 2 026 valeurs traitées, 858 ont monté, 665 ont baissé et 503 n'ont pas varié. Cette nouvelle hausse a été alimentée par la satisfaction toujours causée dans les milieux financiers par la décision de la Réserve fédérale de peser, prudemment certes, mais de peser tout de même, sur les taux d'intérêt.

C'est la première fois depuis le mois de décembre 1989 qu'un tel évènement survient, et beaucoup autour du « Big Board » n'excluent pas une action plus énergique. En outre le marché a été dopé par les résultats intérimaires, souvent meilleurs que prévu, publiés par quelques grands groupes. Ainsi par exemple, « Big Blue » (IBM), la vraie vedette de la Bourse new-yorkaise, qui tablait sur un bénéfice en baisse, a révélé que son résultat avait en fait monté de 5,2 %. Reste qu'une certaine prudence a continué de régner. De nombreuses statistiques économiques doivent être publiées ce mardi, notamment le résultat du commerce extérieur pour mai. Les investisseurs attendent donc d'en prendre connaissance avant de se lancer dans une véritable campagne de placements. La relative faiblesse des transactions en témoigne, avec seulement 149,43 millions de titres échangés contre 215,60 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 13 juillet	Cours du 16 juillet
Alcoa	68 3/4	69 1/4
ATT	37 1/4	37 1/8
Boeing	61	61 1/4
Chase Manhattan Bank	21 1/4	20 3/4
Du Pont de Nemours	39 3/8	40 1/8
Eastman Kodak	40 1/8	41 1/8
Exxon	48 7/8	48 3/4
Ford	44 1/4	43 7/8
General Electric	74 7/8	74 7/8
General Motors	49 1/4	49 3/4
Goodyear	29	29 5/8
IBM	121	122 1/2
ITT	58 5/8	58 3/4
Mobil Oil	63 3/4	64 1/8
Pfizer	68 3/4	68 1/8
Schlumberger	61 1/4	61 1/8
Texaco	60 1/4	60
UAL Corp. ex-Allegis	160 1/2	161 1/8
Union Carbide	20 1/2	20 1/4
USX	34	34
Westinghouse	37 3/4	38
Xerox Corp	44 7/8	45 7/8

LONDRES, 16 juillet ↑

Forte avance

Les cours des valeurs ont terminé en forte hausse, lundi, à la Bourse de Londres. La publication des chiffres des ventes de détail pour le mois de juin, faisant état de la plus forte baisse mensuelle depuis 1979, a dynamisé l'indice Footsie des 100 grandes valeurs. Ce dernier gagnait en clôture 24,3 points (1 %), pour s'inscrire à 2406,5. Le marché est cependant resté peu actif avec 345,8 millions de titres échangés contre 397,7 millions vendredi. L'espoir d'un assouplissement de la politique monétaire britannique et la démission de M. Ridley, farouche opposant à l'entrée de la livre dans le SME, ont contribué à l'optimisme du marché.

De nombreux secteurs ont progressé, notamment la construction, les alimentaires, les bancaires et les pétrolières soutenues par la hausse des cours du brut. Tomkins s'est amélioré après l'annonce d'une hausse de 18,4 % de son bénéfice annuel avant impôt. En revanche, Ferranti a plongé à la suite d'informations selon lesquelles celui-ci aurait l'intention de procéder à une augmentation de capital.

PARIS, 17 juillet ↑

Avance modérée

La Bourse de Paris vivait mardi en début d'après-midi sa cinquième séance de hausse consécutive dans le sillage une fois de plus de Wall Street qui la veille avait établi un nouveau record. Ce jour-là, le Dow Jones appprochait de la barre des *3 000 points. Toutefois, la progression* était modérée.

Après avoir affiché à l'ouverture un gain de 0,42 %, l'avance s'amenuisait en cours de séance pour revenir à + 0,31 % vers 14 heures. Rien à voir donc à ce moment-là avec les + ,17 % enregistrés vendredi et les 0,86 % de lundi. Depuis le début de l'année, le bilan est à nouveau redevenu positif après quinze jours de score négatif, atteignant les 1 %..

Cependant, mardi, la modération de l'activité dans la séance était due en bonne partie à l'attente de la publication d'une série d'indicateurs économiques américains, à commencer par la balance commerciale du mois de mai, sans oublier la production industrielle et les taux de capacités. De quoi ralentir un marché qui en cette période de l'année est déjà souvent peu actif.

A l'exception de quelques valeurs, le volume des transactions était peu élevé. Parmi ces cas particuliers figuraient Lafarge, vivement recherché après l'acquisition de la principale cimenterie est-allemande, et Eurotunnel.

Du côté des baisses on observait peu de reculs significatifs tant les volumes étaient peu fournis (Centrest, Colas, Fromagerie Bel). Les valeurs américaines (Eastman Kodak, Xerox, MC Donald) profitaient de la progression de la Bourse *new-yorkaise, tandis que de nom*breuses mines d'or étaient orientées à la baisse.

TOKYO, 17 juillet ↑

La hausse se ralentit

D'abord en baisse durant la matinée, la Bourse tokyote s'est ensuite redressée. Mais le mouvement de hausse n'a tout de même pas revêtu l'ampleur qu'il avait prise la veille. En clôture, l'indice Nikkei enregistrait une avance limitée à 150,55 points (contre 377,36 points lundi) pour s'établir à 33 172,28 (+ 0,46 %).

Le sentiment était modérément optimiste sur le parquet. « *De nombreux opérateurs sont confiants pour le court terme, car il y a des signes techniques qui montrent que le marché s'est repris, et, pour l'instant, les facteurs extérieurs sont favorables* », estimait un professionnel.

Reste qu'à nouveau des rumeurs sur un relèvement du taux d'escompte japonais circulent sur le marché freinant les initiatives des opérateurs. L'activité a été un peu plus forte que les jours précédents, avec près de 600 millions de titres échangés.

VALEURS	Cours du 16 juillet	Cours du 17 juillet
Akai	1 010	1 070
Bridgestone	1 580	1 570
Canon	1 940	1 920
Fuji Bank	2 620	2 630
Honda Motors	1 780	1 780
Matsushita Electric	2 230	2 200
Mitsubishi Heavy	1 000	1 000
Sony Corp.	9 080	8 980
Toyota Motors	2 340	2 320

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Nouvelle initiative de Lafarge en RDA.** – Après le rachat de la cimenterie de Karsdorf (*le Monde* du 17 juillet), le groupe français Lafarge-Coppée, par l'intermédiaire de sa filiale, Allia, dont le japonais Toto détient 25 % du capital et qui figure parmi les principaux producteurs européens d'équipements pour salles de bains, avec 1 milliard environ de chiffre d'affaires, prend le contrôle du numéro un est-allemand de la céramique sanitaire (45 % du marché) VEB Keramische Werke Haldensleben. Cett prise de contrôle s'effectuera au travers de Keramag, filiale ouest-allemande d'Allia, qui détiendra 51 % d'une société commune de production, 49 % restant la propriété de l'ancien combinat VEB Keramische. La production sera réalisée dans l'usine de VEB à Haldesleben, près de Magdebourg, construite il y a douze ans, et qui dispose d'équipements modernes pour fabriquer 800 000 pièces par an. Il est prévu d'y réaliser les transferts de savoir-faire et les investissements nécessaires pour fabriquer certains produits de la gamme Allia pour l'ensemble du marché allemand.

□ ***Baisse des bénéfices de Fichtel und Sachs.*** – Le groupe ouest-allemand Fichtel und Sachs numero un européen de l'amortisseur pour automobile et filiale de Mannesmann, a réalisé en 1989 un bénéfice net consolidé de10 millions de DM (33,5 millions de francs) contre 15,8 millions de DM (52,5 millions de francs) l'année précédente. Le chiffre d'affaires consolidé a pour la même période progressé de 9,3 % à 3,064 milliards de DM (10,26 milliards de francs).

□ **Lacer rejoint EuroAlliance.** – La firme pharmaceutique Lacer vient de rejoindre le groupement européen de Laboratoires pharmaceutiques Euro-Alliance. Parmi les membres d'Euro-Alliance figurent déjà Lafon, qui représente la France et la Belgique, Merck (Allemagne, Autriche, Suisse) et Alfa-Schiapparelli-Wassermann (Italie). EuroAlliance, affaire créée pour financer, développer et commercialiser en commun des médicaments sélectionnés et qui réalise d'ores et déjà un chiffre d'affaires de 500 millions de dollars (2,8 milliards de francs), a également un premier contrat de licence avec le laboratoire texan Mission Pharmacal afin de commercialiser deux nouveaux médicaments en Europe, l'un pour traiter l'ostéoporose, l'autre employé dans la supplémentation calcique.

□ **Nobel Industries cède ses plastiques à Statoil AB.** – Le groupe suédois Nobel Industries a conclu un accord de principe pour céder sa division plastiques Nobel Palst à Statoil AB, filiale suédoise du groupe pétrochimique norvégien Statoil, pour un montant non révélé.

Nobel Plast est le premier fabricant suédois de matières plastiques à destination notamment de l'industrie automobile. Il emploie environ 2 200 personnes et a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 1 042 millions de couronnes suédoises (965 millions de francs) pour un bénéfice après frais financiers de 44 millions de SKR (41 millions de francs.) .

« *A long terme, Nobel Industries ne sera pas capable de donner à Nobel Plast la structure adéquate et comme propriétaire nous avons estimé qu'il était nécessaire que Nobel Plast fasse partie d'un groupe au sein duquel la firme pourra se développer harmonieusement* », a indiqué Anders Carlberg PDG de Nobel Industries.

La cession de Nobel Plast est soumise à l'autorisation des autorités suédoises . Cette vente va également permettre à Nobel Industries de poursuivre le mouvement de concentration de ses activités dans deux secteurs principaux, les produits chimiques et l'électronique.

□ **Les tarifs des maisons de retraite.** – La loi fixant les modalités d'évolution des prix des établissements privés d'hébergement des personnes âgées a été publiée au *Journal officiel* du jeudi 12 juillet. Un contrat écrit doit être établi à l'entrée ; les tarifs sont libres, mais les hausses sont déterminées *chaque* année par un arrêté du ministre de l'économie et des finances.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	425	426	IN2	300	..
Asystel	105	....	I.P.B.M.	135	131
B.A.C.	219	220	Loca Investis.	328	330
B. Demachy Ass.	575	575	Locamic	125	125
Bqe Tarneaud	177	175	Matra Comm.	179	179 10
B.I.C.M.	844	844	Métall. Minière	215	215 10
Boiron (Ly)	379	388	Molex	232	235
Boisset (Lyon)	252 40	252	Navale-Delmas	1250	1250
Câbles de Lyon	3475	3481	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1094	1126	Om. Gest. Fin.	605	605
Calberson	530	530	Presbourg	92	....
Cardif	677	681	Présence Assur.	550	502 o
C.E.E.	360	358	Publ. Filipacchi	703	705
C.E.G.E.P.	280	280	Razel	690	680
C.F.P.I.	235	240	Rhône-Alp. Ecu (Ly.)	320	320
Ciments d'Origny	729	739	St-H. Matignon	260	267 80
C.N.I.M.	1280	1250	S.C.G.P.M.	620	620
Codetour	284 40	274	Segin (Li)	339	...
Comareg	351	350	Select Invest (Ly)	102 50	103
Conforama	1117	1116	Serbo	485	485
Creeks	379	367 50	S.M.T. Goupil	203 80	218 30 d
Dafsa	210 50	....	Sopra	201 60	201
Dauphin	715	714	Supra	200	....
Desquenne et Giral	274	270	TF1	306	295
Deveriay	1270	1219 o	Thermador H. (Ly)	305	296
Devilla	485	485	Unilog	199 80	199 80
Dolisos	175	175	Union Fin. de Fr.	480	470
Éditions Belfond	262 60	267	Viel et Cie	185 50	182
Elysée Invest.	15 35	15 20	Y. St-Laurent Groupe	1045	1049
Europ. Propulsion	410	409			
Finacor	187 50	....			
Garonor	915	....			
GFF (group.fon.f.)	469	470			
Grand Livre	480	490			
Gravograph	252	256			
Guintoli	1131	1155			
I.C.C.	267	259			
IDIA	358	358			
Idianova	161	161			
I.M.S.	1300	1300			

Marché des options négociables le 16 juillet 1990

Nombre de contrats : 10 078

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	680	–	–	57	–
CGE	640	30	–	15,50	–
Elf-Aquitaine	640	62	83	6	12
Eurotunnel SA-PLC	50	3,30	6,10	3,50	–
Euro Disneyland SC	110	2	–	–	–
Havas	637	24	–	–	–
Lafarge-Coppée	480	19	30	–	–
Michelin	100	5,50	–	5,10	–
Midi	1 300	55	–	40	–
Paribas	600	–	–	4,60	–
Pernod-Ricard	1 250	15	–	–	–
Peugeot SA	760	36	58	26	–
Rhône-Poulenc CI	480	4	14	–	–
Saint-Gobain	520	–	–	4	8,21
Source Perrier	1 500	–	–	47	–
Société générale	520	47	–	–	–
Suez Financière	520	1,60	6	–	–
Thomson-CSF	140	0,55	3	25	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 juillet 1990
Nombre de contrats : 42 850.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	102,50	102,68	102,66
Précédent	102,38	102,56	102,26

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	1	1,62	0,50	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,53 F ↓

Le dollar était en repli mardi 17 juillet sur le marché des changes parisien, à 1,6515 deutschemarks, 148 yens et 5,5315 francs français.
Le sterling a fait preuve de fermeté à 1,81 dollar, et a dépassé les 10 francs (10,04287 en milieu de matinée).

FRANCFORT	16 juillet	17 juillet
Dollar (en DM)	1,6520	1,6550
TOKYO	**16 juillet**	**17 juillet**
Dollar (en yens)	148,43	148,20

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (17 juillet) 9 3/4-9 7/8 %
New-York (16 juillet) 8 1/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	13 juillet	16 juillet
Valeurs françaises	95,90	96,30
Valeurs étrangères	96,30	97,10
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	533,20	534,40
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 998,34	2 015,59

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	13 juillet	16 juillet
Industrielles	2 980,20	2 999,75

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	13 juillet	16 juillet
Industrielles	1 880,10	1 900,90
Mines d'or	175,70	184,40
Fonds d'Etat	78,94	79,73

TOKYO

	16 juillet	17 juillet
Nikkei Dow Jones	33 021,73	33 172,28
Indice général	2 400,16	2 407,31

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,5540	5,5560	+ 85	+ 94	+ 171	+ 185	+ 560	+ 580
$ can.	4,7962	4,8021	– 178	– 134	– 301	– 253	– 720	– 621
Yen (100)	3,7464	3,7503	+ 75	+ 86	+ 143	+ 163	+ 460	+ 486
DM	3,3539	3,3565	+ 39	+ 59	+ 85	+ 110	+ 275	+ 316
Florin	2,9740	2,9767	+ 46	+ 55	+ 88	+ 102	+ 258	+ 283
FB (100)	16,2874	16,3028	+ 63	+ 132	+ 172	+ 265	+ 731	+ 848
FS	3,9154	3,9196	+ 27	+ 52	+ 65	+ 94	+ 256	+ 303
L (1 000)	4,5787	4,5842	– 73	– 32	– 115	– 70	– 268	– 205
£	10,0277	10,0369	– 436	– 387	– 817	– 753	– 2147	– 2040

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4
Yen	7 1/4	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 7/16	7 9/16	7 5/8	7 3/4
DM	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2
Florin	7 13/16	8 1/16	7 7/8	8	8	8 1/8	8 5/16	8 7/16
F.B. (100)	9 1/4	9 3/4	9 3/16	9 7/16	9 5/16	9 9/16	9 1/8	9 3/8
F.S.	8	8 1/4	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 11/16	8 13/16
L (1000)	13 1/2	14 1/2	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 3/8	11 1/4	11 5/8
£	14 13/16	15 1/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
F franç.	9 13/16	15 1/16	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	10 1/4	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 13 h 49

BOURSE DU 17 JUILLET

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3650	C.N.E 3%	3663	3660	3676	+ 0 33
1081	B.N.P. T.P.	1105	1110	1100	- 0 45
....	C.C.F. T.P.	1203	....	....	....
1113	Cr.Lyon. T.P.	1122	1122	1122	....
1980	Renault T.P.	1929	1920	1940	+ 0 57
2007	Rhone Poul. T.P.	2040	2023	2023	- 0 83
1250	Saint Gobain T.P.	1139	1125	1126	- 1 14
1255	Thomson T.P.	1245	1245	1246	....
1010	ACCOR	1010	1010	1010	....
755	Air Liquide	790	789	793	+ 0 38
1940	Ala.Superm.	1800	1756	1755	- 2 50
515	A L S P I	529	526	535	+ 1 13
2330	Arjom. Prioux	2305	2312	2340	+ 1 52
1070	AGF Sté Centrale	1015	1020	1042	+ 2 66
1080	Axa. Entrepr.	1070	1058	1056	- 1 31
245	Axa Midi Ass.	248 50	250 10	255	+ 2 62
290	Bafip	273	277	275	+ 0 73
280	Bail-Equipem.	270	274	265	- 1 85
1000	Bail Investiss.	940	927	939	- 0 11
585	Bancaire	588	566	587	- 0 18
795	Bazar H.-V.	795	781	780	- 1 89
875	Beghin-Say	907	897	895	- 1 32
1380	Berger (M)	1303	1280	1270	- 2 53
645	Bic	847	848	850	+ 0 46
960	B.I.P.	921	921	921	....
670	BIS	584	585	582	- 0 34
420	B N P (CI)	416 50	415	414 90	- 0 38
1040	Bollore Tech.	1058	1058	1060	+ 0 19
3300	Bongrain	3379	3315	3376	- 0 09
1050	Bon-Marché	1060	1058	1076	+ 1 51
640	Bouygues	631	630	633	+ 0 32
136	BP France	149	149	148	- 0 67
665	B S N	873	875	879	+ 0 69
900	Canal Plus	962	968	974	+ 1 26
495	Cap Gem.S	462	466	455	- 1 52
3500	Carrefour	3850	3850	3876	+ 0 71
128	Casino	143 90	143	142	- 1 32
107	Casino ADP	110	110	108 50	- 0 45
1130	Castorama D.I.	1100	1128	1125	+ 2 27
225	C.C.F.	226	225 50	225	- 0 44

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 16/7

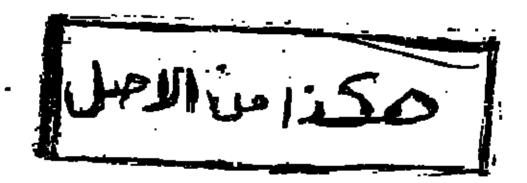
Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 555	5 531	5 350	5 750
Ecu	6 946	6 949	....	....
Allemagne (100 dm)	335 280	335 220	326 500	347
Belgique (100 F)	16 282	16 276	15 800	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 400	297 330	280 500	308
Italie (1000 lires)	4 580	4 578	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 150	88 150	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 990	10 010	9 550	10 350
Grèce (100 drachmes)	3 428	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	393 320	....	382	404
Suède (100 krs)	92 750	....	89	97
Norvège (100 k)	87 530	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 665	....	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 476	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 825	....	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 785	....	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 753	....	3 660	3 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/7
Or fin (kilo en barre)	64900	64500
Or fin (en lingot)	64950	64350
Napoléon (20f)	388	385
Pièce Fr (10 f)	375	.....
Pièce Suisse (20 f)	419	416
Pièce Latine (20 f)	375	373
Souverain	478	478
Pièce 20 dollars	2160	2170
Pièce 10 dollars	1270	1270
Pièce 5 dollars	800	.....
Pièce 50 pesos	2425	2415
Pièce 10 florins	387	385

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu



A Marseille et à Mulhouse

Des policiers impliqués dans un important trafic d'armes avec le Liban

Plusieurs policiers français ont été interpellés au cours des derniers jours dans le cadre d'une enquête sur un trafic d'armes lourdes entre le Liban et la France. Une information judiciaire a été ouverte au tribunal de grande instance de Marseille et confiée à M. Patrick Ardid, magistrat instructeur. Trois policiers – deux CRS et un des polices urbaines – étaient en garde à vue, mardi 17 juillet, mais en fin de matinée aucune inculpation n'avait encore été prononcée.

Plusieurs policiers ont profité de leur affectation dans la protection des établissements français au Liban pour se livrer à un trafic d'armes lourdes, achetées au Moyen-Orient et revendues en France. L'affaire a été découverte grâce aux déclarations de Philippe Nino, vingt-neuf ans, policier affecté dans le Var à la Compagnie républicaine de sécurité d'Ollioules (CRS 59), qui avait été interpellé, il y a quelques mois, pour des vols de voitures de luxe, des Ferrari notamment, dans le département de Moselle.

Philippe Nino aurait joué un rôle-pivot dans ce trafic d'armes lourdes en provenance du Liban. Il s'agit en particulier de Kalachnikov, de fusils F16, et de HK47, acquis à bas prix à des combattants libanais, et revendus environ dix fois leur prix d'achat. Au total, selon le ministère de l'intérieur, au moins dix-huit armes de guerre.

Patrick Schaller, fonctionnaire de la CRS 38 de Mulhouse, vingt-neuf ans, et Pierre Bessonat, trente ans, policier des corps urbains de Mulhouse, qui avaient également été affectés à la protection de l'ambassade de France à Beyrouth, sont aussi impliqués dans cette affaire. D'autres policiers et des gendarmes mobiles, naguère en poste au Liban, ont été interpellés, ces derniers jours, par les services de police judiciaire de Mulhouse, Strasbourg et Marseille. Plusieurs armes auraient ainsi été saisies en Moselle lors de perquisitions au domicile de policiers. Un tel trafic supposerait de sérieuses complicités dans les milieux des forces de sécurité, voire, dit-on de source proche de l'enquête, dans les milieux diplomatiques. Cette piste diplomatique *n'est* cependant, en l'état actuel de l'enquête, *« qu'une intuition »*, précise-t-on au ministère de l'intérieur. Les armes étaient acheminées très simplement dans les bagages et cantines individuelles des policiers. Aussi les enquêteurs s'interrogent-ils sur les complicités au départ de Beyrouth et à l'arrivée en France.

Le trafic, qui durerait depuis cinq années, aurait servi notamment à alimenter certains membres du milieu marseillais. Les enquêteurs cherchent à établir si une partie de cet arsenal a servi au hold-up de la Sécuripost, en 1989, à Marseille. Plus généralement, ils se demandent si les nombreuses attaques à l'arme lourde de fourgons blindés, dans le sud de la France depuis quatre à cinq ans, ne trouvent pas leur origine dans ce trafic.

Campagne européenne contre l'expérimentation animale

« Pour vous faire belle, ne martyrisez pas les animaux. » C'est avec des slogans de ce type que plusieurs grandes sociétés de protection animale britanniques, allemandes et néerlandaises ont lancé, mardi 17 juillet, à Londres, la plus vaste campagne jamais entreprise à l'échelle européenne contre la vivisection. Les amis des animaux escomptent recueillir au moins deux millions de signatures au bas d'une pétition demandant à la Commission et au Parlement européen d'interdire l'utilisation d'animaux vivants pour des essais de cosmétiques et de produits de beauté.

EN BREF

□ **ÉTATS-UNIS : au moins trente-cinq blessés dans l'incendie de l'Empire State Building à New-York.** – Au moins trente-cinq personnes, dont trente et un pompiers, ont été blessées dans l'incendie qui a éclaté lundi soir 16 juillet à l'Empire State Building, le plus célèbre gratte-ciel de New-York. Environ cent cinquante pompiers ont été mobilisés pour lutter contre le feu, qui a surtout frappé quatre bureaux inoccupés du cinquante et unième étage de l'immeuble, qui en compte cent deux. – (*AFP.*)

□ **SUÈDE : faillites en hausse.** – Le nombre des faillites a augmenté de 31 % au premier semestre en Suède par rapport à la même période l'an dernier. Le Bureau central des statistiques a indiqué lundi 16 juillet à Stockholm que 4 721 faillites avaient été enregistrées de janvier à juin.

□ **TUNISIE : la Ligue des droits de l'homme dénonce la torture.** – La Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) vient de se déclarer *« préoccupée »* par l'émergence du phénomène de la torture. Dans un communiqué, elle appelle les autorités à appliquer à la lettre la convention internationale sur l'abolition de la torture que la *Tunisie avait adoptée en juillet* 1988. – (*AFP.*)

□ **CAMEROUN : grève des avocats.** – L'ensemble des avocats du barreau du Cameroun s'est mis en grève pour trois jours, lundi 16 juillet, afin de protester contre une loi réformant l'organisation de la profession. Selon un communiqué, cette décision a été prise afin de *« sensibiliser l'opinion et les autorités publiques, compte tenu de l'impossibilité d'établir un dialogue [avec celles-ci] »*. – (*AFP.*)

□ **Des campeurs intoxiqués par un insecticide en Italie.** – Un nuage de pesticide échappé d'une serre agricole a semé la panique dans plusieurs campings, le 15 juillet à Albenga, dans le nord de l'Italie. Souffrant de maux de tête, d'irritation oculaire et de nausées, quatre-vingts estivants, dont plusieurs enfants, ont dû recevoir des soins à l'hôpital local. – (*AFP.*)

AFGHANISTAN

Un nouveau projet soviétique de règlement

L'URSS a préparé un plan pour mettre fin à douze ans de guerre en Afghanistan prévoyant l'organisation d'élections générales sous contrôle international, a rapporté, dimanche 15 juillet, le *New York Times*.

M. Iouli Vorontsov, ambassadeur soviétique à l'ONU après avoir été ambassadeur à Kaboul, aurait proposé une formule selon laquelle le président Najibullah conserverait un pouvoir symbolique pendant la campagne pour des élections générales. Selon le *New York Times*, qui cite des officiels américains, M. Vorontsov a suggéré que M. Najibullah abandonne le contrôle des forces armées, des services de renseignements et des organismes publics d'information qui passeraient sous la coupe d'une commission électorale.

Le soutien conditionnel des Etats-Unis

Des responsables américains ont indiqué qu'ils sont prêts à accepter le plan Vorontsov s'il empêche vraiment M. Najibullah d'utiliser sa position actuelle de chef de l'Etat pour influencer les élections, a ajouté le quotidien new-yorkais. Le secrétaire d'Etat américain devait évoquer le plan Vorontsov lors d'un entretien avec le ministre soviétique des affaires étrangères, mercredi à Paris. MM. Baker et Chevardnadze se trouvent dans la capitale française à la faveur d'une réunion sur l'unification allemande (« 2 + 4 »).

Le président Najibullah, de son côté, a laissé entendre qu'il pourrait concéder une part du pouvoir dans une interview diffusée mardi par la BBC. *« Qui occupera quelle fonction dans le futur système politique afghan est un sujet qui peut être réglé »*, a-t-il notamment déclaré en ajoutant : *« Le principal objectif est de finir la guerre, non de se maintenir au pouvoir. »* (*AFP, Reuter.*)

URSS

Un tué et 50 blessés lors d'affrontements en Kirghizie

Une personne au moins a été tuée et plus d'une cinquantaine d'autres blessées lors de nouvelles violences interethniques, au cours du week-end, en Kirghizie. Des affrontements semblables avaient fait, début juin, près de deux cents morts. La tension n'y était pas retombée, malgré l'instauration de l'état d'urgence et l'envoi de l'armée dans cette zone frontalière de l'Ouzbekistan. De nouveaux affrontements sont intervenus à l'issue des 40 jours du deuil musulman.

Selon l'agence Tass, des groupes de jeunes Ouzbeks de la localité de Och ont attaqué, dans la nuit du lundi 16 au mardi 17 juillet, des postes de l'armée et de la police, ainsi que des dortoirs et autres bâtiments abritant des Kirghizes. Les Ouzbeks, majoritaires dans cette région, réclament des réparations pour les sévices subis en juin et la démission des autorités. – (*AFP.*)

CARTES POSTALES

Les betteraves du camp du Drap d'or

Il bine. Il n'y a rien à redire à ce champ de betteraves mais il n'empêche. Il faut biner. Les mottes de terre sont un peu sèches, les mauvaises herbes sont aux aguets. Le propriétaire du camp du Drap d'or est arrivé sur son deux-roues, muni de son instrument. C'est un perfectionniste. Binons.

La pluie n'a pourtant pas manqué dans la région. A 10 kilomètres de la Manche, elle ne déçoit que rarement. Mais en profondeur, la terre a soif. Les poids lourds qui passent sur la départementale 231 font tressauter le vélomoteur garé au bord du champ, et les betteraves du premier rang. Un coup de pioche ici, trois par là. Il bine avec casquette et pull en V.

Les betteraves, cette année, seront bien sucrées. Il n'y a pas à se plaindre. Les terres de Guînes comptent parmi les plus fertiles du Pas-de-Calais, sinon de France. Les champs ne sont pas immenses mais les cours du sucre ne tombent jamais très bas. Encore un coup de pioche, un examen de rattrapage et on change de rangée.

A douze ans – il labourait alors – l'homme qui bine a trouvé les reliques d'un évêque, mort en 1261. Aujourd'hui, toutes sortes de chasseurs de trésor débarquent l'été avec des poêles à frire détecteuses de métal. Ils s'imaginent que du camp du Drap d'or pourraient remonter des pièces d'or. Mais rien ne sert de remuer les betteraves. Venus avec reines, courtisans et peintres officiels, François Ier et Henri VIII n'ont rien laissé traîner. Des festins de juin 1520, du palais de cristal du roi d'Angleterre, de la tente brochée d'or du roi de France, des joutes et des fastes, ne subsiste aucune trace. On ne sait même pas exactement où ce royal camping s'est installé. Ici même, au Val doré, certainement. Dans ce champ bien tenu, sans aucun doute. Mais on se l'approprie aussi sur le monticule d'Ardres, de l'autre côté du moulin qui a perdu ses ailes.

Et pour tout dire, cette histoire du camp du Drap d'or n'éveille pas de bons souvenirs. En 1520, *la région était occupée par les* Anglais depuis cent soixante-neuf ans, et elle l'est restée encore trente-huit ans. Ce fut en outre un échec, côté français. Dès que le vainqueur de Marignan eut le dos tourné, Henri VIII retourna faire alliance avec Charles Quint. Bref, l'agriculteur croit bien se souvenir que ce sommet franco-anglais ne fut que « mauvais marché ».

En bordure de betteraves, on ne distingue donc aujourd'hui qu'un discret monument en forme de trou de mémoire, âgé d'une dizaine d'années. Une stèle, couleur funéraire, un socle simplissime et un grand souci d'économie dans les explications. Treize lettres – dorées, on ne pouvait guère moins – quatre chiffres. *« camp du Drap d'or – 1520 »*. Une concession, tout de même, à Maggie : *« Field of cloth of gold »*. Au milieu des gravillons blancs, de beaux chardons poussent sans qu'on les dérange. Car là au moins, on ne bine pas.

de Guînes (Pas-de-Calais)
CORINE LESNES

Usinor-Sacilor renforce ses activités de négoce aux Etats-Unis

Le groupe sidérurgique français – qui a multiplié les offensives à l'étranger depuis le début de l'année – s'apprête à acquérir le distributeur américain de produits métallurgiques Edgcomb pour un montant non révélé. Cette société de négoce qui emploie 1 600 salariés a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 600 millions de dollars (soit environ 3,3 milliards de francs).

Le numéro du « Monde » daté 17 juillet 1990 a été tiré à 519 472 exemplaires.